

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique

Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou
Faculté Des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et
Sciences Commerciales

Département des Sciences économiques
Laboratoire REDYL ; Réformes Economiques et Dynamiques locales



Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques
Spécialité : Economie et Finances Locales

THEME

**La contribution de l'aménagement des zones
balnéaires au développement territorial : cas de
la ville de Boumerdés**




Préparé par :

-  ABDI Hacene
-  IKHLEF Mohamed Amokrane

Encadré par :

Mme RAMDINI Samira

Membre de jury :

-  Mme TADJIINE Rhadia, Professeur, UMMTO.....**Présidente**
-  Mr AMGHROUS Smail, MCB , UMMTO.....**Examineur**
-  Mme RAMDINI Samira, MCB, UMMTO..... **Encadreur**

Année : 2018/2019

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier dieu, le généreux, le tout puissant qui nous a donnés la force et le courage, la volonté et les moyens nécessaires pour réaliser ce modeste travail ; Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à :

- *Notre chef de spécialité professeur et directrice de l'laboratoire REDYL **Mme AHMED ZAID Malika***
- *Notre promotrice **Mme RAMDINI SAMIRA** qui, par ses conseils précieux, ses remarques pertinentes et sa sensibilité même, a su nous transmettre son expérience ;*
Ensuite pour les membres du jury qui ont accepté d'évaluer et de juger notre travail

Enfin, nos sincères remerciements vont à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, pour leur soutien et leurs encouragements, ...

merci à tous

Dédicace

Je dédie ce travail à : Mes très chers parents en signe de reconnaissance et de profonde gratitude pour tout ce qu'ils ont consenti d'efforts et de moyens pour me voir réussir dans mes études ; mes chères frères et sœurs et Toute ma famille ; Tous mes amis sans exception ; Mon binôme Mohamed et sa famille. Ma promotrice de l'UMMTO qui doit voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis. Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous dis MERCI.

Hacene

Dédicace

Je dédie ce travail à : Mes très chers parents, qui peuvent être fiers et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit. Ma petite sœur, Toute ma famille Tous mes amis sans exception ; Mon cher binôme HACENE et sa famille. Ma promotrice de l'UMMTO qui doit voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis. Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous dis MERCI

Mohamed Amokrane

Liste des abréviations

Liste des abréviations

APC: Assemblée Populaire Communale

APW: Assemblée Populaire de la Wilaya

CHU: Centre Hospitalo- Universitaire

CNTC: Centre Nationale de Technologie et Consulting

DUAC: Direction de l'Urbanisme et l'Architecture de la Construction

DPSB: Direction de Programmation et de Suivi Budgétaire

EHS: Etablissement Hospitalier Spécialisé

EPT: Espaces de Programmation Territoriale

IDE: Investissement Directs Etranger

ODS: Ordre de Démarrage et des Services

PA: Pôle d'Attractivité

PAW: Plan d'Aménagement de la Wilaya

PARI : Programme d'Action Régionale Intégrée

PDAU: Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

PUD: Plan d'Urbanisme Directeur

PME: Petite et Moyenne Entreprise

PMI: Petite et Moyenne Industrie

POS: Plan d'Occupation des Sols

SAU: Surface Agricole Utile

SDAAM: Schémas Directeurs d'Aménagement d'Aires Métropolitaines

SDS: Schémas Directeurs Sectoriels

SNAT: Schéma National d'Aménagement du Territoire

SRAT: Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

ZIDI: Zone Intégrée de Développement Industriel

ZEST: Zone d'expansion Touristique sur une Superficie Totale

Sommaire

Remerciement	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale	01

Chapitre I :

Caractérisation des politiques d'aménagement des territoires en Algérie

SECTION 1 : Cadre conceptuel et analyse du développement local et territorial	04
SECTION2 : Politique publique de l'aménagement du territoire : concept et caractéristiques	17
SECTION 3 : Politiques d'aménagement du territoire en Algérie.....	28

Chapitre II

Aménagement touristique et spécificité des zones balnéaires

Section 1 : Notion et aperçu global sur l'activité touristique	40
Section 2 : Aménagement touristique	53
Section 3 : Aménagement touristique en Algérie.....	63

Chapitre III

Etude de l'impact de la zone balnéaire de Boumerdes sur le développement territorial

Introduction	75
Section1 : Présentation de la wilaya de boumerdès	75
Section 2 : Mise en œuvre du projet de la zone d'expansion touristique de boumerdès.....	81
Section3 : Impact de l'aménagement de la zone balnéaire de boumerdès sur développement territorial de la ville	92
Conclusion.....	103

Chapitre IV

Perception des acteurs locaux de l'impact de la zone balnéaire de Boumerdès sur le développement territorial

Section 1 : Analyse descriptive des données recueillies auprès des sociétés civiles et des associations	105
Section 2 : Analyse descriptive des données recueillies auprès des entreprises.....	128
Conclusion générale	136

Bibliographie

Table des matières

Introduction générale

Introduction générale

Traiter aujourd'hui des politiques d'aménagement du territoire impose une démarche par nature pluridisciplinaire. Tour à tour le géographe, l'économiste, le sociologue, l'historien, le politologue et le juriste se sont mobilisés pour apporter leur part de savoir dans l'étude pour apporter leur part de savoir dans l'étude d'un objet scientifique marqué par le caractère essentiel du monde dans lequel nous vivons : la complexité. L'aménagement du territoire se présente comme une planification dans l'espace liée à une planification dans le temps, l'aménagement du territoire a pour fin à la fois, la mise en valeur des ressources régionales et d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence des habitants, en atténuant les disparités régionales de développement économique et social par une organisation prospective de l'espace, reposant sur une organisation volontariste et concertée des équipements et des activités. Globalement l'adoption des politiques d'aménagement du territoire découle des situations vécues et tout on se projetant vers l'avenir.

L'aménagement du territoire c'est en fait le plus développé lorsqu'on s'est aperçu au milieu du vingtième siècle, des problèmes que pouvait représenter une répartition inégale du développement entre différentes régions d'un même pays sur les plans économique et social. Il vise, aussi donc, l'équilibrage de la répartition des activités et des hommes sur les territoires pour un développement harmonieux et tout en préservant et respectant les ressources disponibles. De son côté, le développement local s'appuie sur l'aspect collectif et solidaire du développement sur une circonscription limitée du territoire ; et permet de révéler au sein de ces micro-territoires des ressources cachées. Il est de ce fait un processus, une démarche, une méthode. Il est qualifié de processus car la construction territoriale par les acteurs s'inscrit dans une dimension temporelle et ainsi, elle devient spécifique à chaque territoire. L'un comme l'autre, de l'aménagement et du développement local épousent la même visée « le développement », cependant ils s'inscrivent dans des dynamiques -à première vue différentes : descendante et monopolistique pour le premier, ascendante et participative pour le second ; d'où la nécessité d'un redimensionnement de la politique d'aménagement du territoire. Il s'agit de construire une action qui doit marquer la participation de plusieurs acteurs économiques appartenant à ce territoire (Etat, collectivité, entreprises société civile, etc.).

Dans cet environnement en mutation, l'Algérie est caractérisée par une mauvaise occupation et structuration de son territoire : la répartition des activités et de la population sont profondément dés équilibrés entre les différentes régions. Cette complexité de problèmes met en évidence l'obligation des décideurs politiques et économiques de chercher une meilleure

organisation à travers l'élaboration de plusieurs plans d'aménagement du territoire, dont ceux mis en place le: SNAT, SRAT et le PAW, etc. L'objectif est de lutter contre les inégalités territoriales entre les différents espaces nationaux, tout en ambitionnant un développement local durable et intégré, en mesure d'hisser l'Algérie au rang des territoires les plus compétitifs.

L'ensemble des projets contenus dans les différents plans de développement visent à porter des améliorations sur les différentes structures socioéconomiques du territoire national et de le rendre ainsi beaucoup plus attractif.

La wilaya de Boumerdès est l'une des wilayas du nord du pays caractérisée par une forte concentration de la population sur son territoire, réparties sur les différentes communes de la wilaya. Aussi, c'est une Wilaya qui présente un potentiel socio-économique considérable.

Problématique :

Le code général des collectivités locales leur donne pour mission de contribuer au développement économique de leur territoire, en temps actuel, le développement touristique est l'un des piliers de développement économique. La wilaya de Boumerdès en tant que collectivité côtière, possède une potentialité touristique balnéaire importante qui était touchée récemment par une politique d'aménagement de ses zones balnéaires. Par conséquent on se demande, **quelle est la contribution de cet aménagement dans le développement territorial de la ville de Boumerdès ?**

Questions secondaire :

- Quelle est la nécessité de l'aménagement de territoire en général et des zones balnéaires en particulier pour le développement territorial ?
- Quelle est la consistance de l'aménagement de territoire des zones balnéaires en Algérie ?
- Quel est le profit touristique et économique de l'aménagement des zones balnéaire ?

Les hypothèses :

- **Hypothèse 1** : les nouveaux modes de gestion de tourisme local ont pris une importance considérable de l'aménagement de territoire. L'Algérie dispose de potentialité d'attractivités touristiques néanmoins, les politiques publiques mises en œuvre n'ont pas permis de développer l'activité touristique .
- **Hypothèse 2** : les nouveaux modes et instruments d'aménagement de territoire (SNAT et SRDT) ont intégré l'aménagement touristique comme composante de développement territorial et durable.
- **Hypothèse 3** : l'aménagement des zones balnéaire participe d'une façon direct à la création des richesses, ainsi qu'au développement territorial notamment pour les collectivités côtières.

Méthodologie de travail

Pour structurer ce travail de recherche nous l'avons divisé en quatre chapitres et la démarche que nous adapterons pour vérifier les hypothèses évoquées ci-dessus est fondée sur deux démarches :

- Une démarche théorique :
Traduite par une synthèse bibliographique et documentaire au sujet de la recherche et liée au thème abordé, portant sur des ouvrages, des revues et des articles ainsi que des recherches sur sites internet ; ce qui nous permet de collecter les données théoriques et empiriques nécessaires pour développer notre travail.
- Une démarche empirique :
A travers un recueil d'informations relatives à notre thématique, complétée par une étude de terrain à travers plusieurs questionnaire adressés à la société civile, les associations ainsi que les entreprises, ce qui confirmera ou infirmera nos hypothèses.

Chapitre I :

**Caractérisation des politiques d'aménagement du
territoire en Algérie**

Introduction

La politique d'aménagement du territoire consiste en un ensemble de mesures coordonnées et de programmes visant à mieux répartir de manière judicieuse et harmonieuse, les activités, les hommes, les constructions, les équipements sur un territoire national donné.

Le développement local pour sa part concerne un territoire et l'ensemble des acteurs de ce territoire, il nécessite une mobilisation des citoyens au plus près de leurs préoccupations, sa mission réside dans le rôle naturel des collectivités locales. Dans ce présent chapitre, nous nous intéresseront à ces deux concepts, dans leurs définition, évolution et les liens qui les assemble et désassemble. Ceci nous permettra, pour les parties à venir à appuyer nos analyses sur les stratégies d'aménagement du territoire et de développement local en Algérie.

Section 1 : Cadre conceptuel et analyse du développement local et territorial

Si les principes du développement local se sont continuellement ancrés dans les pratiques et progressivement traduits par des préconisations concrètes en matière de développement, le concept demeure encore peu stabilisé dans la littérature. Du point de vue théorique, on admet qu'un territoire peut produire du développement selon la manière dont les agents qui s'y trouvent se coordonnent et s'organisent ou encore s'inscrivent dans des dynamiques sociales. A travers l'analyse du lien entre le développement des territoires, le développement local et les formes d'organisation sociale qui les sous-tendent, nous tenterons de conforter les bases théoriques du développement local, ses caractéristiques, ses composantes ainsi que sa liaison à son environnement.

1 Historique et présentation du développement local et territorial

Afin de pallier à la complexité que présente la notion de développement local et territorial, et dans le but de rendre cette dernière saisissable, nous avons conçu cet élément qui va bien éclaircir ce concept de base.

1.1 Emergence du concept de développement local

Auparavant, le terme « développement » était employé à l'échelle d'un pays, qui est perçu comme un espace bien défini, puis le vocable « local » s'est introduit pour désigner le développement dans le cadre infranational, c'est-à-dire au niveau régional.

Le développement local est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'interventions pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace, déjà constitué ou à constituer, considéré comme territoire réduit. Vers la fin des années 50, John FRIEDMAN et Walter STHÖR¹, mettent en avant la « théorie de développement endogène » ; approche volontariste du développement, basée sur un territoire limité, qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Cette théorie met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

Selon W.B Sthör², le développement endogène est celui qui n'est pas guidé par des inputs externes. Il est identifié par les propriétés suivantes :

- La différenciation du développement dans l'espace ;
- La prise en compte des bases historiques, culturelles et institutionnelles de la région ;
- L'innovation dans la sphère organisationnelle au niveau local.

Le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 80.

1.2 Définitions du développement local

Selon Pecqueur B. (1989), le développement local est l'expression d'une solidarité d'individus désireux de mettre en valeur leurs ressources humaines, physiques et financières. Ces actions ont pour effet de permettre aux populations de satisfaire leurs besoins tout en exerçant un certain contrôle sur leur devenir ».³

Le développement local vise la création des partenariats entre différents acteurs, dont l'objectif principal est la recherche de l'intérêt général et la satisfaction des besoins du groupe.

Une seconde définition nous est donnée par la DATAR dès 1982. Elle définit le développement local comme étant : « La mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initiée par des élus locaux. Un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de

¹J.F et W.S, cites par BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « Le développement local : quelque éléments théorique et pratique », communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement, p.7.

²Idem, p 185

³B. Pecqueur, « Le développement local : mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune ».¹

Pour GREFFE X (1984) « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'exercice d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active ».²

1.3 Notion du territoire

Le terme territoire provient du latin **territorium**, lui-même dérivé de **terra**, la terre (globe terrestre, matière, sol, continent, contrée). Il signifie « morceau de terre appropriée ». Il a donné naissance au mot « terroir » et territoire. Trois sens peuvent être donnés au terme « territoire » dont les deux premiers sont neutres qui ne renvoient pas au rapport à la société et le terme territoire est plutôt l'équivalent à celui d'espace, voire pays : analyse, dynamique territoriale = spatiale.³

Selon LORTHIOIS J. (1996), le territoire est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, économiques, humains, [...]. Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or, le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible.⁴ Le territoire doit être donc un lieu vivant et aussi un lieu d'articulation des groupes sociaux qui l'occupent, tout comme il doit être le lieu de concertation entre les acteurs qui renforcent les initiatives de développement local.

Claude COURLET (2001), note ainsi que le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques ». Ces ressources vont être exploitées par les acteurs pour lancer la dynamique de production locale. Il ajoute que le territoire doit être « l'émanation d'une logique de l'action collective qui s'incarne dans des institutions sociales qui produisent des normes ».⁵

¹Définition du DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par J.Y.Goutebel.

²Greffe.X, territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 1984, p 146

³ LORTHIOIS J. (1996), « Le diagnostic local des ressources », ASDIC-Edition W. Dans BELATTAF. M et IDIR. A. (2006), p. 12.

⁴ Idem.

⁵ COURLET Claude (2001), « Territoires et régions : Les grands oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris, p. 34.

Enfin, le territoire représente le point d'ancrage de développement local, en plus d'en fournir les ressources, il regroupe les acteurs qui partagent certaines formes d'identités de même qu'une dynamique particulière.¹ Le groupe de recherche en administration publique, note que le territoire est tout simplement un substrat qui supporte le processus de développement.² Ici, l'ancrage territorial fait référence aux dimensions du territoire qui sont d'ordre identitaire (le territoire a une identité propre à lui : un nom, des limites, une histoire, des acteurs,), matériel (le territoire possède des caractéristiques naturelles, des ressources,) et organisationnel (le territoire possède une organisation des acteurs sociaux et institutionnels : des rapports hiérarchiques, ou de même catégorie). Cependant, le territoire n'est pas donné (il n'existe pas partout), il faut le construire. C'est notamment ce que notent Ferguène A. et Banat R. (2009)³, mais aussi, celui-ci peut servir de support à plusieurs processus de développement, un réceptacle.

2 Caractéristiques et attribution du développement local

Le développement local renvoie à la création de mouvements d'ensemble qui ont une signification commune sans avoir à recourir à des organisations ou des programmes rigides, ou au rôle de militants omniprésents pour maintenir l'initiative, soutenir et coordonner les processus complexes du développement.

2.1 Caractéristiques du développement local

La proximité est un atout majeur car elle s'appuie sur une bureaucratie allégée réduisant les imperfections dans le processus de décision. Par ailleurs, elle implique la participation d'un nombre élargi de groupes de population et favorise des synergies entre eux. La dimension territoriale limitée et déterminée intégrant le social et le culturel assorti d'un sentiment d'appartenance, qui s'avère un facteur essentiel d'autant plus indispensable que les autres facteurs du développement ; car impliquant les exigences d'une communauté territoriale.

Si cette multi dimensionnalité reste une référence forte du développement local, il n'en demeure pas moins que les acteurs locaux sont contraints de prendre en compte des contextes

¹BONNER Frédéric (2006), «Le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : cas de la MRC de la Haute-Yamaska», Mémoire présent à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences en Géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, janvier 2006, p. 15.

² GAGNON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al (2003), « Valorisation des expériences de développement local en Haïti », annexe 7 Développement local, Groupe de recherche en administration publique et management internationale (GRAP) / Chaire J.W McConnell de développement local, Université de Sherbrooke, septembre 2003, p. 9.

³FERGUENE A et BANAT R. (2009), « Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en syrie », revue d'Economie Régionale et Urbaine N°4, (2009), pp. 684-685.

plus vastes (région, national) pour s'offrir des ressources techniques, financières et humaines accessibles supplémentaires au lieu de compter uniquement sur celles disponibles localement. Cela leur permettra de maîtriser et d'intégrer des éléments nécessaires au calcul économique à savoir, la valeur de la monnaie, les taux d'intérêt, la concurrence de productions venant des régions avoisinantes ou même de pays étrangers

Enfin, le développement local est plus qu'une question de décentralisation même si celle-ci reste une condition nécessaire et suffisante sur le plan organisationnel et institutionnel. Si on accepte la conception précédente, le développement local se différencie fondamentalement du processus de décentralisation consistant en la mise en place ou l'extension des pouvoirs de l'Etat attribués à des institutions publiques appelées collectivités locales et dont les compétences sont définies par la loi. Par ailleurs, pour que la décentralisation et le développement local s'appuient mutuellement l'un sur l'autre, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de concevoir et de chercher à tout moment.

2.2 Attribution du développement local

Le développement local vise à :

- Améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable :
- Améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles :
- Augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).
- Valoriser localement les ressources existantes et potentielles, en vue de satisfaire le marché local mais également des marchés plus lointains en raison des compétences des producteurs et des caractéristiques des produits fabriqués ou travaillés.
- Favoriser la diversification et l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production de la région considérée, quel que soit leur nature moderne, traditionnelle, informelle, en visant la création d'un tissu d'activités interactives.
- Soutenir la mise sur pied, sur le plan organisationnel d'entreprises (de services ou de production de biens) et de coopératives dans les principaux secteurs de la vie des communautés concernées (logement, emploi, services sociaux, environnement, etc.).

- Faire porter l'attention des autorités locales, régionales et nationales sur les problèmes les plus criants liés à l'emploi, au manque d'infrastructures économiques et de services de base.
- Créer, revitaliser ou vivifier les solidarités réelles ou présumées pour organiser un débat autour d'un projet d'avenir.
- Susciter la mise en place de structures de médiation et de négociation entre ces groupes pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition des priorités de développement le consensus à rechercher n'est pas un accord unanime de tous sur toutes les priorités mais tous doivent trouver une part d'intérêt à leur réalisation.

3 Composantes et approches du développement local

Nous présenterons ci-après les composantes fondamentales du développement local, par la suite nous présenterons les différentes approches qui l'orientent.

3.1 Les composantes du développement local

Le développement local est un processus qui se base sur une volonté commune et une capacité collective de valoriser les ressources locales humaines et naturelles. Il implique également la participation active, concertée et coordonnée de divers éléments en vue d'impulser la dynamique de développement. Il incombe alors de bien repérer chaque composante afin de pouvoir maîtriser le processus. Ces composantes se représentent principalement dans les deux éléments suivants :

3.1.1 Le territoire

Selon Lorthiois J. (1996), le territoire, « est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, économiques, humains,...(...). Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible. ».¹ Le territoire doit être donc un lieu vivant et aussi un lieu d'articulation des groupes sociaux qui l'occupent, tout comme il doit être le lieu de concertation entre les acteurs qui renforcent les initiatives de développement local.

Claude Courlet (2001), note ainsi que « Le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques ». Ces ressources vont être exploitées par les acteurs pour lancer la dynamique de production

¹LORTHIOIS J. (1996), « Le diagnostic local des ressources », ASDIC-Edition W. Dans BELATTAF. M etIDIR. A. (2006), op cité, p. 12.

locale. Il ajoute que le territoire doit être « l'émanation d'une logique de l'action collective qui s'incarne dans des institutions sociales qui produisent des normes ».¹ Enfin, « Le territoire représente le point d'ancrage de développement local, en plus d'en fournir les ressources, il regroupe les acteurs qui partagent certaines formes d'identités de même qu'une dynamique particulière ».² Le groupe de recherche en administration publique, note que « Le Territoire est tout simplement un substrat qui supporte le processus de développement ».³ Ici, l'ancrage territorial fait référence aux dimensions du territoire qui sont d'ordre identitaire (le territoire a une identité propre à lui : un nom, des limites, une histoire, des acteurs,...), matériel (le territoire possède des caractéristiques naturelles, des ressources,...) et organisationnel (le territoire possède une organisation des acteurs sociaux et institutionnels : des rapports hiérarchiques, ou de même catégorie). Cependant, le territoire n'est pas donné (il n'existe pas partout), il faut le construire. C'est notamment ce que notent Ferguène A. et Banat R. (2009)⁴, mais aussi, celui-ci peut servir de support à plusieurs processus de développement, un réceptacle.

3.1.2 Acteurs agissants sur le territoire

Il existe plusieurs acteurs, sur un même territoire, qui se différencient tant sur les plans économiques et sociales que sur les logiques adoptées. Sur ce point, Lothiois⁵ (1996) considère trois types d'acteurs sur le territoire :

➤ Acteurs institutionnels

Englobent l'ensemble des acteurs ayant un pouvoir légitime et élus démocratiquement. Autrement dit, tous les acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrées ou décentralisées. Ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi-publics.

➤ La communauté

¹COURLET Claude (2001), « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris, p. 34

²BONNER Frédérick (2006), « Le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska », Mémoire présent à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences en Géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, janvier 2006, p. 15.

³GAGNON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al (2003), « Valorisation des expériences de développement local en Haïti », annexe 7 Développement local, Groupe de recherche en administration publique et management internationale (GRAP) / Chaire J.W McConnell de développement local, Université de Sherbrooke, septembre 2003, p. 9.

⁴FERGUENE A et BANAT R. (2009), « Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en syrie », revue d'Economie Régionale et Urbaine N°4, (2009), pp. 684-685.

⁵LORTHIOIS J. (1996), op cit, dans BELATTAF. M et IDIR. A. (2006), op cit, p. 12

Elle représente l'ensemble des individus vivant et agissant sur un territoire donné, et qui partagent des valeurs, des normes, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations avec leur environnement, et les mêmes problèmes. En d'autres mots, la communauté est « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué. ».¹ Elle est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local.

➤ **Les acteurs économiques**

désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en l'influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également, ils correspondent à l'ensemble des banques et des bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de ce fait, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

3.2 Les approches territoriales du développement local

Ce sont les nouvelles approches du développement local qui partent de la construction de nouvelles grilles d'analyse et prennent en considération un élément nouveau, par rapport aux approches traditionnelles, qui ont été longtemps dissimulées dans l'analyse économique.

Nous nous limiterons, dans le cadre de ce point, à quelques explorations des différentes approches du développement territorial, à savoir les approches du district industriel, des Systèmes Productifs Localisés (SPL), des milieux innovateurs et des clusters.

3.2.1 Le district industriel

Becattini (1992) a défini le district industriel comme étant « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfait entre communauté locale et entreprises».²

D'après cette définition, le district se compose de deux éléments très importants : une collectivité soudée par un système de valeurs culturelles partagées par tous et une population

¹PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), p.18.

²BECCATINI G (1992), « le district marshallien : une notion socio-économique », dans BENKO George et LIEPETZ Alain (sous la direction de). (1992), « les régions qui gagnent, district et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Ed. Presses universitaires de France (PUF), Paris, PP. 36-37

d'entreprises entretenant des relations de concurrence et de coopération. L'osmose entre ces deux éléments est une caractéristique essentielle du district.

Les principales caractéristiques du district industriel :¹

- Existence d'une communauté locale
- Une forte intensité d'entreprises
- Une main-d'œuvre professionnelle et spécialisée
- Le marché du district
- Une concurrence intense et une information partagée sur le marché
- L'adaptabilité du système
- L'introduction de nouvelles technologies
- Le système de financement
- Les éléments qui dynamisent le district industriel
- Une conscience des classes sociales et une appartenance locale

3.2.2 Les systèmes productifs locaux (SPL)

La notion du système productif local est apparue en France pour décrire le cas français qui connaît une dynamique positive de composition globale des territoires. Cette notion de SPL se réfère aussi à l'économie régionale, relative notamment à l'innovation. Elle est issue de la lignée des travaux sur les districts industriels. Elle partage ainsi certaines caractéristiques comme le regroupement de petites et moyennes entreprises, et le partage d'un même système de valeurs.

Claude Courlet (1994) définit le SPL comme « une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence de plusieurs branches industrielles ».²

La DATAR classe les SPL en quatre types :

- Les SPL de type « district industriel italien »
- Dans les SPL technologiques de type district technologique en milieu innovateur
- Dans les SPL émergents et grappes de PME en émergence

¹BECCATINI G (1992), op cit, dans BENKO G. et LIPIETZ A. (1992), op cit, p. 39

²COURLET Claude, « les systèmes productifs localisés », dans, « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Claude COUELRT et Bernard SOULAGE ? Ed. L'Harmattan, Paris 1994, pp. 17-18.

- Les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises

3.2.3 L'approche des milieux innovateurs

Le concept de milieu innovateur est dû sans contexte aux chercheurs et aux collectifs de recherche associés dans le cadre du GREMI¹ (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs – Association Philippe AYDALOT). Elle interprète le développement local comme étant un effet des processus innovateurs et des synergies à l'œuvre sur un territoire donné. Selon cette approche, le milieu est conçu comme un ensemble de relations qu'entretiennent les acteurs d'un territoire donné et sont liées au contexte territorial qui les valorise. L'innovation n'apparaît plus comme un ensemble de paramètres techniques mais plutôt comme une « vision plus territorialisée : l'innovation est alors la création d'un milieu (pour répondre à un défi ou à un besoin local par l'utilisation de l'expérience locale).² Elle est le fruit de l'inventivité du milieu et répond au besoin de développement local, moyen que se donne une société pour progresser. Aussi avancée que soit l'innovation, elle ne peut réussir que si elle repose sur des éléments de continuité avec l'expérience acquise par le milieu ».³

3.2.4 L'approche des clusters

A la fin des années 1980 et début des années 1990, un nouveau mode de concentration géographique des entreprises commence à prendre de l'ampleur un peu partout dans le monde. Des concentrations géographiques d'entreprises interconnectées que Michael Porter (1990) appellent « clusters », sont devenues des faits frappants et importants dans les analyses microéconomiques de la compétitivité des entreprises et du rôle de la localisation en termes d'avantages compétitifs.

A propos de la définition du concept de cluster, Porter (1990, 1998) le perçoit comme « une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes, d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent ».⁴

¹FRGUENE A. (1999), « Dynamiques territoriale et milieux innovateurs », Cahiers du CREAD, N°50, 4^{ème} trimestre, 1999.

²(AYDALOT Ph, 1985, p. 16) cité dans : PEYRACHE6GADEAU Véronique, « la contribution de Philippe aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs », dans RERU N°/1999, p.627.

³COURLET Claude, « les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? », dans COUELRT Claude et SOULAGE Bernard, 1994, « industrie, territoires et politiques publiques », Ed. L'Harmattan, paris, p. 23.

⁴PORTER M. cité dans : LARGIER Arnaud & al (2008), « clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux », Institut d'Aménagement et d'Urbanisation de la Région d'Ile de France (IAURIF), Paris, p. 10.

Le cluster est perçu comme un mode nouveau d'organisation spatiale des entreprises. Il combine entre les avantages de la grandeur du marché et les avantages de l'organisation hiérarchique ou de l'intégration verticale des activités. Il permet surtout de mieux valoriser la chaîne de valeur des entreprises. Entre autre, le cluster notamment sa dynamique, résulte de la présence et de la combinaison de certaines caractéristiques qui sont ¹:

- La présence de clients locaux
- La présence de fournisseurs locaux spécialisés
- L'interdépendance des industries
- La présence d'un certain degré de rivalité entre les entreprises.

4 L'association du développement local à son environnement

Les collectivités ont une responsabilité dans l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie et jouent un rôle essentiel dans le développement local. Faire converger ces deux objectifs, c'est renforcer l'attractivité économique du territoire, créer des emplois non délocalisables et de la valeur pour les habitants. Face à l'urgence écologique et sociale, l'action *locale* est nécessaire, et les associations ont là un rôle majeur à jouer.

4.1 Un croisement des logiques : économique, sociale et politique²

Le projet de développement local suppose l'association de trois approches : économique, sociale et politique. Ceci s'explique, d'une part, par la multiplicité des acteurs participant au projet, et par conséquent, la multiplicité des visions. D'autre part, ce croisement de logiques reflète le caractère global du développement, qui considère la nécessité d'allier les approches transversale et complémentaire (horizontale et verticale). Le croisement de ces logiques s'illustre notamment par :

- L'association des compétences des différents acteurs (compétences économiques, sociales et politiques) et la synergie de leurs actions.

- La prise en compte d'une approche de fonctionnement systémique, autrement dit, la considération du territoire comme un système composé de plusieurs sous-systèmes (sous-système économique, sous-système social et sous-système politique) dont il faut appréhender

les interrelations et interdépendances dialectiques.

¹DOLOREUX D., SHEARMUR R., CHENARD Ph. (2007), « la création et le développement de clusters maritimes au Canada et en Europe », Revue d'Economie Régionale et Urbaine N°3, 2007, p. 268.

²TAGUET Younes, 2014, Gouvernance territoriale et développement local : Illustration par le cas de la zone d'activités de la commune d'El-KSEUR, En vue de l'obtention du diplôme de master En Management Economique Des Territoires et Entrepreneuriat, Université A. MIRA de Bejaia.

- Enfin, la valorisation des complémentarités entre les actions provenant des niveaux national, régional et local, et de différents secteurs (éducation, santé, industrie, agriculture, tourisme,...).

4.2 L'articulation du local à son environnement¹

Le local est perçu comme étant « l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises, et en particulier les petites, se créent et se développent ». Bien évidemment, cet environnement comporte en plus des entreprises, d'autres acteurs (institutions publiques, administrations, population, associations,...). L'environnement immédiat, en l'occurrence le local, se trouve ainsi situé dans environnement global, plus grand, qui l'englobe, et avec lequel il entretient des relations particulières. Au niveau local, ces relations sont de deux ordres : internes et externes.

4.2.1 Les relations internes à l'environnement local

Elles représentent les relations qu'entretiennent les acteurs du territoire entre eux. Autrement dit, ce sont des relations « exclusivement internes » au territoire qui entretiennent sa cohésion et sa solidarité. La plus petite échelle des relations internes est le quartier ou le village, car ils constituent l'unité idéale pour porter un diagnostic dynamique afin de mobiliser l'ensemble des réseaux familiaux, communautaires et institutionnels aptes à transformer les opportunités en actions. Ces différentes relations internes peuvent se constituer en microprojets de développement à différentes échelles : quartier, ville,...

4.2.2 Les relations externes à l'environnement local

Elles concernent les relations entre territoire. C'est ici que s'appréhende le local par rapport au global dans lequel il est contenu avec d'autres territoires. Ces relations se traduisent par une coopération intercommunale, c'est-à-dire, une coopération décentralisée et de partenariat. Cette coopération permet de développer un système d'échange très intense dont les résultats peuvent être plus que proportionnels aux efforts. Elle mobilise tous les acteurs partageant les mêmes préoccupations et les mêmes visions. Le fruit de ces relations extra-locales peut se traduire également par un ancrage territorial des acteurs.

¹BELATTAF. M ET IDIR. A (2006), op cit, p.14

Section2 : Politique publique de l'aménagement du territoire : concept et caractéristiques

L'aménagement de territoire est une action géographique au sens fort du terme, c'est à dire qu'il contribue à modifier la géographie d'un certain territoire en agissant sur une ou plusieurs de composantes-réseaux de communication, développement urbain ou localisations industrielles.

Dans la section suivante nous allons procéder à une présentation détaillée de la notion de politique publique d'aménagement du territoire, ses principaux acteurs, son parcours au fil du temps ainsi que les critères qui la spécifient.

1. La politique publique d'aménagement du territoire**1.1.Définition des politiques publiques**

Il existe plusieurs définitions de la notion « **politique publique** » qui est un terme assez récent, il a été introduit dans les années 70 comme traduction littérale du terme « **public Policy** ». Il s'oppose au terme « **la politique** » ou « **politics** », qui désigne les activités et les luttes des acteurs politiques traditionnels (notamment partis politiques, groupes d'intérêts, syndicats ou nouveaux mouvements sociaux) visant la conquête du pouvoir législatif ou gouvernemental dans le respect des règles constitutionnelles et institutionnelles rendu en anglais par le terme de « **Policy** »¹.

1.2.Définition de la politique d'aménagement du territoire

La notion d'« aménagement » connaît des usages fluctuants. Au XIX^e siècle, le terme « aménager » est appliqué en France aux forêts puis aux mines. Aménager une forêt, c'est la gérer dans l'espace et dans le temps, de façon à l'exploiter sans l'épuiser ; aménager une mine, c'est y conduire tous les travaux préparatoires à l'extraction du minerai et organiser l'espace dans et autour de l'exploitation. Au XX^e siècle, le terme est appliqué plus largement au territoire.

Pour certains, l'aménagement peut être défini comme une fonction humaine universelle qui répond à un besoin anthropologique d'organiser et de planifier la vie collective dans une aire géographique donnée. Cette fonction universelle se déclinerait alors sous autant de formes, pratiques et mises en ordre de l'espace qu'il existe de sociétés, d'époques ou de lieux.²

¹Corinne Larrue, Frédéric Varone, Peter Knoepfe, 2005, Analyse et pilotage des politiques publiques, Editer SomediaBuchverlag, 2^{ème} édition inchangée, Paris, 384p.

²Xavier Desjardins, 2021, L'aménagement du territoire, Éditeur : Armand Colin, Ed° 2, Paris, p208.

L'aménagement suppose la présence d'un territoire, d'une collectivité exprimée par un pouvoir ou une autorité qui dirige l'action de transformation et assure les arbitrages nécessaires. L'aménagement du territoire désigne à la fois l'« Action d'une collectivité sur son territoire, et le résultat de cette action. C'est l'« action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, soit au niveau local (aménagement rural, urbain, local), soit au niveau régional (grands aménagements régionaux, irrigations), soit au niveau national (aménagement du territoire) ». C'est aussi le « résultat de cette action » (Brunet R et al 1995,29).

L'aménagement est une action raisonnée de la collectivité sur son territoire. C'est l'action de restructuration d'un espace donné en exploitant les atouts et limitant les contraintes et les gaspillages par une utilisation rationnelle de l'espace et des ressources, afin d'assurer le bien-être du groupe social et l'équité territoriale. Le gaspillage est à la fois économique, spatial et humain tandis que l'équité se situe au niveau de l'homme, du citoyen, du producteur, du consommateur...¹

La définition que donne Eugène Claudius-Petit de cette nouvelle politique est la suivante : « L'aménagement du territoire, c'est la recherche dans le cadre géographique de la France d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique », in Pour un plan national d'aménagement du territoire, 1950. Trois idées sont contenues dans cette définition :

- L'aménagement du territoire apparaît comme une exigence de justice spatiale : la correction des disparités (depuis Paris et le Désert Français de Jean-François Gravier, livre marquant de 1947, qui a un écho dans tout l'appareil d'État).

- L'aménagement du territoire apparaît aussi comme une exigence économique en termes de croissance d'efficacité et de développement.

- L'aménagement du territoire est une exigence technique qui introduit l'idée d'une spécialisation fonctionnelle des territoires. Ralliant la poly-fonctionnalité et la diversité, la technique avancée, propre et la moins coûteuse.²

¹Cf. Belhedi A – 1978 : Politique et aménagement urbain. Journée Géographique de l'A.G.T, FLSH, Tunis.

²Amor Belhedi, 2010, L'aménagement du territoire Principes & approches, Université de Tunis Faculté des Sciences Humaines & sociales.

1.3.Objectifs de la politique d'aménagement de territoire

De manière efficiente, en matière d'aménagement du territoire, on retrouve plusieurs formes d'objectifs¹ :

- Assurer la croissance économique des régions et partant de l'économie nationale dans son ensemble (support de la croissance), assurer une utilisation optimale de l'espace et des ressources naturelles et humaines ;
- Rechercher la justice sociale par une meilleure répartition des fruits de la croissance, des équipements, des infrastructures socio-collectifs, corriger les disparités intra et inter spatiales de développement
- Résoudre des problèmes de cohésion nationale, éviter les problèmes de dislocation de l'ensemble nationale, intégrer les localités (régions, communes) à l'ensemble national
- Maîtriser les problèmes de dégradation de l'environnement, améliorer le cadre et l'espace de vie.

2. Les acteurs de la politique publique d'aménagement du territoire : gouvernance et coordination

Les aménagements de territoires sont sous la responsabilité de différents acteurs. Ceux-ci agissent à plusieurs échelles et possèdent des compétences et des sources de financement

Donc l'aménagement du territoire exige la coopération entre plusieurs acteurs et encourage l'action participative dans la réalisation des projets visant un développement territorial, dont les principaux acteurs sont :

2.1.L'Etat : Conception de la Politique d'aménagement du territoire

L'Etat est considéré comme l'acteur principal qui intervient dans les politiques d'aménagement du territoire, dans la répartition de la richesse nationale et sur l'aspect social, car il est le seul acteur ayant le pouvoir de réaliser de telles sortes de projets. Il prend en charge tous les projets convoitant le développement du territoire national à travers la politique de décentralisation qui se base sur la solidarité nationale ainsi que sur la coopération interrégionale, il est à la fois un concepteur et exécuteur des politiques d'aménagement du territoire².

Alors, l'Etat définit toujours les grandes orientations au niveau national à moyen et long terme, il reste le premier acteur, notamment par le biais de financement des projets et ainsi

¹Mérigot Jean-Guy. Les options d'une politique d'aménagement du territoire. In: Revue économique, volume 8, n°6, 1957.

². MENY Yves et THOENIG Jean-Claude, Les politiques publiques, Paris, PUF, 1989, 391 p.

qu'en contrôlant leur réalisation. L'Etat donc et en position d'intervenir à toutes les échelles en signant des contrats et en participant à l'élaboration des documents définissant les projets d'aménagement.

2.2.La société civile

Les citoyens participent à l'aménagement du territoire à travers leur implication dans des associations, des conseils de quartiers et des débats publics ; c'est ce que l'on nomme la démocratie participative. Ils sont consultés dans le cadre d'enquêtes publiques avant la réalisation des projets d'aménagement et peuvent manifester leur mécontentement, notamment lors de manifestations pour ou contre la réalisation de certains projets.

L'aménagement des territoires est conçu pour améliorer la vie des citoyens. Ces derniers participent à cette politique dans la mesure où ils sont électeurs et participent donc à la désignation de leurs représentants, au plan local ou régional. Toutefois, la participation des citoyens à l'aménagement des territoires ne se limite pas au processus démocratique

Un acteur puissant ayant une influence importante sur l'aménagement du territoire. La concentration démographique, le taux de variation (nombre de natalité et celui mortalité), aussi les conséquences engendrées par la localisation et la délocalisation des populations durant le temps, ajoutant à cela le comportement et les activités de la population sur le territoire (consommation, voyage, participation dans le choix de leurs représentants lors des élections, etc.). Tous ces éléments peuvent apporter un plus au territoire¹.

2.3.Les entreprises

Les entreprises influencent massivement sur le devenir du territoire. Les mutations créées par ces entreprises localisées varient en fonction de certains critères comme la taille de l'entreprise (petite, moyenne ou grande), ainsi son domaine d'activité. De là en distingue entre la manière dont les petites et les moyennes entreprises se localisent. Elles se trouvent concentrées dans une même zone, leurs activités limitées et leurs tailles sont réduites, mais les grandes entreprises se trouvent localisées au niveau local, national, et international (les filiales), c'est le cas des firmes transnationales qui s'installent dans leurs pays et disposent de filiales dans d'autres pays².

Ces entreprises par contre ne façonnent pas que l'espace régional, elles façonnent l'espace régional, national, et international d'où on pourra différencier les rôles et l'influence de ces

¹Mérigot Jean-Guy. Les options d'une politique d'aménagement du territoire. In : Revue économique, volume 8, n°6, 1957.

entreprises sur le territoire d'accueil lors de leurs implantations ou alors de délocalisations (absorption de chômage, attraction de nouveaux investisseurs, la part d'impôts, la satisfaction des marchés, l'offre de services, etc.)

2.4. Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales (locales) sont les structures administratives décentralisées de l'Etat qui possèdent des compétences à leur échelon. Elles ont désormais un rôle déterminant dans l'aménagement des territoires. Car elles sont plus à même que l'Etat de proposer des projets correspondant aux réalités locales, comme chacune d'elles possède des compétences propres.

Les collectivités territoriales sont gérées par les élus locaux dotés de compétences globales sont variées notamment dans les domaines relatifs au développement économique territorial, à l'organisation et gestion des déchets, transport et entretien de la voirie, -construction, entretien et fonctionnement des écoles primaires, -protection de patrimoine (réserves naturelles régionales)

Les collectivités territoriales constituent un acteur principal qui réalise les projets d'aménagement, puisque l'aménagement du territoire national, commence par l'aménagement des territoires locaux. Donc une bonne/mauvaise organisation du territoire local est la conséquence d'une bonne/mauvaise organisation du territoire national. En effet l'aménagement des espaces locaux forme la base de toutes les politiques d'aménagement du territoire.

3. Etapes et évolution de la politique de l'aménagement du territoire : de l'approche centralisée au développement durable¹

L'aménagement du territoire assure en effet un rôle de mise en cohérence des différentes dimensions du territoire en vue d'assurer la compatibilité entre ses diverses fonctions. En mobilisant diverses disciplines (géographie, l'économie, l'histoire, la sociologie, l'écologie, le droit, etc.) il cherche à proposer une réponse coordonnée à une problématique, et non autant de réponses que de regards disciplinaires.

En tant que processus de décisions publiques, l'aménagement du territoire doit intégrer l'information de la population, sa participation, la concertation entre les acteurs, etc. pour élaborer des politiques et modalités consensuelles de gestion du territoire. Face à la demande de gestion du paysage, l'aménagement du territoire se positionne donc comme une discipline

¹ XAVIER DESJARDINS, 2017, L'aménagement du territoire, Ed Armand Colin, 2e édition, 11 rue Paul Bert Paris, p208.

et une technique ouverte aux divers regards scientifiques et sociétaux, à travers une démarche pluridisciplinaire et concertée.

3.1. Les étapes de la politique d'aménagement du territoire

L'aménagement passe par plusieurs étapes nécessaires quel que soit l'échelle considérée (locale, régionale ou nationale) ou la nature de l'aménagement (urbain, rural, industriel, touristique...).¹

3.1.1. Le bilan diagnostique

Il consiste à faire l'état des lieux de l'espace concerné, procéder à un bilan territorial global qui touche tous les aspects de la zone : les données physiques, la population et la démographie, les activités, les infrastructures et les équipements sociaux, l'urbanisation...

3.1.2. Les prévisions et les scénarios

A partir de l'analyse de la situation d'une zone donnée, on doit établir les prévisions futures selon les méthodes classiques de prévision.

Pour cela, il y a lieu de déterminer les besoins et de faire les projections futures sur la base de normes communément acceptées comme la grille d'équipement de la population, des taux de desserte indispensables, du niveau d'équipement de la population ou des conditions de vie (logement, équipement des ménages...)

3.1.3. Les objectifs et les partis d'aménagement

En plus des hypothèses qui servent aux prévisions, il y a aussi les choix opérés au niveau de l'aménagement qui concernent les partis d'aménagement. On peut envisager cela à différents niveaux qu'il convient de combiner. On peut mentionner quelques exemples :

- Ouverture ou non sur la mer avec tout ce que cela implique au niveau des zones à urbaniser, du paysage urbain et ses répercussions sur les coefficients d'occupation ou d'utilisation du sol...
- Habitat individuel à faible densité ou habitat collectif
- Ségrégation et déséquilibre inter-zones ou mixité sociale et rééquilibrage des différentes zones avec la diversité et la création des zones d'emploi qui sont nécessaires.
- Renforcer le centre principal ou développement de centres secondaires avec tout ce que cela implique en matière de desserte, des centres secondaires à développer...
- Transport collectif ou développer la motorisation avec la voirie et les parkings correspondants...

¹AmorBelhedi, 2010, L'aménagement du territoire Principes & approches, Université de Tunis Faculté des Sciences Humaines & sociales.

3.1.4. Les actions à entreprendre et les implications

Chaque parti d'aménagement conduit à mettre en place un certain nombre d'actions à mettre en œuvre qu'il s'agit de recenser et de préciser davantage. Les études d'impact des projets structurants sont à mener en matière d'avantages comparatifs, d'environnement.

3.1.5. Le montage

Il s'agit de procéder aux études de faisabilités des principales actions préconisées dans un plan d'aménagement avant de procéder au montage financier et institutionnel.

- Les études de faisabilité
- Le montage financier
- Le montage institutionnel

3.1.6. Le contenu du plan

Le contenu du plan d'aménagement varie selon les échelles et le secteur en fonction du Code de l'aménagement mais deux documents sont souvent incontournables : le plan et le règlement qui permettent la gestion et le suivi.

- Un plan ou plus à une échelle déterminée en fonction de la nature du plan et de l'importance de la zone concernée
- Un règlement qui permet de fixer les règles d'occupation de chaque zone.

La mise en œuvre

La mise en œuvre de tout plan d'aménagement nécessite le contrôle et le suivi de la réalisation en vue de pouvoir corriger à terme et en temps opportun les mesures à entreprendre. Un service ou une personne doit être affecté à cette tâche.

En plus, tout plan d'aménagement doit être révisé à terme totalement ou partiellement selon les cas pour une période qui ne dépasse pas souvent les dix ans.

3.2.L'évolution de la politique de l'aménagement du territoire

Deux approches essentielles reflètent cette évolution, et se présentent comme suit :

3.2.1. Approche centralisée : politique a-spatiale d'aménagement du territoire (1960)

Politique consistant à rechercher, dans le cadre géographique national, la meilleure répartition des activités économiques en fonction des ressources naturelles et humaines. L'aménagement du territoire consiste, par une action volontariste de l'État, à répartir harmonieusement sur le territoire national les hommes, les activités, les outils d'éducation, les infrastructures de transport. Cette politique s'inscrit donc en opposition avec les lois économiques du simple jeu de marché. Elle se veut correctrice des déséquilibres géographiques,

entre régions, entre villes et campagnes, entre zones dynamiques et zones déshéritées. Elle va souvent de pair avec la planification.

Initiée en 1955, cette politique a pris réellement son essor dans les années 1960-1970 (avec, notamment, la création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, ou D.A.T.A.R.). Elle est passée ensuite à une phase de stagnation, d'hésitation, voire d'usure, et semble avoir repris un certain élan depuis le début des années 1990. Depuis 1981, l'aménagement du territoire a été fortement influencé par deux phénomènes marquants. En premier lieu, en mars 1982, la loi de décentralisation dite « loi Deferre » pose le principe de la libre administration des collectivités territoriales (communes, départements, régions), leur donnant des pouvoirs politiques et économiques considérables. Mais, profitant de cette nouvelle liberté, les collectivités locales les plus riches ont eu tendance à accentuer leur avance. En second lieu, l'Europe est désormais le cadre naturel de l'aménagement du territoire, notamment via le F.E.D.E.R. (Fonds européen de développement régional).

En 1991-1992, une politique de délocalisation en province d'administrations et de services publics est lancée. Une loi d'orientation pour l'aménagement du territoire est adoptée (loi du 4 février 1995).

3.2.2. Approche territoriale et développement durable de l'aménagement du territoire¹

En 1999, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire met en place les modalités de l'intercommunalité, confie aux régions la reconnaissance des périmètres des pays, « territoires de projet ». S'y ajoutent une loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain et une loi d'orientation agricole. En 2003 s'ouvre une nouvelle étape avec la modification de la Constitution relative à l'organisation décentralisée de la République. En 2005, la D.A.T.A.R. est remplacée par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, ou D.I.A.C.T. En 2005, le gouvernement décide de créer des pôles de compétitivité industriels, principalement liés à la recherche-développement.

Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) définit l'aménagement du territoire comme « La méthode employée par le secteur public pour influencer la répartition des personnes et des activités dans des espaces à diverses échelles, ainsi que l'emplacement des diverses infrastructures et des zones naturelles et de

¹Denis Lepicier, Gwénaél Doré et Abdoul Diallo, Décembre 2014, Pays et intercommunalité, quelles conséquences de la réforme des collectivités territoriales?, Revue de l'économie rurale.

loisirs. Les activités d'aménagement du territoire sont réalisées à différents niveaux administratifs et gouvernementaux (niveau local, régional ou national), tandis que les activités de coopérations dans ce domaine sont aussi réalisées dans un cadre transfrontalier, transnational et européen ».

4. Critères politiques d'aménagement du territoire

On peut distinguer deux séries d'options relatives les uns aux objectifs à atteindre, les autres à l'action à entreprendre ;

4.1. Les options relatives aux objectifs à atteindre

La considération des objectifs devrait retenir très longtemps l'attention des aménageurs, cette série d'options se focalise sur trois points :

4.1.1. Critères économiques ou critères sociaux

Certes, nul n'a contesté que l'objectif ultime de la politique d'aménagement de territoire fût le bonheur des habitants où le bien commun. Il implique l'augmentation du produit national, il ne peut se réduire à celle-ci, D'une part, l'amélioration des conditions de vie n'est pas indifférente à la répartition de ce produit. Il se peut, d'autres parts, que la maximisation du produit national engendre des conséquences sociales insupportables. A côté des aspects Comptabilisables des phénomènes, doivent être retenus ceux qui ne le sont pas. Mais comment parvenir à harmoniser les impératifs économiques et sociaux ?

Plusieurs thèses devaient s'affronter, les unes donnant la priorité aux critères économiques, en justifiant qu'il faut en premier lieu s'efforcer de déterminer les conditions de la maximisation du produit national, puis examiner les conséquences sociales inadmissibles, pour enfin, calculer la marge dont il faut s'écarter de produit maximum afin de supprimer les effets dommageables et là s'apparaîtrait le coût de l'amélioration sociale acquise. Les autres donnent la priorité aux critères sociaux en s'appuyant qu'il faut commencer par la recherche et l'analyse des désirs sociaux des intéressés et des modifications des structures sociales existantes qu'ils impliquent, pour tenter de les satisfaire au moindre coût. Enfin, il est aussi suggéré qu'il est préférable de définir d'abord les objectifs sociaux en termes de minimisation du malheur plutôt en termes de maximisation du bonheur, c'est à dire de chercher à supprimer les souffrances les plus criantes, pour essayer ensuite d'éliminer le gaspillage sur le plan économique¹.

¹Mérigot Jean-Guy. Les options d'une politique d'aménagement du territoire. In: Revue économique, volume 8, n°6, 1957.

4.1.2. De l'objectif national aux objectifs territoriaux

Tous participants à une politique d'aménagement doivent être unanimes à reconnaître que l'objectif d'une politique d'aménagement est d'ordre national, les objectifs régionaux ou locaux devant leur être subordonnés. Comme la satisfaction de l'intérêt national peut être incompatible avec la poursuite de l'intérêt d'une région.

4.1.3. Aménagement à long terme où à moyen terme (Horizons de la politique d'AT)

Il est toujours nécessaire de penser à long terme, avec la prise en compte de l'opportunité d'une échéance à moyen terme, en ce sens on a évoqué le temps démographique, le temps politique, le temps technique, le temps sociologique et le temps économique qui est défini par la situation de plein emploi dans lequel se trouve l'économie de pays. Cependant on est dans l'obligation de tenir en compte des caractères spécifiques des différentes régions.

4.2.Options relatives aux actions à entreprendre

Quant aux actions, deux devaient donner lieu à des vifs débats :¹

4.2.1. Entre une planification poussée où simple orientation

Une certaine planification doit être inévitable pour chaque aménageur où participant à l'action d'aménagement, comme ils auraient le choix d'une planification véritable, détaillée et impérative où de se contenter d'une simple planification indicative des grandes lignes à suivre.

4.2.2. Action-dispersion ou l'action-concentration

Faut-il saupoudrer le territoire d'une multitude d'activités nouvelles, où faut-il rechercher des pôles de nombre restreint mais de grandes dimensions. La question qui fait de cette option l'une des plus dramatiques et la plus actuelle. D'utiles précisions doivent être apportées sur la distinction qui doit être faite du point de vue économique entre la décentralisation et la déconcentration.

¹Alain Beitone, Christophe Rodrigues, Camille Abeille-Becker, 2013,Économie, sociologie et histoire du monde contemporain, Éd Armand Colin, Paris, p704.

Section 3 : Politiques d'aménagement du territoire en Algérie

L'aménagement du territoire entendu au sens d'organisation de l'espace sur lequel vivent des populations a toujours existé, l'homme l'ayant progressivement maîtrisé et adapté à ses besoins et à son mode de vie.

L'Algérie a procédé à l'aménagement par l'élaboration de plusieurs plans d'aménagement du territoire depuis l'indépendance.

**1. Evolution de la politique d'aménagement du territoire en Algérie
l'industrialisation**

Les tentatives d'aménagement du territoire remontent aux premières années d'après l'indépendance.

1.1.La période 1962-1965

Plusieurs éléments faisant partie, bien plus que des prémisses de la stratégie de développement du territoire algérien, notamment :

- La naissance d'un radicalisme social ; mobilisation d'un mouvement ouvriers, paysans et intellectuels de gauche ;
- La création d'industries publiques économiques (IPE), telles que SONATRACH, pour Prendre en charge les grands projets ;
- Le recentrage et la réorientation des projets légués par le Plan de Constantine et leur lancement effectif mettant en concurrence les pays occidentaux (ex-URSS, France, USA) : la sidérurgie d'Annaba, l'usine de liquéfaction du gaz naturel d'Arzew (CAMEL), en particulier. Toutefois, à cette époque la politique du gouvernement algérien a trouvé énormément de difficultés en matière de relation avec le secteur industriel en capitaux étrangers. Après la première période 1962-1965, l'Algérie a élaboré une stratégie de développement en 1966.

1.2.La stratégie Algérienne de Développement 1966

Il s'agit d'une stratégie à long terme sur un horizon d'une quinzaine d'années. Cette stratégie vise d'atteindre l'autonomie technologique de l'Algérie, créer ses propres équipements et assurer la transformation de ses produits industriels en utilisant ses propres moyens. Deux objectifs ont été tracés ; les industries de base (sidérurgie et pétrochimie) et les industries de transformation (biens d'équipement). Malgré quelques différences, cette stratégie était fortement inspirée du modèle « des industries industrialisâtes » défini par M.de Bernis. Le modèle d'industrialisation adopté par l'Algérie s'articulait autour de trois types d'actions :

- La prise en main graduelle du potentiel et de l'organisation industrielle héritées par la colonisation (autogestion des biens vacants, nationalisation des circuits commerciaux, rachat du circuit bancaire, instauration d'un monopole étatique pour le commerce international, etc.) ;
- La nationalisation des mines et des hydrocarbures pour dégager des richesses nationales, et qui serviront à leur tour comme de puissants instruments pour le soutien d'un développement autonome ;
- Et enfin, l'accroissement des investissements à travers le territoire pour élargir son potentiel productif.

1.3.Période 1967-1979

Pendant cette période le secteur de production industrielle a été plus productif en matière d'industrialisation. Quelques aménagements ont été organisés aussi, à travers notamment :

- Le plan triennal (1967-1969) ;
- Le premier plan quadriennal (1970-1973) ;
- Le second plan quadriennal (1974-1977) ;
- Les deux années 1978-1979 hors plan.

Le second quadriennal et dans le but de satisfaire les besoins financiers des communes une politique de création d'entreprises a été mis en place. Tandis que durant les deux années 1978 et 1979 sont nées les conditions de création de mise en œuvre d'un aménagement du territoire notamment à travers la création du Ministère de la Planification et de l'aménagement du Territoire (MPAT) en 1979, et la naissance de plus de 105 entreprises locales. La mise en place des différentes stratégies industrielles a abouti à des résultats contrastés durant cette période.

- Jusqu'en 1973 (période avant la forte hausse des prix du pétrole). Un engagement matérialise pour l'instauration du modèle autocentré (Gestion Sociale des Entreprises (GSE), doctrine financière, en particulier) ;
- L'année 1971, nationalisation des hydrocarbures, proclamation de la réforme agraire (GSE) ;
- La phase allant de 1974 à 1979 a connu une accélération de l'investissement industriel et se caractérise par un recours à l'assistance technique étrangère et à l'endettement extérieur. Cette phase de maturité vient juste après la hausse du prix du pétrole.

1.4. La période 1980-1989 : PAT à l'épreuve de la restructuration des EP

La période de restructuration organique et financière des entreprises Algériennes (de 13 sociétés nationales à 120 entreprises publiques économiques) se caractérise par un bon spectaculaire qui met en place des capacités de production. Cette situation persiste jusqu'en 1984. Depuis le début de l'industrialisation jusqu'en 1980, la croissance de la consommation est, en général, due à la création des postes de travail qui a engendré d'importantes distributions de revenus. Après 1980, ce sont les augmentations des salaires dans le secteur public qui en sont la cause principale notamment celles intervenues de 1983 à 1985, et juste après 1985 c'est la chute dramatique de la consommation des ménages.

La stratégie de développement de l'Algérie a été en crise suite à la chute des prix du pétrole, une réflexion d'indice de productivité qui atteint un niveau de 159 en 1984 (indice 100 : 1969) pour l'ensemble de l'industrie va s'effondrer après la crise, se place à l'indice 94 en 1989, soit une chute de 65 points. La corrélation avec les hydrocarbures semble évidente et également avec le niveau des importations d'inputs, en particulier.

1.5. Période 1990-1999 : plan d'ajustement structurel

Elle correspond au plan d'ajustement structurel auquel l'Algérie s'est aligné suite à sa cessation de paiement. L'implication de l'Algérie pour la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne la soumet à une concurrence qui nécessite une mise à niveau : des villes, des territoires et des entreprises. Réfléchir sur l'image future de l'Algérie paraît indispensable et cela exige et impose la prise au sérieux du territoire.

2. Renouveau du politique d'aménagement du territoire Algérien : plan d'instrumentalisation de la politique d'aménagement du territoire

Des nouvelles politiques qui viennent compléter les travaux entamés en avant, en profitant pour corriger les erreurs commises dans le passé, pour procéder en mieux et profiter de l'expérience acquise, dans le domaine de l'aménagement du territoire. Depuis 2000, l'Algérie a essayé d'introduire un schéma d'aménagement qui conduit, et qui serait une réponse à la mondialisation de l'économie et à la concurrence des territoires.

2.1. Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)

Avec une durée estimée à 20 ans au départ, puis prolongée à 25 ans (horizon 2030 au lieu de 2025), le SNAT est défini comme « *un outil de perspective territoriale anticipant les ruptures et les risques* ». La prise en charge de son élaboration a été confiée à des bureaux d'étude algériens et français. Il est adopté aussi par voie législative et est ajusté chaque cinq ans. Le SNAT est donc une action territoriale volontariste de l'Etat visant à corriger les

distorsions spatiales car elles n'ont pas été soutenues par une politique à leur mesure. « *Plus que jamais, l'Algérie est tenue de trouver une solution à son sempiternel problème : une population en croissance rapide concentrée sur 9% du territoire, d'une part, et la valorisation et la protection des ressources naturelles, ainsi que l'emploi judicieux de ces ressources financières, d'autre part* »

L'ANAT peut être défini aussi comme un instrument prospectif et réglementaire de la politique de l'Etat, visant à assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national alliant l'efficacité économique, l'équité sociale, la promotion de l'homme et la protection de l'environnement ». Ce projet d'aménagement ambitionne à la fois la valorisation du territoire algérien pour le rendre plus attractif, plus dynamique, et la création d'un cadre de concertation et de coordination des besoins de la population et des enjeux territoriaux présents et futurs. Il n'est seulement pas qu'un document d'orientation fixant des grands principes mais une perspective d'actions et de mise en application.

2.2. Le diagnostic territorial¹

Le diagnostic du SNAT s'efforce de définir les principaux traits du territoire algérien et d'en envisager les tendances majeures du développement. Les points clef du diagnostic s'organisent de la manière suivante :

- Un environnement et des ressources naturelles menacées,
- Villes et campagnes en mutation,
- Des réseaux d'infrastructures incomplets.

Le diagnostic met en évidence la richesse des ressources, des écosystèmes et des patrimoines naturels et culturels de l'Algérie mais souligne également les nombreuses menaces qui pèsent sur eux (manque de potentiel hydrique, fragilité des sols) ainsi que les contraintes qu'ils fixent pour l'aménagement du territoire.

Les villes et les campagnes algériennes ont connu de profondes mutations sous l'effet de la croissance démographique et des évolutions socio-économiques des dernières décennies. L'urbanisation s'est généralisée à l'ensemble du territoire national (70% de la population urbaine), avec une densification du réseau dans la zone tellienne et une croissance spectaculaire dans le Sud et sur les Hauts Plateaux.

¹Abdelhakim, M. (2017). L'aménagement du territoire en Algérie : nouvelle orientation spatiale dans le contexte de libéralisation de l'économie. *Lucrările Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir*, Vol. 44, pp. 137-158. DOI:10.15551/lsgdc.v44i0.10

Bien que le nombre d'agglomérations se soit accru dans les dernières décennies, l'armature urbaine reste dominée par Alger et, dans une moindre mesure, Oran, Constantine et Annaba. C'est par la croissance de leur périphérie, et la l'expansion de grandes villes, que ces agglomérations continuent de croître. Ailleurs, les villes de plus de 100 000 habitants (Sétif, Djelfa, Blida, Skikda, Batna, Tlemcen,...) se multiplient et constituent le niveau supérieur de l'armature urbaine actuelle. Mais, il leur manque une assise économique suffisante pour diffuser la croissance. Parallèlement, la croissance urbaine se traduit par la multiplication des petites villes.

En dehors de quatre grandes agglomérations, les villes restent inaptes à remplir leurs fonctions économiques et sociales, au-delà de l'encadrement administratif. Les carences en matière de gestion urbaine, notamment dans les systèmes de transports et de circulation, handicapent le fonctionnement satisfaisant des activités économiques.

L'organisation des infrastructures de transport et de communication dont dispose l'Algérie doit être en cohérence avec les besoins de l'économie et la mondialisation pour appuyer la compétitivité et l'attractivité du territoire. Pour le moment les réseaux de transport restent discontinus et le réseau des communications est encore peu développé avec une qualité des services qui varie en fonction des régions.

Actuellement, la mondialisation élargit nos horizons avec une « géographie des flux et des lieux »¹ ou bien une « géographie des réseaux » qui se dessine : l'espace des flux qui résulte [d'internet] est une nouvelle forme d'espace, caractéristique de l'ère de l'information. De nouvelles configurations territoriales émergent des processus de concentration, décentralisation et connexion spatiales qu'impulse inlassablement la géométrie variable des flux planétaires d'informations.

2.3. Les scénarios de l'aménagement du territoire²

Le diagnostic met en lumière différents enjeux et défis pour l'aménagement du territoire algérien auxquels le SNAT s'efforce d'apporter des réponses cohérentes et déclinées au travers de quatre scénarios « possibles », réalisables compte tenu des évolutions en cours sur le territoire national, avec pour perspective l'élaboration d'une synthèse permettant de choisir un 5ème scénario, le scénario souhaité.

¹Musso (P) ; Crozet(Y), Joignaux (G) : « Le territoire aménagé par les réseaux » ; éditions de l'aube ; France ; 2002 ; P 23.

²Abdelhakim, M. (2017). L'aménagement du territoire en Algérie : nouvelle orientation spatiale dans le contexte de libéralisation de l'économie. *Lucrările Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir*, Vol. 44, pp. 137-158.

DOI:10.15551/lsgdc.v44i0.10

- L'équilibre volontariste
- La dynamique de l'équilibre
- Le territoire compétitif
- Le territoire dispersé
- Le scénario souhaité : Equilibre territorial et compétitivité

2.4. Les lignes directrices de l'aménagement du territoire¹

Quatre lignes directrices viennent structurer le SNAT et répondre aux enjeux du développement du territoire national tels qu'ils ont été identifiés dans le diagnostic puis déclinés en futurs possibles dans les différents scénarios :

- Organiser un territoire durable,
- Susciter les dynamiques du rééquilibrage territorial,
- Créer les conditions de l'attractivité et la compétitivité des territoires,
- Réaliser l'équité territoriale.

3. La politique de l'aménagement du territoire et le développement

Les dispositions de cette politique et de ces instruments d'aménagement du territoire est pour garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national, fondé sur les choix stratégiques que requiert un développement de cette nature, les politiques qui concourent à la réalisation de ces choix et la hiérarchisation des instruments de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire.

3.1. La politique d'aménagement du territoire

La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire est initiée et conduite par l'Etat. Elle est conduite en relation avec les collectivités territoriales, dans le cadre de leurs compétences respectives, ainsi qu'en concertation avec les agents économiques et sociaux du développement.

Les citoyens sont associés à son élaboration et à sa mise en œuvre, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, selon les spécificités et les atouts de chaque espace régional.²

¹Idem.

²Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77, art 56 et 57.

Cette politique d'aménagement du territoire fait apparaître des lois sur l'aménagement du territoire telle que :

- La loi 02-02 du littoral qui a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral.¹
- La loi 02-08 relatif aux conditions de création des villes nouvelles et leurs aménagements, La présente loi a pour objet de fixer les conditions de création des villes nouvelles et celles de leur aménagement.²
- Loi n° 2006-06 portant loi d'orientation de la ville qui a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable.³
- Loi n° 04-03 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable a pour objet de fixer les prescriptions applicables en matière de protection, d'habilitation et d'aménagement des zones de montagnes et des massifs montagneux et de leur développement durable.

Elle retient comme finalités :

- La création de conditions favorables au développement de la richesse nationale et de l'emploi ;
- L'égalité des chances de promotion et d'épanouissement entre tous les citoyens ;
- L'incitation à la répartition appropriée, entre les régions et les territoires, des bases et moyens de développement, en visant l'allègement des pressions sur le littoral, les métropoles, les grandes villes et la promotion des zones de montagne des régions des Hauts Plateaux et du Sud;
- Le soutien et la dynamisation des milieux ruraux, des territoires, des régions et zones en difficulté, pour la stabilisation de leurs populations ;
- Le rééquilibrage de l'armature urbaine et la promotion des fonctions régionales, nationales et internationales, des métropoles et des grandes villes ;
- La protection et la valorisation des espaces et des ensembles écologiquement et économiquement sensibles ;

¹Loi n° 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, Article 1.

²Loi 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement, article 1

³Loi n° 2006-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville, article 1

- La protection des territoires et des populations contre les risques liés aux aléas naturels ;
- La protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et leur préservation pour les générations futures.

Dans le cadre de cette politique, l'Etat assure la compensation des handicaps naturels et géographiques des régions et des territoires. Pour garantir la mise en valeur, le développement et le peuplement équilibrés du territoire national ainsi que la correction des inégalités des conditions de vie, à travers la diffusion des services publics, la lutte contre toutes les causes de la marginalisation et l'exclusion sociales tant dans les campagnes que dans les villes. Aussi le soutien aux activités économiques, selon leur localisation en garantissant leur répartition, leur diffusion ainsi que leur renforcement, sur l'ensemble du territoire national et la maîtrise et l'organisation de la croissance des villes.

3.2.La politique de développement

La politique d'aménagement du territoire et celle du développement dont l'objet d'étude est le territoire ne peuvent échapper à l'évaluation des faits socio-économiques survenus à l'échelle mondiale et affectant les logiques et la nature de ces politiques initiées par l'Etat.

C'est ainsi que la crise structurelle obligera celui-ci à enclencher les stratégies de stabilisation économique et politique afin de réduire le risque et l'incertitude dus à la massification des échanges et à la fluctuation imprévisible des paramètres économiques à l'échelle internationale.

L'ensemble des mutations justifia le passage d'un Etat-providence à un Etat ne faisant que contrôler, animer et réguler tout en assurant la promesse/construction de travaux et équipements structurants dans le but de créer un cadre où les individus créent le développement.

L'étude de la relation entre l'aménagement du territoire et le développement, se fera en relevant les éléments pertinents devant être pris en considération par les deux politiques afin d'assurer la cohérence souhaitée et la pertinence escomptée de leurs différentes injonctions.

La nécessité de mettre en exergue la portée du concept « développement » paraît donc comme un préalable afin de pouvoir le relier avec le territoire et la politique de son aménagement.¹

¹A.Moussaoui, Aménagement du territoire et développement vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du PDAU, cas des communes de la daïra (Bouira), Thèse magister, UMMTO, p29.

L'aménagement du territoire devra désormais prendre en compte toutes les mutations socio-économiques et politiques qu'ont connues l'Algérie et leurs impacts sur le développement de la wilaya.

➤ **L'économie de marché**

Avec l'ouverture de l'Algérie aux échanges internationaux l'espace wilaya faisant partie du territoire algérien doit à cet effet être organisé de telle façon qu'il puisse faire face aux nouveaux défis marqués par la compétitivité des territoires.

➤ **La décentralisation**

Un élément clé pour une meilleure gouvernance qui vise à accroître l'efficacité de l'action publique. La décentralisation ne doit pas se limiter à la délégation des prérogatives pour une gestion administrative du territoire mais doit s'accompagner de moyens (humains, financiers, fiscalité, etc.) Qui favorisent l'émergence d'une stratégie performante de l'action d'aménagement et de développement local.

➤ **La démocratisation**

Il s'agit d'une démarche participative qui permet de passer d'un aménagement du territoire administré à un aménagement du territoire concerté. Toutefois, le processus de concertation devra suivre un cheminement hiérarchisé en fonction du niveau d'implication des acteurs pour aboutir à la fin à une concertation qualitative, notamment pour les actions stratégiques à prévoir pour la wilaya.

➤ **La privatisation**

Les exigences du nouveau contexte de l'économie algérienne poussent de plus en plus les pouvoirs publics à réduire leur implication directe dans les activités économiques. Ainsi, les investissements de production s'en trouvent aujourd'hui fortement amoindries. Aussi, même pour le financement des infrastructures et équipements structurants, le recours des pouvoirs publics aux formules de concessions des services publics tend à se généraliser.

Les wilayas doivent cadrer leurs actions selon la politique menée actuellement par l'Etat qui est contrainte désormais, d'inscrire leurs stratégies d'interventions selon les priorités affichées par les grands bailleurs de fonds internationaux. Ces derniers, privilégient dans leur démarche le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Le privé reprend graduellement sa place dans le tissu économique et l'Etat tend à réduire de son intervention pour se limiter au rôle d'orientation et de régulation.¹

¹Le document obtenu du centre de stage pratique CETIC laboratoire et environnement CNTC.

Les exigences du développement territorial, qui conduisent à prendre en référence les acteurs privés aussi bien que les acteurs publics, invitent à remettre au centre du raisonnement et des pratiques de l'aménagement l'étude géographique du comportement spatial et territorial des acteurs (individus, ménages, organisations, collectivités territoriales...). Parallèlement, et paradoxalement dans un contexte de décentralisation, l'aménagement a fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'une très importante production législative et réglementaire qui fait la démarche de plus en plus normative.¹

3.3.La relation entre les deux politiques

Les deux politiques inscrivent leurs actions sur le territoire, ceci constitue l'élément majeur reliant les deux politiques. Le territoire est fortement marqué par leurs projections ; celle-ci appréhende la complexité et les différentes facettes (physique, existentielle et organisationnelle) du territoire suivant les conceptions et les fondements idéologiques de l'Etat.

Les politiques d'aménagement du territoire et de développement, pour être pertinentes et conséquentes, doivent aménager l'ensemble des facettes avec des méthodes nouvelles recourant à la multidisciplinarité et à la souplesse permettant une régulation stable et une évolution régulière du territoire.²

❖ Les éléments qui relient les deux politiques

Les facteurs peuvent relier les deux politiques sont multiples, la connexion et implicite au stade de l'élaboration des deux politiques, et explicite au stade de l'impact qu'elle implique sur le territoire.

Nous avançons ci-dessous une liste non exhaustive des éléments objectifs qui liaisonnent l'aménagement du territoire et le développement :

- Les deux politiques d'aménagement et de développement sont l'œuvre de l'Etat, autorité politique central qui projette un projet de société alternatif ;
- Elles tentent de maîtriser l'évolution future du territoire en assurant un développement intégré sous-tendu par une lutte contre les disparités régionales...
- Toute action de développement ou d'aménagement se traduit par une occupation du sol et par des tensions spéculatives, d'où la nécessaire prise en compte des caractéristiques du marché foncier locale, régional et national par les différentes politiques ;
- L'opérationnalité d'une politique d'aménagement du territoire dépend, dans une large mesure, des moyens financiers, techniques et humains dont le diagnostic et les

¹Jacques BONNET, *Aménagement et développement territorial*, Ellipses Edition Marketing, 2012, Paris, p 5

²A.Moussaoui, *Op Cit*, p 31.

estimations budgétaires sont édictés par la politique économique et financière suivent la logique véhiculée par l'Etat ;

- L'opérationnalité d'une politique de développement dépend de l'état d'affirmation du territoire en tant que territoire pertinent. Et adapté afin qu'il puisse jouer le rôle du support dynamique pour les inscriptions et les perspectives économiques.
- Dans le cadre de la décentralisation, le territoire est devenu un acteur économique comparable à une entreprise, subissant pleinement les lois du marché et de la concurrence internationale ; c'est ainsi qu'il adopte, en partenariat avec les collectivités locales, des stratégies managériales basées sur la valorisation du milieu et la mobilisation des potentialités locales, ces derniers ne peuvent aboutir sans la jonction entre les deux politiques intégrant le territoire comme milieu à développer ;
- Les deux politiques inscrivent leurs actions dans le long terme ; c'est ainsi que le concept « planification » trouvent toute sa justification et sa légitimité en tant qu'instrument technique tendant à réduire les risques et les aléas du futur à partir d'un diagnostic sur la situation et l'évolution des besoins en vue de stabiliser les paramètres internes et externes.

Conclusion

Dans ce présent chapitre nous sommes intéressés à la politique d'aménagement du territoire en Algérie, ensuite les instruments d'aménagements du territoire et les instruments d'urbanismes.

La nouvelle politique de l'aménagement du territoire à l'horizon 2030 a pour but de faire de l'Algérie un pays orienté vers la modernité, essentiellement sur la base de la réalisation de grandes infrastructures répondant aux exigences de la mondialisation.

Il existe trois instruments d'aménagement du territoire, SNAT concernant le territoire national, SRAT concernant les territoires régionaux et enfin PAW pour le territoire de wilaya.

Chapitre II

**Aménagement touristique et spécificité des zones
balnéaires**

Introduction :

Le tourisme est devenu l'une des activités les plus marquantes du monde contemporain, il touche aujourd'hui des centaines de millions des individus, il présente les caractères d'une activité socio-économique et spatiale, il est de plus en plus considéré comme le moteur de développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs (agriculture, services transport, artisanat, culture...)

Le tourisme balnéaire est l'un des forme du tourisme, qui s'implante sur la bande de littorale, et qui est considéré un tourisme saisonnier, mais malgré tous ça reste le plus recherche et pratique dans le monde entier. Durant la période estivale, il doit prendre en considération plusieurs démarches pour réussir la saison. La wilaya de Boumerdes possède une cote de 100 km à partir de la daïra de dellys jusqu'à la daïra de Boudouaou et dispose de plage intéressantes, distinguées par la propreté, surtout à la l'est de la wilaya, d'une raison que l'est est cultivé plus que industrialisé donc tous ces indices jugent que la wilaya de Boumerdes est une région du tourisme balnéaire.

Section 1 : Notion et aperçu global sur l'activité touristique

Le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au XXe siècle une dimension planétaire. Il constitue désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays développés comme dans des pays en développement, qui en font un facteur essentiel de leur développement. L'aménagement touristique consiste à façonner l'espace à des fins récréatives. Il exige une vision prospective guidée par l'évaluation des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et par le contexte socioéconomique du territoire concerné.

Pourquoi aménage-t-on ? Quelle population touristique vise-t-on ? Pour quelles pratiques touristiques et quelles conséquences économiques, sociales, culturelles et environnementales ?

5 Présentation de la notion d'activité touristique

La survie de certaines activités économiques dépend du tourisme, c'est le cas des établissements d'hébergement touristique, des agences de voyages, des entreprises de transports à longue distance. D'autres activités telles que les restaurants, les services de location de voitures, les services de divertissements et d'attractions sont elles aussi largement tributaires du

tourisme. La dépendance de certaines activités vis-à-vis du tourisme peut également dépendre du lieu où s'exercent ces activités.

Alors dans ce qui suit nous présenterons les concepts de base concernant l'activité touristiques, son évolution et ses spécificités.

5.1 Les concepts de base

5.1.1 Tourisme

Le mot « Tourisme » vient de la transcription Anglaise d'un vocable français « THE TOUR », qui a été utilisé pour la première fois en 1841 désignant la personne qui faisait le grand tour, cette expression désigne le voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naît.¹ Le tourisme a connu une multitude de définitions relatives et variables selon le temps et le lieu, donc difficile à définir d'une manière précise car il existe une diversité de définitions dont ont privilège la suivante : « Le tourisme c'est l'action de voyager pour son plaisir, ensemble des questions d'ordre technique, financier ou culturel que soulève dans chaque pays ou chaque région ».²

➤ Définition selon l'Encyclopédie Universalise 9ème édition

Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires ou un but sanitaire (tourisme de santé).

➤ Définition selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

L'art de satisfaire les aspirations les plus divers qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien et de son cache habituel, à la recherche de dépaysement et d'évasion. Pour les voyages de moins de vingt-quatre heures, les statistiques utilisent les termes d'excursions.

C'est aussi l'ensemble des activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur environnement habituel, pour une durée inférieure à une limite donnée et dont le motif principal est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité. Ainsi le tourisme se résume à une forme d'évasion de l'habituelle et de la monotonie.

➤ Définition selon le conseil économique et social.

¹KADI HANANE, BOUAKAZ SABRINA, BOUGHAZI FATIMA, 30/05/2016, COMPLEXE TOURISTIQUE AVEC INTEGRATION DU LABEL HQE, MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE, Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

² Dictionnaire Larousse.

C'est l'ensemble des activités liées au déplacement des personnes sur une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisir. Sur le plan statistique la définition inclut les déplacements de plus de 24 heures.¹

5.1.2 Touriste

Un visiteur (interne, d'entrée ou à l'étranger) est classé comme touriste (ou visiteur qui passe la nuit) si son voyage comprend un séjour d'une nuit ou, dans le cas contraire, comme visiteur de la journée (ou excursionniste).²

Pour l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), un touriste est soit un visiteur soit un voyageur. Les visiteurs regroupent les touristes comptabilisés à partir des nuitées et les visiteurs d'un jour, les excursionnistes décomptés par questionnaires, statistiques des entreprises et autres recherches individuelles. Un voyageur est une personne « qui se déplace entre deux ou plusieurs pays ou entre deux ou plusieurs localités dans son pays de résidence habituelle ».³

Un touriste peut être considéré en tant que voyageur ou visiteur. Les visiteurs sont assimilés à des personnes séjournant une nuitée dans un lieu. Les voyageurs, par contre, sont des personnes qui se déplacent entre deux ou trois lieux différents, leur séjour dépassant une journée. Autrement dit, Un visiteur (interne, d'entrée ou à l'étranger) est classé comme touriste (ou visiteur qui passe la nuit) si son voyage comprend un séjour d'une nuit ou, dans le cas contraire, comme visiteur de la journée (ou excursionniste).⁴

Le touriste est donc toute personne se déplaçant hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée et pour des motifs non liés à une activité rémunérée dans le lieu visité.

5.2 Evolution du tourisme à travers les temps

Le voyage est loin d'être une institution récente ; il a suivi la transformation de l'humanité. Le voyage constitue depuis toujours une grande opportunité d'enrichissement, d'ouverture et un outil de la connaissance. Cuvelier, Torres et Gadrey *observent* « cette pratique

¹Li Lu, 11 janvier 2012 à Angers, LES PRATIQUES TOURISTIQUES DES TOURISTES FRANÇAIS EN CHINE, THÈSE DE DOCTORAT Spécialité : Géographie, ECOLE DOCTORALE D'ANGERS.

² Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008, paragraphe 2.13.

³Etude des Nations Unies, 1993, Tourisme solidaire.

⁴<https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme>, [Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008, paragraphe 2.13].

*pour apprendre toujours quelque chose par la communication d'autrui, de ramener toujours ceux avec qui je confère, aux propos des choses qu'ils savent le mieux».*¹

5.2.1 Les prémices du phénomène touristique

L'activité touristique n'est pas un phénomène nouveau, le voyage a toujours existé dans l'histoire de l'humanité. De ce fait, la découverte et la redécouverte n'est pas exclusive à l'homme moderne.

De nombreux peuples ont déjà pratiqué ces déplacements bien avant le XX siècle et l'innovation qui s'est faite durant ce siècle était de rendre le tourisme une véritable industrie²« *Le mot tourisme est apparu au XIX siècle mais l'activité qu'il recouvre plonge ses racines dans l'histoire. Ainsi, certaines formes de tourisme existaient déjà dans les civilisations antiques. Les voyages d'études des Romains en Grèce, leur voyages d'agrément vers l'Égypte, leurs villégiatures climatiques estivales comme leurs fréquentations des sources thermales pour des motifs plus ludiques que sanitaire en sont autant de manifestations.*»³

5.2.2 Le tourisme après la seconde guerre mondiale

Le tourisme s'est véritablement développé après la seconde guerre mondiale. La réduction de la durée hebdomadaire du travail, l'augmentation de la durée des congés payés laissés apparaître plus de temps libre. Ainsi, l'élévation du niveau de vie a permis d'intégrer les dépenses de loisir dans la consommation des ménages et deviennent un besoin nécessaire dans la vie de toutes personnes.

Par la suite, une certaine commercialisation de l'entreprise touristique est intervenue, en particulier sous forme de voyages organisés. Le développement du tourisme été favorisé par le progrès en matière de transport, mais aussi par des innovations dans la grande hôtellerie et dans les systèmes de commercialisation des voyages. Le tourisme a conquis au courant du XX siècle de nouvelles catégories sociales qui ont pu à leur tour profiter des plaisirs du voyage.⁴

5.2.3 La standardisation de l'activité touristique

La démocratisation du tourisme est un phénomène fondamental qui explique l'accroissement rapide de cette activité dans des régions du monde toujours plus nombreuses, ainsi qu'une certaine banalisation de la consommation touristique sous la forme de ce que l'on

¹Cuvelier, Torres, Gadrey, 1994, Patrimoine modèle de tourisme et développement local, Ed Ellipses, Montargis, France, p103.

²J. Raboteur, 2000, introduction à l'économie du tourisme, Ed l'Harmattan, France, p96.

³PY.Pierre, Le tourisme un phénomène économique, Ed nbr, France, p94.

⁴R. Lanquar, 1994, L'économie du tourisme, Ed PUF, France, p58.

appelle le tourisme de masse. On observe cependant qu'il reste encore des régions du monde qui demeurent encore peu touchées par les mouvements touristique.

5.3 Spécificités de l'activité touristique

5.3.1 Activité touristique¹

Toute prestation de commercialisation de voyages ou d'utilisation d'infrastructures touristiques fournies à titre onéreux avec ou sans hébergement.

La survie de certaines activités économiques dépend du tourisme, c'est le cas des établissements d'hébergement touristique, des agences de voyages, des entreprises de transports à longue distance. D'autres activités telles que les restaurants, les services de location de voitures, les services de divertissements et d'attractions sont-elles-aussi largement tributaires du tourisme. La dépendance de certaines activités vis-à-vis du tourisme peut également dépendre du lieu où s'exercent ces activités.²

5.3.2 Site touristique³

Tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque, ses curiosités, ses particularités naturelles où les constructions y sont édifiées, auquel est reconnu un intérêt historique, artistique, légendaire ou culturel et qui doit être valorisé dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme.

5.3.3 De l'écotourisme au tourisme durable

Il comporte deux mots : écologie et tourisme. L'écotourisme est un type de tourisme qui implique un contact avec la nature et favorise par ce biais l'acquisition de connaissances sur le milieu. L'écotourisme est un segment du tourisme durable qui se définit selon l'OMT, comme la satisfaisant aux besoins présents des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en mettant en valeur les opportunités pour le future⁴.

Il y a souvent une certaine confusion concernant le fait que le tourisme durable serait une forme particulière de tourisme attirant un marché étroit, sensible aux impacts environnementaux et sociaux, pour lequel existe des types particuliers de produits et d'opérateurs, qui se caractérisent généralement, contrairement au tourisme de masse, par sa petite échelle, l'expression « tourisme durable », désigne un « tourisme basé sur les principes

¹JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°11 du 18 Dhou El Hidja 1423, 19 février 2003.

²*Méthodologie communautaire des statistiques sur le tourisme, Eurostat, 1998, p. 15*

³JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°11 du 18 Dhou El Hidja 1423, 19 février 2003.

⁴Erick Leroux, Revue Management & Avenir 2010/4 (n° 34), Vers un Tourisme Durable ou un écotourisme, Mis en ligne sur Cairn.info le 10/08/2010, p 234 à 238.

du développement durable », fait référence à un objectif fondamental : rendre toutes les formes de tourisme plus durables.

Le terme doit être employé pour désigner une condition du tourisme, pas un type de tourisme, le tourisme durable ne doit pas laisser entendre qu'il existerait un état « fini » du tourisme.

En fait, il est souvent dit que le tourisme pourrait n'être jamais totalement viable : le développement durable du tourisme est un processus d'amélioration permanent. En se basant sur les principes du développement durable, l'OMT a préparé une définition complète du tourisme durable, en terme simple, le tourisme durable peut être défini comme étant : « Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil. ».

6 Rôles du tourisme¹

Le tourisme peut jouer un rôle majeur dans le redressement mondial en divers domaines. Le rôle du tourisme est différent sur quatre plans

6.1 Rôle politique

- Favorise par le biais de l'expérience de prise de conscience internationale.
- Contribue à la connaissance des pays aux étrangers et leur donne une importance au niveau internationale.
- Permet un mouvement d'affaire interne entre les pays.

6.2 Rôle économique

Le tourisme affecte l'économie des pays d'accueil, car il engendre des revenus dans ceux-ci. Alors, il faut tenir compte de plusieurs facteurs pour être en mesure de calculer l'impact économique du secteur touristique.

Le premier facteur permet de voir l'impact global du secteur touristique dans l'économie des pays. Il consiste à étudier l'effet du tourisme dans le PIB des pays. Ainsi, si le secteur touristique permet l'augmentation du PIB du pays, on peut dire qu'il affecte positivement l'économie.

Le deuxième facteur est le réel pourcentage des revenus du secteur touristique qui reste dans les pays. Ce facteur permet d'observer la distribution des gains. Cette distribution

¹AMMARI Thinhinane, 2017, « Etude comparative des choix des destinations touristiques : cas des complexes touristiques Algérie – Tunisie », MEMOIRE DE MASTER ACADÉMIQUE, UMMTO.

s'explique par le fait qu'une partie du travail est effectuée à l'extérieur des pays. Par exemple, les voyageurs s'adressent à des agences de voyages qui sont situées dans leur pays de résidence et non dans le pays d'accueil. Ainsi, en analysant le pourcentage des revenus qui restent dans les pays d'accueil, il est possible d'observer si le partage est équitable et si le secteur touristique est réellement favorable pour le pays.

Le troisième facteur est le coût de la vie qui est lié au quatrième facteur qui est le revenu des individus par tête. L'étude des deux facteurs permet de déterminer le véritable pouvoir d'achat des locaux. Le lien de ce calcul avec l'impact économique du secteur touristique est le fait que le tourisme engendre une hausse des prix dans les pays d'accueil. Alors, s'il contribue à augmenter le salaire de la population pour qu'il soit égal ou supérieur au coût de la vie, il affecte positivement l'économie locale. Néanmoins, si les locaux se retrouvent avec un salaire inférieur au coût de la vie, le tourisme est alors défavorable pour l'économie locale. Ainsi, en observant le lien entre le coût de la vie et les revenus des individus il est possible de déterminer si le tourisme est bénéfique économiquement.

6.3 Le rôle social

Le rôle social de tourisme consiste en échange de cultures et de savoir dû aux contacts des personnes des différents recoins du monde, ainsi la diminution des pensées racistes et les ouvertures sur le monde extérieur.

6.4 Le rôle culturel

C'est rôle fondamental dans la traduction et la transmission de l'histoire ainsi que de la civilisation de la région en faisant connaître aux touristes les traditions, la culture et les coutumes du peuple, développer l'artisanat et l'art de la patrie et surtout préserver sa durabilité à travers la mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural.

7 Classification du tourisme

Le tourisme peut être classifié selon deux critères principaux :

7.1 Selon la clientèle

➤ **Le tourisme de masse** : On nomme tourisme de masse, le mode de tourisme apparu dans les années 1960, grâce à la généralisation des congés payés, dans les pays industrialisés. Permettant aux « masses » populaires de voyager et de profiter de vacances à coûts amoindris.

➤ **Le tourisme sélectif** : Le tourisme sélectif a peu d'effets d'entraînement économiquement et peu d'articulation territorialement. Il est observé dans des zones pauvres

en équipements et infrastructures nécessaires. D'où le faible impact des activités touristiques sur la société et l'économie locale.

7.2 Selon l'activité

7.2.1 Le tourisme des jeunes

Le tourisme des jeunes est un phénomène qui a été fortement influencé par les mouvements de jeunesse né après la deuxième guerre mondiale dans un objectif de paix. En 2015, les jeunes voyageurs (15-25 ans) représentent plus de 20% des arrivées internationales de touristes selon les statistiques établis par l'organisation mondiale du tourisme. Le tourisme des jeunes constitue un enjeu important. En effet, grâce à cette forme du tourisme, les jeunes se forment aujourd'hui des habitudes, des connaissances et des pratiques qui conditionneront en partie leurs comportements touristiques d'adultes.

C'est aussi de leur donner la chance de grandir, de s'épanouir à travers la découverte de l'autre et la rencontre avec de nouvelles cultures, un nouvel environnement et de nouveaux lieux.¹

7.2.2 Le tourisme de cure, de santé ou thermal

Selon F. Cinter et S. Durieux, la définition du tourisme médical a évolué, au cours du temps. Désormais, cette expression ne correspond plus, dans le sens premier du terme, au fait que des patients aillent de médecin en médecin afin de trouver leur bonheur, il est maintenant question d'un réel tourisme.

En effet, on emploie ce terme pour parler des patients qui partent se faire soigner à l'étranger soit pour bénéficier de soins inexistant dans leur pays d'origine, ou alors pour obtenir des soins de qualité identique à celle proposée dans leur pays à des tarifs bien plus attractif. S'ajoute à ces deux raisons celle qui concerne les opérations chirurgicales ou soins non effectués dans certains pays pour des raisons d'infrastructures non disponibles. Les opérations médicales proposées en ce qui concerne le tourisme de santé « économique » sont diverses et nombreuses.²

7.2.3 Le tourisme sportif

Selon Ch. Pigeassou (2011) le tourisme sportif n'est pas un phénomène récent mais son évolution et sa diversification en font un phénomène de masse. L'expression tourisme sportif

¹ L. Dermenonville, 2007, Les derniers loups d'Ermenonville, Ed Cap Regions, France, p35.

²Op Cit, « *Etude comparative des choix des destinations touristiques : cas des complexes touristiques Algérie – Tunisie* », UMMTO.

est apparue dans les années 80, pour caractériser un ensemble d'activités, pratiques physiques et sportives.

Les passionnés de sport attendent souvent les vacances pour pratiquer leur sport privilégié de manière intensive. Pour cette catégorie de touristes le voyage n'est pas représenté par les séjours qui proposent des activités sportives comme complémentaires ou récréatives.

Le tourisme sportif est alors centré sur l'activité sportive autour de laquelle on organise le séjour : le ski, la voile, la plongée, l'équitation, la chasse, la pêche, le cyclisme, le golf. On choisit des lieux adéquats et des hébergements bien équipés pour satisfaire les attentes du client.

7.2.4 Le tourisme culturel

Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel, caractérisé par son patrimoine matériel (monuments et bâtisses historique..) Et immatériel (les valeurs et styles de vie, les traditions, les ressources de loisirs..) Qui font la richesse de la communauté d'accueil.

*« Le tourisme culturel est un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire ».*¹

Selon Sorensen et al 2007, le touriste culturel est celui qui souhaite connaître la "vraie" société hôte et qui cherche une authenticité dans les produits culturels.

Le tourisme culturel comprend les visites guidées des musées et monuments, la fréquentation de festivals et spectacles, et la découverte des traditions et coutumes ainsi que les parcs et sites naturels.

7.2.5 Le tourisme religieux

Le tourisme religieux concerne les voyages à vocation religieuse conçus comme des pèlerinages ou des visites dans les villes-sanctuaire.

*« De nos jours, des millions de pèlerins affluent chaque année à Lourdes, à Rome, à la Mecque et à Jérusalem, donnent naissance à des flux importants qui ont des retombées touristiques au niveau de l'hébergement et du commerce sur les lieux de séjour ».*²

L.Raphaël 2009, distingue trois principaux types de tourisme religieux :

¹Op Cit, « Etude comparative des choix des destinations touristiques : cas des complexes touristiques Algérie – Tunisie », UMMTO.

²Jean-Pierre Lozato-Giotart, Erick Leroux, Michel Balfet, 2003, Management du tourisme : territoires, offres et stratégies, P 65.

- Le tourisme religieux fondé sur la foi : il sous-entend une motivation religieuse et se base sur la dévotion.
- Le tourisme religieux fondé sur l'architecture et le patrimoine : les visiteurs sont attirés essentiellement par le volet architectural et patrimonial de la destination.
- Le tourisme religieux fondé sur les personnages, surtout les saints.

7.2.6 Le tourisme d'affaires

Pour S.Asmaa 2008, Le tourisme d'affaires désigne l'ensemble des déplacements réalisés dans un cadre professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise.

Le tourisme d'affaires peut être divisé en quatre types d'activités, à savoir :

- Les congrès et les conventions d'entreprise ;
- Les foires et les salons ;
- Les séminaires et réunions d'entreprises ;
- Les voyages d'affaires individuels.

*« En effet, le premier terme « tourisme » fait appel aux vacances, au repos et au temps libre. Le second implique quant à lui, le travail, les heures passées aux bureaux, donc tout le contraire du premier. Et pourtant cette combinaison est possible. Si l'on se penche davantage sur ce qu'impliquent ces deux activités, on dégage des similitudes ; comme la nécessité de se déplacer (pour partir en vacances pour l'un, ou pour conclure des affaires pour l'autre), ainsi qu'une utilisation similaire de services tels que les transports, l'hébergement et la restauration ».*¹

7.2.7 Le tourisme durable

Depuis les années 2000, une prise de conscience des retombées négatives du tourisme de masse dicte un nouvel essor à ce secteur. Dans cette optique, le tourisme durable représente la forme de développement, d'aménagement, d'activité touristique qui respecte l'environnement, préserve à long terme les ressources naturelles et culturelles. Il est socialement et économiquement durable et équitable.²

7.2.8 Le tourisme vert, bleu et blanc

Ce macro-secteur regroupe les vacances au contact de la nature (vert), à la mer (bleu), à la montagne (blanc).

¹ E. Guardiola 2012, Du jeu utile au jeu sérieux (*seriousgame*), Article de revue, Ed Hermès, P 26.

²Op Cit, « Etude comparative des choix des destinations touristiques : cas des complexes touristiques Algérie – Tunisie », UMMTO.

- Le tourisme vert ou l'écotourisme, est une des formes du tourisme durable, plus centrée sur la découverte de la nature. Ce tourisme vert a pour objectif principal de découvrir ou faire découvrir la nature, des paysages ou des espèces particulières, tout en respectant les écosystèmes, voire en contribuant à les restaurer, dans une approche volontaire. De plus en plus apprécié, il s'adresse surtout aux gens qui aiment se détendre ou retrouver le goût des produits simples et sincères.

- On appelle le tourisme bleu, ou tourisme balnéaire le tourisme ayant pour destination les vacances au bord de la mer. Le tourisme balnéaire est le type de tourisme le plus répandue dans le monde, il représente la destination privilégié des touristes.

- le tourisme blanc (tourisme d'hiver ou tourisme de neige), ou le tourisme de montagne est le tourisme réalisé dans les massifs montagneux. Le tourisme de montagne est souvent associé au tourisme sportif, en raison de la prédominance des sports d'hiver et d'activités sportives comme le rafting, le ski ou la randonnée...etc.¹

7.2.9 Tourisme saharien

Le Sahara est un espace très vaste, composé de plusieurs milieux naturels qui offrent des potentialités touristiques indéniables consolidées par une civilisation ancestrale qui lui confère, tous les atouts d'une région touristique par excellence.

Sa variété, sa diversité, sa grandeur, son histoire, sa culture, sa biodiversité, sa nature diverse, ses artisanats, ses rites, ses coutumes variés et couleurs multiples, etc.... ont offert à la région des potentialités et des curiosités touristiques exceptionnelles.²

7.2.10 Tourisme balnéaire

Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.³

8 Les formes du tourisme

Pour H. Heddar et N. Mahfoud 2013, on peut distinguer plusieurs formes de tourisme en fonction des facteurs variants :

8.1 Selon le lieu où s'exerce le tourisme « l'emplacement »

- Tourisme Balnéaire : généralement aménagé pour l'accueil des vacanciers offrant hébergement et différents services de loisir, située au bord de la mer.

¹Idem.

²Op Cit, « Etude comparative des choix des destinations touristiques : cas des complexes touristiques Algérie – Tunisie », UMMTO.

³JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°11 du 18 Dhou El Hidja 1423, 19 février 2003.

- Tourisme Urbain : ce sont les villes qui attirent les touristes par leur nom (Venise, Rome, Paris...)
- Tourisme Climatique (montagne, désert,...) : située généralement au sommet des montagnes permettant des hébergements, offrant de bonnes conditions de vie et donnant la possibilité de pratiquer le différent sport d'hivers, invitant ainsi les gens pour un séjour prolongé.

8.2 Selon la durée

- Tourisme Organisé (séjours) : grâce aux tours opérateurs, qui organisent le séjour, le touriste arrive à connaître dans le complexe une certaine aire touristique.
- Tourisme '*short breaks*' : tourisme de court durée, typique de week-end ou de passage, ces voyages qui durent seulement quelques jours, souvent sont organisés de façon autonome par les visiteurs, concernant les principales villes d'art ou les régions intéressantes du point de vue touristique.

8.3 Selon la taille de groupe

- Tourisme de Masse : intéresse une tranche sociale extrêmement vaste et articulée, avec la motivation privée ou de travail, il s'agit de la typologie touristique la plus considérable et pour les personnes qu'elle implique, pour les activités économiques qu'elle détermine et que pour les conséquences ambiantes qu'elle provoque.
- Tourisme Ambiant : c'est le tourisme pratiqué par des jeunes et des familles qui voyagent en général avec leurs propres moyens de locomotion et vont dans des structures d'agritourisme pour être en contact avec la nature, pour pratiquer des activités naturalistes, comme la randonnée, la photographie, les itinéraires, les études et recherches.

8.4 Selon le budget

- Tourisme d'élite (luxe) : c'est le tourisme qui fréquente des localités renommées, luxueuses et réservées, utilisant des résidences et des moyens de transport privés, sans la nécessité de dépendre du personnel du lieu touristique. Pratiqué par des personnes de revenus élevés, utilisant avions et hôtels de luxe et qui donnent privilège à la détente, l'évasion et la recherche du bien-être.
- Tourisme Social : intéresse les activités touristiques à bas prix. Il s'agit en général de voyage « tout compris » qui utilise structures réceptives, économiques et services de transport en bus.

8.5 Selon le mode d'hébergement

- Hôtellerie.
- Village de vacances.
- Résidence secondaire.

- Camping (camp de toile).
- Hébergement chez l'habitant

8.6 Selon le degré d'ascension de vacances (l'âge)

- Tourisme Juvénile (des jeunes) : il s'agit d'un tourisme pour enfant et jeunes qui ne voyagent pas avec leur propre famille, où sont organisées des colonies de vacances, à la mer, au Sahara ou en montagne pour offrir des vacances à prix contenus. Les plus longs séjours sont organisés dans les hôtels de la jeunesse, campings ou chambres pour étudiants.
- Tourisme 'fitness' 3ème âge : c'est un nouveau phénomène, où le touriste (3ème âge) peut améliorer sa propre forme physique, en voyageant avec ses propres moyens de locomotion ou bien avec location d'autos. Le séjour se déroule dans des beauty ferme, située dans des zones ravissantes et volontairement isolées, immergées dans des espaces verts.

Section 2 : Aménagement touristique

L'aménagement touristique valorise les ressources naturelles, humaines, culturelles et économiques d'un territoire à travers une politique de développement touristique et cela grâce à des outils administratifs et juridiques mais également selon des normes et standards établis. En Algérie, le SDAT 2025 est l'instrument qui a pour rôle de concrétiser cette politique au niveau des ZET et ZEST, et notamment à travers les 7 pôles touristiques d'excellence.

Toutefois l'aménagement touristique prend en considération les particularités de chaque espace touristique selon sa position géographique, sa dynamique, et le mode de vie de sa population.

9 Aspect théorique et processus de l'aménagement touristique

L'aménagement touristique est un terme polysémique et multidimensionnel, c'est pourquoi nous allons faire une brève définition de ce phénomène puis nous allons passer à la présentation de ses normes et standards ainsi que ses plans spécifiques.

9.1 Définition de l'aménagement touristique

C'est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économiques d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique.¹

¹ N Cazalais, R Nadeau, G Beaudet, 2000, L'espace touristique, Presse de l'université du Québec, p94.

9.2 Normes et standards

Dans l'aménagement et le développement des zones touristiques, la détermination de la taille optimale est un critère essentiel pour éviter le phénomène de saturation et prévenir les dommages irréversibles.¹

9.2.1 Le zonage

C'est un outil législatif par lequel les différents niveaux de gouvernement peuvent statuer sur la fonction exclusive ou pas d'un espace. Le zonage se présente comme le moyen de concilier toutes les exigences définies à toutes les échelles, pour toutes les fonctions et tous les équipements, afin que le système fonctionne convenablement.²

Le zonage appliqué à l'espace touristique, c'est la délimitation de parcelles de territoires dont la fonction touristique se distingue par leur importance et leur contenu.

Il s'agit donc de délimiter les zones dont le potentiel touristique permet d'y aménager un ensemble d'équipement et dont l'aménagement se résumera à une mise en valeur ou mieux encore à une préservation.³

9.2.2 Les normes et ratios d'intensité

Les normes et ratios d'intensité sont le plus souvent le fruit de l'observation, de l'expérience des spécialistes de l'aménagement du territoire.⁴ Ces normes doivent être utilisées avec beaucoup de souplesse, en fonction de facteurs tels que le climat, traditions locales, ressources disponibles et les désirs des citoyens.

Il existe une infinité de normes et de ratios de toutes natures. L'élaboration de normes devrait prévoir trois seuils fondamentaux :

➤ **Le seuil de confort :** Les limites de la densité du tourisme par rapport au terrain, à la densité de la population et aux espaces libres afin d'éviter le surpeuplement et la diminution des ressources.

➤ **Le seuil de tolérance en matière d'environnement :** Les limites que peut accepter une région ou une ville en matière d'occupation du sol par les constructions et le nouveau bâti.

¹Cazes Georges et Lanquar Robert, 2000, L'aménagement touristique et le développement durable, Que sais-je ?, 5^{ème} édition, presse universitaire de France, p40.

² Op Cit, N Cazalais, R Nadeau, G Beaudet, p82.

³ Op Cit, N cazalais, R. Nadeau, G. Beaudet, p82.

⁴ Idem, p83.

➤ **Les seuils physiques de la limitation de l'expansion touristique :** Ce sont les ratios du taux de fonction touristique à ne pas dépasser notamment en raison de la fragilité d'un écosystème.

9.2.3 La méthode de la densité¹

Elle établit des normes de capacités d'accueil fondées sur l'hypothèse que les différents milieux conservent leurs potentiels à long terme.

9.3 Les études d'aménagement touristique (Plans)

La réalisation d'un plan d'aménagement est calquée sur la méthode scientifique qui souvent recommandée quel que soit le type envisagé. Ses étapes sont les suivantes :²

- Déterminer la problématique.
- Etablir les buts et objectifs recherchés lors de l'opération.
- Formuler les hypothèses à vérifier, le cas échéant.
- Mettre au point la méthodologie envisagée.
- Prévoir des scénarios alternatifs.
- Faire une ou des recommandations justifiées.
- Prévoir un échéancier.

L'ensemble de ces étapes se réalisent idéalement en concertation avec la population ses représentants dans le cadre d'une *enquête d'utilité publique*, dans le cas d'un projet ay une portée régionale. Dans le cas d'un aménagement plus circonscrit, la concertation se f avec les promoteurs.

L'aménagiste qui s'attaque au défi de proposer un plan d'aménagement d'une stat : touristique a pour premier souci de bien définir la problématique du développement actuel, potentiel et futur. La conception d'une station touristique se fait la plupart du temps suite à long cheminement où plusieurs scénarios et hypothèses ont été confrontés, comparés, amalgamés, modifiés et discutés. L'émergence d'une solution claire et unique qui répond à tous les objectifs visés apparait d'une façon spontanée.

Le plan d'aménagement proprement dit commence à prendre forme une fois qu'un scénario a été retenu. Dans ce dernier, les éléments moteurs du développement, les relations entre les diverses entités fonctionnelles, les moyens de communications à l'intérieur de la zone d'aménagement et les accès à la station.

¹ Linda ALLOUI-AMI MOUSSA, Cours d'aménagement touristique, Office des publications universitaires, 2ème Ed, p12.

²Op Cit : N cazelais, R. Nadeau, G. Beaudet ; pp97-98.

10 L'aménagement touristique et l'espace

10.1 Les caractéristiques de l'espace touristique

L'espace touristique est caractérisé par une donnée fondamentale qui est l'existence de l'ailleurs. Il se reconnaît par la présence des visiteurs dans son périmètre et également, pour des raisons d'organisations internes, de distance et d'exotisme. L'espace touristique est différent de l'espace de vie régulier, ordinaire, quotidien et immédiat. L'espace touristique est un :¹

➤ **Espace mental** : Pour qu'il ait déplacement et donc départ, il faut que l'ailleurs existe déjà dans le mental et dans l'imagination. L'espace touristique est un concept qui évoquera dans l'esprit la différence, l'éloignement, l'évasion, l'aventure, etc.

➤ **Espace de désir** : L'espace touristique préexiste comme idée et représentation dans l'esprit de l'éventuel voyageur. Là réside l'incitation et la motivation. L'idée de partir ailleurs ne suffit pas à elle seule, il faut également ressentir le désir de partir, il faut qu'il y ait pulsion.

➤ **Espaces de services, « duplicateurs » de fonctions** : Un espace touristique est finalement un espace de service car hors chez lui et quel que soit le motif de déplacement, le touriste a besoin que d'autres s'occupent de lui et satisfassent ses attentes.

10.2 Les types d'espaces touristiques²

Le tourisme est à l'origine de paysage et de modes spécifiques d'organisations de l'espace, et cela à diverses échelles.

➤ **Les sites touristiques isolés** : Ils comprennent les sites naturels tels que les chutes d'eau spectaculaires et autres curiosités naturelles.

➤ **Les villes touristiques** : Les villes organisent les espaces touristiques et sont souvent elles-mêmes des foyers touristiques. Les atouts intrinsèques des villes sont avec la qualité de la desserte et les possibilités d'hébergement. Les critères du choix des touristes selon la taille et l'importance du tourisme peuvent être distingués ainsi :

- Les centres d'importance moyenne, constitués de villages, petites et moyennes villes.
- Les grands pôles touristiques constitués des grandes villes d'art et centres polyvalents.
- Les villes spécialisées comme les villes de transit, les villes de pèlerinage et les villes de jeux.

➤ **Les régions touristiques** : Elles comprennent essentiellement :

¹Op Cit : N cazelais, R. Nadeau, G. Beaudet ; p8.

² Linda ALLOUI-AMI MOUSSA, Cours d'aménagement touristique, Office des publications universitaires, 2ème Ed, p35.

- Les régions de tourisme itinérant caractérisé par une mobilité croissante.
- Les divers types de circuits.
- Les espaces polarisés et multipolaires.
- Les grands rubans littéraux.
- Les régions touristiques montagnardes.

11 La particularité de l'aménagement touristique des espaces

L'aménagement touristique consiste à façonner l'espace à des fins récréatives. Il exige une vision prospective guidée par l'évaluation des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et par le contexte socioéconomique du territoire concerné.

11.1 L'aménagement touristique dans l'espace montagnard

L'aménagement du milieu montagnard doit passer par l'aménagement du territoire pour plusieurs raisons qui tiennent principalement au fait que les montagnes sont densément et anciennement peuplées.

11.1.1 Présentation

Le milieu montagnard constitue un espace fragile mais aussi difficile en raison des nombreuses contraintes liées au relief, au climat, l'hydrologie et à la végétation.

Les risques naturels sont nombreux et fréquents : inondation, avalanche, éboulement, glissement de terrain etc.

De tous les domaines géographiques sur lesquels peut s'exercer un aménagement notamment touristique, le milieu montagnard est sans conteste le plus exigeant et le plus vulnérable.¹

La montagne a toujours été et demeure pour l'essentiel un cadre de vie pauvre. Le dépeuplement des hautes vallées (exode rural), l'impact de la révolution industrielle ont conduit à l'abandon des terres cultivables.

11.1.2 Politique d'aménagement touristique de l'espace montagnard²

Cette politique vise l'équilibre protection/développement et prend en considération l'aménagement qui doit être global et prend en compte l'agriculture et la forêt.

Le tourisme doit être associé à la vie montagnarde et doit être réparti pour répondre aux intérêts des populations locales et éviter des concentrations excessives, les réalisations

¹G. Cazeset R. Lanquar, 2000, Aménagement touristique et le développement, Presses Universitaires de France – PUF, p81.

² Op Cit, Alain Mesplier, pierre Bloc-Duraffour, pp101-102.

touristiques devront être engagées par fractions raisonnables afin de ménager les équilibres sociologiques.

Une meilleure préservation et un développement diversifié de la faune et de la flore et cela dans un cadre protégé des parcs nationaux aménagés doivent être observés.

11.2 Le tourisme dans l'espace rural

Le tourisme dans les campagnes concerne un espace caractérisé par la prédominance des paysages agricoles et forestiers complétés de plans d'eau intérieurs.¹

11.2.1 Les atouts du tourisme rural²

Trois principaux atouts sont à distinguer à ce niveau :

- Tourisme d'espace : c'est la campagne qui en est le théâtre privilégié, la nature et les paysages y sont une composante majeure, les plans d'eau offrent des paysages agréables et la possibilité d'activités aquatiques diverses.

- Patrimoine bâti : un atout majeur du tourisme en espace rural. C'est le patrimoine des sociétés rurales qui recouvre une grande diversité d'éléments.

- Patrimoine non bâti : c'est immatériel comme les us et costumes, les fêtes et traditions locales, la langue, le folklore, la gastronomie et l'artisanat.

11.2.2 Les espaces ruraux du tourisme³

L'espace touristique rural peut offrir 05 types d'aires :

- Les espaces ruraux spécialement protégés ;

- Les espaces ruraux ordinaires ;

- Les pôles spécifiques ;

- Les espaces ruraux d'arrière-pays littoral et les espaces ruraux périurbains.

11.2.3 L'aménagement touristique en milieu rural⁴

L'aménagement touristique se trouve confronté au milieu rural comme sur le littoral et en montagne à des objectifs contradictoires ; il ne s'agit pas de rareté de l'espace mais en revanche le tourisme rural doit participer au développement économique des régions rurales et en particulier les plus pauvres d'entre elles. Il doit également contribuer à préserver les ressources naturelles et patrimoniales ou à défaut freiner l'accélération de leur dégradation.¹

¹ Jean-Michel Dewailly Et Emile Flament, 2000, Le tourisme, Ed SEDES, p101.

² Idem, p106.

³ Ibid, p109.

⁴ Linda ALLOUI-AMI MOUSSA, Cours d'aménagement touristique, Office des publications universitaires, 2ème Ed, p47.

¹Jean-Michel Dewailly Et Emile Flament, 2000, Le tourisme, Ed SEDES, p101.

Les politiques de préservation du milieu rural ont mis au point des mécanismes de protection qui peuvent être classés en 03 catégories :

- Mécanisme accordant la priorité à la protection ;
- Mécanisme associant la protection avec le souci de développement économique et touristique ;
- Mécanisme de zones de protection partielle.

11.3 L'espace touristique urbain

Depuis toujours, la visite vers les villes constitue un moteur efficace du tourisme urbain, cela est dû à plusieurs motivations tels que la visite des musées, l'assistance à des spectacles, le shopping, la participation à des congrès, salons, évènements particuliers etc.¹

➤ **Les facteurs touristiques propres à la ville :**

Les plus apparaissant sont au total de 06 :

- Le patrimoine (Bâti) ;
- Les grands équipements d'affaires ;
- Les centres commerciaux multifonctionnels ;
- Les équipements ludiques ;
- Les grands événements ;
- Le sport.

➤ **Les déterminants non touristiques :** Ils sont au nombre de 03 :

- L'accessibilité
- L'hébergement
- L'accueil et l'information

11.4 L'espace touristique saharien²

En dépit des grandes surfaces qu'occupe cette zone et qui lui permettent d'être à l'abri de la concurrence, le Sahara présente avec son étendue et ses caractéristiques naturelles, des contraintes beaucoup plus grandes que les autres zones.

Ces difficultés sont en partie liées à l'inaccessibilité, et au manque de voies de communications d'où la nécessité de la densification du réseau routier afin de sortir de l'enclavement.

Mais malgré tout cela, l'espace saharien possède de grands atouts touristiques, qui sont principalement :

¹ Idem, p115.

² Op Cit, Linda ALLOUI-AMI MOUSSA, p48.

- La disponibilité de l'espace ;
- Le patrimoine matériel ;
- Le patrimoine immatériel ;
- Cachet rural du point de vue de la société, de la vie économique et de l'espace ;
- Clémence du climat durant la saison touristique (fin septembre-début mai).

11.5 L'aménagement touristique dans l'espace littoral

Le littoral est un espace linéaire (1680km de longueur en Algérie, 7000km de longueur en France dont 5500km pour la métropole et 1500 pour les DOM-TOM), exigu, sensible, fragile et par conséquent pose problème à tout aménagement.

Le littoral représente le cas typique où les objectifs de la préservation entrent en conflit avec ceux du développement économique et touristique.

L'actuelle prise de conscience de la nécessité d'intervenir pour mieux répartir les pressions, voire pour les limiter en y soustrayant les espaces précieux et sensibles ; pour une bonne part, l'aménagement du littoral est devenu aujourd'hui une action de protection et de maîtrise.

L'aménagement touristique de cet espace particulier prend en considération à l'heure actuelle trois aspects :¹

11.5.1 L'aspect environnemental

En Europe d'une manière générale et contrairement à il y a une trentaine d'années, où il était considéré comme secondaire, cet aspect a pris le dessus rapidement. C'est la prise de conscience de la rareté de l'espace littoral, de la nécessité de le préserver, de le mettre en valeur, de l'ouvrir au public lorsque cela ne faisait pas courir de risque au milieu, à la faune et à la flore; qui en fut la cause. Le littoral est un milieu qui évolue vite, la transformation des traits de côtes résulte de l'action combinée et continue de la mer, des agents de l'érosion et de l'homme, ainsi que parfois des grands phénomènes géologiques et climatiques (tremblements de terre, éruption volcanique, typhons et cyclones).

L'aménagement touristique doit prendre en compte certains problèmes que connaît le littoral tels que :

➤ **Les problèmes de pollution**

Il existe plusieurs types de pollutions de la mer et du littoral, principalement :

- La pollution biologique des eaux ;

¹ Op Cit, G. Cazeset R. Lanquar, p96.

- La pollution chimique.

➤ L'urbanisation linéaire anarchique des littoraux touristiques

Les effets de la promotion touristique sur le littoral sont induits par la pression de la fréquentation qui s'exerce tant par les activités humaines et la fréquentation du bord de mer que par la réalisation d'équipements d'hébergement, de transport et de loisirs.¹ Cet état de fait a donné par le passé à :

- Un bourgeonnement désordonné des centres balnéaires qui, au départ étaient d'anciennes localités puis transformées en tache d'huile à la périphérie du front de mer primitif, e, quartier touristiques ou création de stations touristiques ;

- La densification des grandes « murailles littorales », la bordure construite le long de la promenade de front de mer devint de plus en plus dense et homogène ;

- L'occupation modulaire du littoral « polynucléaire en chapelet » est à la fois le système d'aménagement le plus répandu et le mieux structuré.²

11.5.2 Les mesures de protection³

Le développement touristique littoral se heurte à de nombreuses difficultés, notamment les inquiétudes et préoccupations environnementalistes.

La problématique posée est double, à savoir :

- Comment soustraire de l'urbanisation pressante des espaces convoités et rares ? lesquels choisir ? comment et par qui les faire gérer ?

- Comment concevoir les variantes d'aménagement susceptibles d'alléger cette pression sur la base littoral tout en accueillant les usagers supplémentaires ? Ya-t-il de sérieuses alternatives au « cancer linéaire », au « mur de béton » le long du rivage ? comment les définir et surtout, comment en garantir et en généraliser l'application ?

Afin de répondre à ces questions, des mesures de protection du littoral ont été adoptées sous forme de réglementations et dispositions juridiques.

A travers le monde, il y a lieu de noter les mesures de maîtrise foncière pratiquées par certains organismes tels que le National Trust Britannique (1895), le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres en France (1975). En Algérie il y a le Commissariat National du Littoral (CNL) et le plan d'aménagement côtier « PAC » en 2002. Les missions de ces établissements sont :

¹ Op Cit, G. Cazeset R. Lanquar, p60-62.

² Idem, p66.

³ Op Cit, Linda ALLOUI-AMI MOUSSA, p40.

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique foncière en vue de la sauvegarde de l'espace littoral, du respect des sites naturels et de l'équilibre écologique.

- De jouer un rôle de proposition ; d'incitation et de conseil auprès des collectivités publiques.

11.5.3 Les différentes formes d'implantations touristiques littorales

La classification des stations touristiques prend en considération plusieurs critères majeurs de différenciation telle que la taille de l'implantation touristique, l'importance de la fonction balnéaire par rapport aux autres fonctions, l'organisation internes de la station, et la nature des liens qu'elle entretient avec son environnement. En les combinant on peut aboutir à une typologie simple, comprenant trois groupes de stations :¹

- **Les unités balnéaires élémentaires** : ce sont des enclaves spécialisées, développées à partir de 1963, à l'écart des zones bâties. Elles existent notamment dans le Tiers-Monde, en circuit presque fermé.
- **Les stations balnéaires spécialisées** : il s'agit à la fois des stations créées à des fins uniquement touristiques, et des villes dans lesquelles la fonction, initialement marginale, s'est amplifiée au point de supplanter les autres.²
- **Les stations polyvalentes** : la polyvalence se traduit par une organisation de l'espace urbain en noyaux distincts et une moindre vulnérabilité aux fluctuations de la conjoncture touristique, puisque le tourisme n'est qu'une des activités motrices, aux côtés des autres fonctions, industrielles et tertiaires.³

¹A.Mesplier, P.Bloc-Duraffour, 2002, Le tourisme dans le monde, Ed Bréal, p96.

² Idem, p97.

³ Op Cit, A.Mesplier, P.Bloc-Duraffour, p98.

Section 3 : Aménagement touristique en Algérie

Pour développer son tourisme, l'Algérie a préféré l'intervention lourde de l'Etat et la création de zones d'expansion touristiques pouvant être exploitées dans une ou plusieurs formes rentables de tourisme. La ZET est un espace protégé, organisé et classé. Elle comporte une zone constructible et une zone de protection. Des lois régissent la gestion et l'utilisation des ZET. L'ANDT (Agence Nationale de Développement Touristique) est chargée de la gestion et de l'organisation des ZET. Les investisseurs potentiels doivent prendre contact avec l'ANDT pour s'informer des projets touristiques programmés dans les ZET et déposer leur dossier d'investissement auprès de celle-ci pour étude.

12 Instruments d'aménagement pour la relance du tourisme en Algérie

Ces instruments de relance du tourisme sont issus des assises nationales de 2007 et 2008. Les plans de relance et les programmes de développement du tourisme sont nombreux. Nous en présenterons ici les principaux et les plus récents.

12.1 Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT 2025)

Le journal officiel de la République Algérienne du 21 octobre 2010 donne une synthèse sur le Schéma National d'Aménagement du Territoire. D'abord, le SNAT est un enjeu national traitant le redressement de tous les secteurs d'activité du pays. Plusieurs événements lui sont rattachés : la Concorde civile, la Réconciliation nationale après une décennie de crise politique (1990-2000).

Les réformes du système judiciaire et éducatif, le désendettement avec la relance de la croissance, La baisse du chômage et de l'Inflation. La stratégie de ce programme est l'organisation des Espaces de Programmation Territoriale (EPT), l'émergence des Pôles Touristiques d'Excellence (POT) et la création des Zones Intégrées de Développement Industriel (ZIDI) et de villes nouvelles. Cette stratégie sert de base pour la mise en œuvre des mécanismes de croissance sur l'ensemble du territoire et la préservation et de la valorisation du capital naturel et culturel, y compris pour le tourisme. Ce programme rompt avec les politiques antérieures de planification centralisées qui étaient trop rigides.¹

De grands chantiers sont achevés ou en voie de l'être depuis la relance de ce programme en 2000, avec l'autoroute est-ouest, la ligne ferroviaire à grande vitesse, les grands barrages (le

¹ Journal officiel de la République Algérienne du 21 octobre 2010.

plus grand barrage d'Algérie, celui de Beni Haroun dans la Wilaya de Mila, est déjà en service avec une capacité mobilisable de 1 milliard de mètres cubes).

Le Schéma Nationale d'Aménagement du territoire est de ce fait un instrument qui traduit et qui met en forme pour l'ensemble de territoire, comme pour chaque une de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable de territoire. Il constitue une réponse aux enjeux majeurs du territoire à l'horizon 2030, lesquels résultent par le croisement des éléments fournis par le diagnostic territorial et les éléments de prospective, c'est-à-dire les scénarios possible pour le développement du territoire.¹

12.2 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 »

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 », composante du SNAT 2030, montre comment l'État va assurer, dans un cadre du développement durable, les équilibres de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique à l'échelle du pays pour les vingt ans à venir. Ce concept a trouvé sa signification durant les années 1980 où ses objectifs sont liés au développement économique en tenant compte des équilibres environnementaux et écologiques.

L'Algérie a pris conscience de la place du développement durable dans tous ses projets de développement. Pour marquer son attachement à ce concept, l'Algérie est présente dans tous les sommets traitant ce sujet (Rio de Janeiro en 1992, Johannesburg en 2002, Copenhague 2008). Ce repositionnement et ce redéploiement a permis à l'Algérie de présider la fondation des déserts du monde et être le porte-parole de l'ONU pour l'année internationale des déserts et de la désertification.

*« Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique et plus qu'un cadre révérenciel dans lequel se développera l'action publique et privée jusqu'à l'horizon 2030. Il dresse le programme de développement du tourisme national, en vue de l'inscrire progressivement dans les réseaux internationaux en confortant la destination et en consolidant par l'investissement et la qualité de l'offre ainsi que par les atouts naturels et culturels ».*²

Le « SDAT » 2030 constitue donc un cadre stratégique à consulter souvent car il permet de faire le bilan de ce qui a été réalisé et d'évaluer ce qui reste à faire, dans le but est d'apporter les corrections nécessaires. C'est dans cette perspective que le SDAT participe à la relance de

¹SDAT 2030, « le diagnostic, audit du tourisme algérien », p 09.

²Extrait du message de Monsieur ABDELAZIZ Bouteflika Président de la République algérienne aux participants aux assises nationale et internationales sur le tourisme tenues à Alger en 2008 sur le site internet www.mta.gov.dz.

la politique touristique. Il traduit donc la vision de l'Etat sur le développement touristique national à court terme (2009), moyen terme (2015) et long terme (2030) dans le cadre du développement durable. Le but attendu est de faire de l'Algérie un pays récepteur en sortant le secteur du tourisme de sa léthargie actuelle. Parmi les objectifs du SDAT, on peut citer la volonté de multiplier par 2 les capacités d'accueil touristique de l'Algérie et de proposer un plan d'affaire (Business Plan) pour 2025.¹

12.3 Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya (PAW)

Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya est un instrument de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable sur le territoire de la Wilaya. Dans le prolongement du SNAT et du SRAT, le Plan d'Aménagement de Wilaya renforce le rôle des collectivités territoriales (la Wilaya et la Commune) dans le cadre de compétences de gouvernance territoriale renouvelées telles que définies dans le SDAT 2025. L'Etat reste le maître d'œuvre du développement en créant un environnement politique et juridique favorable aux acteurs économiques porteurs de projets générant des ressources, créant des richesses et des emplois.²

C'est un outil d'orientation et de planification stratégique des actions d'aménagement du territoire de la wilaya (territoire regroupant plusieurs communes) en référence au SNAT et particulièrement au SRAT de « l'espace de programmation territoriale » qui lui appartient. Le Plan d'aménagement du territoire de la Wilaya a pour objectif fondamental d'assurer « une organisation rationnelle et harmonieuse de l'ensemble du territoire de la wilaya, à l'aide d'une vision globale cohérente des actions engagées et projetées à court, moyen et long termes en tenant compte des spécificités de chaque région : historiques, culturelles, environnementales et sociales etc.

Une fois établi, le Plan d'aménagement du territoire de la wilaya devient un document de référence pour le développement local. Il permet à son tour de préciser les termes de référence pour l'élaboration des études du Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme d'une commune ou du groupement de communes de la wilaya.

L'application du Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya en est encore à ses débuts, confrontée le plus souvent au cadre juridique dans l'appropriation des terrains affectés à l'assiette des zones d'expansion touristiques qui prennent beaucoup de temps pour

¹ SNAT.2025.

² Ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique (sdat 2025) , janvier 2008.

l'indemnisation des propriétaires qui, parfois, se dirigent vers la justice pour leur régularisation. Cet handicap est lié aussi à l'incompétence des collectivités locales qui ne sont pas dotées de moyens pour faire des études de faisabilité qui les aideraient à se prononcer sur les différents cas qui peuvent se produire.

12.4 Les pôles touristiques d'excellence (POT)

Le pôle touristique est une combinaison sur un espace géographique donné de villages touristiques d'excellence (équipements d'hébergement et de loisirs), d'activités touristiques et de circuits touristiques en synergie avec un projet de développement territorial. Il répond à la demande d'un marché et doit avoir une autonomie suffisante pour pouvoir rayonner à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le pôle touristique est multidimensionnel, il intègre des logiques sociales, culturelles, territoriales, commerciales (prise en compte des attentes du marché). Son périmètre géographique peut intégrer ou non une ou plusieurs zones d'expansion touristique. Sept Pôles Touristiques d'Excellence ont été identifiés à l'échelle nationale dont celui du Nord- Est qui regroupe en plus de la Wilaya de Skikda cinq autres Wilayas qui sont : Annaba, Tarf, Guelma, Souk Ahras, Tébessa.¹

Le pôle touristique est multidimensionnel. Il intègre des logiques sociales (*besoins primaires de la population*), culturelles, territoriales, commerciales (*prise en compte des attentes du marché*) et le périmètre géographique peut intégrer ou non une ou plusieurs ZET.

12.5 Les zones d'Expansion touristique (ZET)

Selon le décret 66-75 du 04-04-1966 portant applications de l'ordonnance n° 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones et sites touristiques, les ZET sont définies comme suit : «*Peut être déclarée zone d'expansion touristique (ZET), toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines ou récréatives propices au tourisme. Se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique, et pouvant être exploitée pour le développement au moins d'une ou sinon plusieurs formes rentables de tourisme*».²

Sur le plan spatial la ZET représente un espace propice au développement des activités de tourisme et de loisir, à côté d'autres formes d'activité éventuelles considérées comme étant compatibles et complémentaires au tourisme.

¹ Schéma directeur d'aménagement touristique.

² ALLOUI .L ; AMI. M ; « *cours d'Aménagement touristique* », OPU, Ed.2.04.5213, 2011. P 27

La ZET se compose de :

- Terrains sur lesquels seront réalisés les équipements touristiques et récréatifs, les réseaux de distribution d'eau, d'énergie, les équipements techniques et les installations annexes liées aux premières.
- Terrains constituant une ceinture de protection contre toute atteinte pouvant déprécier terrain destiné aux équipements de loisirs et du tourisme, ou bien pouvant exercer une influence négative sur le fonctionnement de ces équipements.
- La largeur de la ceinture varie selon les données à chaque CES.

13 Les acteurs de l'aménagement touristique en Algérie ¹

Les politiques d'aménagement et de développement touristiques en Algérie, sont dotées d'un nombre considérable d'acteurs, avec deux caractéristiques définies par leurs compétences et leurs moyens de recouvrement. La mixité des interventions publiques et privées y est omniprésente. L'organisation touristique locale n'est pas devenue une activité relevant pleinement du secteur privé. Tout au plus les politiques publiques d'aménagement et de développement touristique se sont adaptées.

13.1 Les acteurs publics

Le ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA) est l'organe chargé de conception de la politique et de la stratégie touristique au niveau national créée juste après l'indépendance, et qui est redevenu en 2010 le ministère du tourisme et de l'artisanat après avoir été associé avec d'autres secteurs (*ministère de la jeunesse et des sports, ministère de la culture, ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement*). Il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans la stratégie de développement, promotion, formation professionnelle en matière de tourisme et de l'artisanat.

Outre ses missions relatives à l'aménagement et à la gestion des zones d'expansion touristique, l'ANDT assure les missions d'ingénierie hôtelière et touristique ainsi que les prestations d'étude et de conseil au profit des opérateurs et des investisseurs. Elle prend également en charge la valorisation des potentialités touristiques en assurant une synergie entre l'ensemble des activités à l'intérieur des zones d'expansion et des sites touristiques.

¹BELKAID Soraya HOCINE Koussaila, 2019, Promotion de l'activité touristique locale à travers le dispositif de l'ANDT de Tizi-Ouzou, mémoire En vue de l'obtention d'un Diplôme de Master en Sciences Commerciales Spécialité : Marketing Hôtelier et Touristique, UMMTO.

Ces mesures permettront à l'ANDT de rayonner sur l'ensemble des zones et d'initier toute action visant à garantir la compétitivité de l'offre touristique nationale.

13.2 Les acteurs privés

Pour un développement durable du tourisme, l'implication des acteurs privés tels que les investisseurs et les promoteurs est plus qu'indispensable en matière de réalisation d'infrastructure touristique. D'ailleurs l'Algérie a pris plusieurs mesures afin d'encourager le financement du tourisme par le secteur privé.

13.3 Partenariat public / privé

Le partenariat public- privé joue un rôle primordial dans le développement du secteur du tourisme, que ce soit en matière de financement ou de réalisation d'infrastructure touristique où l'amélioration de la formation du personnel et l'augmentation des qualifications des ressources humaines employées dans les différents établissements liés directement ou indirectement au tourisme, notamment les établissements hôteliers.

14 Les dotations touristiques en Algérie ¹

14.1 Les ressources naturelles

Les ressources naturelles qui composent l'espace touristique sont désignées par le relief, le paysage, le climat, la mer, les rivières, les fleuves, les lacs, la faune et la flore...etc. L'intérêt de ces ressources naturelles pour le tourisme dépend de leurs caractères et leurs accessibilités. L'Algérie possède des ressources naturelles très importantes qui peuvent lui permettre d'occuper la première place au bassin méditerranéen.

14.2 Les ressources artistiques, culturelles et du patrimoine historiques

Il s'agit des ressources qui motivent un déplacement à but purement touristique. Leur importance est déterminée par leur caractère plus ou moins unique qui permet à un pays de disposer de situations de monopole ou quasi-monopole. Les grandes villes algériennes regorgent de trésors historiques, culturels mais aussi de traditions. C'est le cas des villes d'Alger, d'Oran, de Constantine mais aussi de Tlemcen, Djamaïla, Timgad, Tipaza ou encore de Tamanrasset. Ces lieux sont l'occasion de découvrir les différentes cultures et traditions algériennes, mais aussi son patrimoine historique et ses monuments ainsi que son artisanat encore très présent.

¹BELKAID Soraya HOCINE Koussaila, 2019, Promotion de l'activité touristique locale à travers le dispositif de l'ANDI de Tizi-Ouzou, mémoire en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master en Sciences Commerciales Spécialité : Marketing Hôtelier et Touristique, UMMTO.

L'Algérie est un pays qui est connue pour sa variété de culture et des civilisations qui ont existées dans la région à l'instar de la civilisation phénicienne, romaine, vandale, byzantine, arabe, espagnole, ottomane et française. Partout à travers tout le pays, des témoignages attestent de l'extraordinaire richesse de son patrimoine historique.

14.3 Manque de ressources en infrastructures touristiques

Un pays qui possède de ressources naturelles, culturelles et du patrimoine historique très important, mais qui est pauvre en infrastructures touristiques trouvera d'importantes difficultés pour développer suffisamment son secteur touristique car l'Algérie ne dispose pas des équipements nécessaires (*transport, hébergement, l'aménagement des lieux de séjour et des sites*) pour dynamiser le secteur. En effet, il s'agit d'un des principaux facteurs de la production touristique en raison de leur importance et qui nécessite des investissements lourds et qui suppose la disponibilité des capitaux importants.

15 Stratégie et évolution de développement du tourisme durable ¹

Dans ce qui suit nous allons d'abord discuter de la stratégie de développement du tourisme durable ensuite nous parlerons de son évolution.

15.1 Stratégie de développement du tourisme durable

Ce concept, introduit nouvellement dans les stratégies de développement du tourisme, est abordé durant la période de relance 1990-2003 et particulièrement lors des assises nationales de 2007 et 2008 qui ont donné naissance au SDAT et au SNAT. Le tourisme durable consiste à appliquer les principes du développement durable dans les trois dimensions sociales, économiques et environnementales à toutes les formes de tourisme.

Il s'agit donc de veiller aux équilibres socioculturels et écologiques tout en favorisant le développement économique des destinations et des entreprises touristiques. Cela se traduit par la mise en place d'un nouveau plan stratégique mettant en œuvre cinq dynamiques essentielles servant de bases au SDAT et qui tendent :

➤ A la valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité de l'Algérie ;

¹ Rapport préparé dans le cadre de projet (destinations), cofinancé par le programme Life-pays tiers de la commission européenne. La rédaction du rapport a été coordonnée, et supervisée par l'agence nationale de développement du tourisme (ANDT) du ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (MATET) et le centre d'activités développement du tourisme durable, (ministère de l'aménagement du territoire, 2019).

- Au développement des pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement et le développement ;
- Au déploiement d'un plan qualité tourisme (PQT) pour le développement de l'excellence de l'offre touristique nationale intégrant la formation par l'élévation professionnelle, l'éducation, l'ouverture aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales ;
- A la promotion de l'activité touristique et à la mise en place d'un partenariat public-privé ;
- A la définition et la mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs développeurs et attirer les investisseurs nationaux et internationaux.

Cette stratégie de développement durable a encore quelques difficultés à se mettre en place en 2014. La répartition et l'installation des complexes industriels, généralement générateurs de toutes sortes de pollution, sur l'espace littoral, contaminent les eaux de baignade par leur déversement de produits toxiques incontrôlables, ainsi que la pollution de l'air (complexe pétrochimique de Skikda, d'Arzew, aciérie d'El-Hadjar, etc.).

D'autres sources de pollution de l'air sont dues au trafic routier en net progression chaque année, aux décharges publiques des déchets non contrôlés, etc. Le nombre croissant de personnes asthmatiques à Skikda est la preuve de cette pollution de l'air. La stratégie du développement durable et particulièrement dans son volet tourisme durable sont encore loin des recommandations de l'OMT.

15.2 Dernières évolutions de ces plans de développement

A travers le plan de développement 2009-2014 (programme du troisième mandat du président Bouteflika), les dynamiques décrites ci-dessus sont traduites par le lancement des premiers pôles touristiques d'excellence (POT) et des premiers villages touristiques d'excellence (VTE) intégrés dès 2008, encadrés par les plans de marketing et de communication, de qualité et la participation du privé national et international grâce au partenariat.

En 2008, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, a insisté pour que le tourisme soit une priorité économique nationale. Depuis, plusieurs zones

d'expansion touristique viennent s'ajouter à celles déjà existantes et plusieurs lois ont été votées pour l'organisation et la promotion de ce secteur.

L'ordonnance du 15 juillet 2006 accorde des avantages fiscaux aux investisseurs dans le secteur du tourisme. Ils sont exonérés de l'impôt direct pendant une durée de 10 ans. Ce dispositif ne concerne pas les agences de voyages et les sociétés d'économie mixte sauf pour la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) qui est réduite pour tous à 7% (au lieu de 17%), jusqu'au 31 décembre 2019.

Malgré ces mesures encourageantes et incitatives, les réticences des investisseurs sont liées au cadre juridique du foncier, à la bureaucratie qui sévit presque dans tous les secteurs de l'administration exigeant parfois des quantités de documents, qu'il faut traîner dans tous les services pour avoir le visa (depuis 2012 cette opération se fait à guichet unique (ministère des finances). L'élaboration de la stratégie de développement durable de l'activité touristique dans la zone littorale doit tenir compte des intérêts économiques liés au développement de cette activité.

La population locale doit être impliquée dans cette activité pour sauvegarder les paysages culturels locaux et la biodiversité et protéger les ressources contre le gaspillage et les pollutions. Il faut s'adapter aux conditions environnementales locales. Grâce à ces réformes, plusieurs investisseurs nationaux en partenariat avec des grandes chaînes hôtelières de renommée internationale tel que le groupe français Accor (hôtels Ibis et Sofitel, etc.) ont réalisé des hôtels de luxe (en majorité en service actuellement). De même, le groupe Emirati IAMAR a obtenu l'accord pour réaliser un complexe touristique à Tipasa sur une superficie de 80 hectares ainsi que le groupe koweïtien SIDAR par la réalisation de 25000 lits. Cette organisation a permis la réalisation de plusieurs infrastructures touristiques réparties sur tout le territoire national (Hôtel Ibis et Novotel du groupe français Accor à Constantine et Skikda, le groupe américain MARRIOT pour un hôtel de luxe à Tlemcen, etc.).

16 Points forts et points faible de la politique d'aménagement du territoire en Algérie

Comme toute autre politique partout dans le monde, la politique d'aménagement du territoire en Algérie fait face d'une part à des faiblesses qui freinent son évolution, d'une autre part à des points de force qui contribuent à son développement.

16.1 Les faiblesses de l'aménagement touristique algérien

Le produit touristique national demeure remarquable par des atouts indéniables mais insuffisants pour le développement touristique du pays. Onze faiblesses ont été recensées et

confortées par les visites d'imprégnation effectuées sur le terrain par les cadres et spécialistes du secteur, elles ont trait à :

- Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien,
- Un hébergement et une hôtellerie très insuffisants et de mauvaise qualité,
- Un manque de maîtrise de nouvelles techniques de prospection du marché par les voyageurs,
- Un manque de qualification et de performance des personnels,
- Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme algérien,
- Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme,
- Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité,
- Des banques et des services financiers inadaptés au tourisme moderne,
- Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante,
- Une gouvernance, une organisation et une culture inadaptées au tourisme moderne,
- Un grand déficit du marketing de l'image et de la destination Algérie.

Il faut ajouter à ces faiblesses l'obsolescence des infrastructures d'hébergement et des équipements, en matière d'organisation touristique et de marketing, la principale faiblesse se résume :

- Dans la lente évolution de l'organisation institutionnelle en dépit des améliorations apportées,
- Dans un mode de gestion inadapté au tourisme moderne : ce mode est plus formaliste que professionnel, il résulte d'une très faible communication interne et d'une insuffisance de coopération entre les structures en charge du fait touristique.¹

16.2 Les facteurs de force de l'aménagement touristique algérien²

- Beauté, richesse, diversité des paysages et sites naturels vierges.
- Confort climatique.
- Monuments et sites classés au patrimoine mondial.
- Infrastructure de communication et de transport en évolution rapide.
- Formes du tourisme multiples.
- Prix attractif et compétitif à l'international.
- Proximité des grands marchés émetteurs
- Importante clientèle affinitaire.

¹SDAT SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE"SDAT 2030», Algérie, 2030

² Idem.

- Patrimoine riche et varié.
- Disponibilité de produits de consommation divers et bon marché.
- Marché de l'artisanat traditionnel en cours de structuration.
- Bien que disposant d'importantes potentialités touristiques.
- Riches et diversifiées et une offre touristique importante, le secteur touristique souffre de beaucoup d'handicaps.

Conclusion du chapitre

Le tourisme et le développement local en Algérie ont leur premier essor et racine après l'indépendance. Des programmes spéciaux sont mis en place à des fins de création de l'emploi et l'amélioration de niveau de vie, tel que les programmes de développement des infrastructures et services public. Ces programmes ont touché plusieurs secteurs (agriculture, artisanat, équipement socio-économiques, éducation, tourisme etc.) Le tourisme peut être considéré comme un secteur économique de première importance.

Le tourisme est donc une ressource de développement, car tout en renforçant le poids économique et humain d'un pays, il permet d'orienter l'aménagement du territoire vers la mise en valeur de certains sites intéressants.

Dans le littoral, l'ensemble des actions de développement s'inscrit dans une dimension nationale d'aménagement du territoire et de l'environnement. Il implique la coordination des actions entre l'Etat, les collectivités, les organisations et les associations qui œuvrent dans ce domaine et se fonde sur les principes de développement durable, de prévention et de précaution. Cependant, il ne suffit pas de le mentionner dans un texte juridique, il faut le traduire dans une politique claire qui implique tous les acteurs concernés. La coordination et la concertation entre les différents acteurs aussi bien au niveau central, qu'au niveau local sont indispensables, pour le bon fonctionnement d'une politique de gestion intégrée du littoral. Par ailleurs, il faut mettre à la disposition de chaque intervenant les moyens humains et financiers nécessaires.

**Chapitre III : étude de
l'impact de la zone balnéaire
de Boumerdés sur son
développement territorial**

Introduction :

Après avoir posé les fondements théoriques de notre travail, en démontrant les liens existants entre l'aménagement du territoire et le développement territorial, dans un premier temps.

Nous avons en second temps, présenté la wilaya de boumerdès puis le projet d'aménagement de la zone balnéaire.

Nous nous sommes, alors, fixé sur le fait que l'aménagement du territoire est essentiel pour inscrire les stratégies de développement dans des nouvelles dynamiques et constitue un facteur de recomposition territoriale et de mobilisation des acteurs locaux autour des mêmes stratégies et objectifs, définies comme viable par les plans d'Aménagement.

Section1 : Présentation de la wilaya de boumerdès

1. Situation et limites :

Tout contexte dans notre domaine est la base de chaque projet, comme pour un sociologue, un médecin ou toute autre acteur de cette société, dans chaque travail qu'il entretient, il est confronté à un ensemble des conditions naturelles, sociales, culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours ... etc.

Dans ce chapitre, nous allons vous présenter globalement la ville de Boumerdes, dans un but d'analyser cette dernière qui va nous permettre une bonne compréhension de la zone et du site d'intervention pour identifier les différentes caractéristiques (potentialités et les carences) afin de concevoir un projet s'inscrivant parfaitement dans son contexte .

1.1.Situation géographique

La Wilaya de Boumerdès est une wilaya côtière du centre du pays. Elle se situe dans la région Nord Centre, partie intégrante de l'Est de l'aire métropolitaine d'Alger. La superficie globale de la wilaya de Boumerdès est de 1 456,16 Km. dont le chef-lieu se situe à 50 Km à l'est de la capitale, occupe une assiette qui s'étend de l'Atlas Tellien aux collines de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle présente d'importantes potentialités agricoles du fait qu'elle recouvre l'extrémité orientale de la Mitidja. Les potentialités touristiques n'en sont pas moindres, grâce à sa situation géographique qui lui permet de bénéficier de 120 Km de littoral. Englobant 09 daïras et 32 communes

La wilaya de Boumerdès est délimitée :

- Au Nord par la mer Méditerranée entre Boudouaou El Bahri et Afir;

- A l'Ouest par la wilaya d'Alger ;
- A l'Est par la wilaya de TiziOuzou (massif de la haute Kabylie) ;
- Au Sud Ouest par la wilaya de Blida (plaine de la Mitidja) ; au Sud par la wilaya de Bouira (plateau de Bouira).

Carte N° 01 : Situation de Boumerdes dans la carte nationale

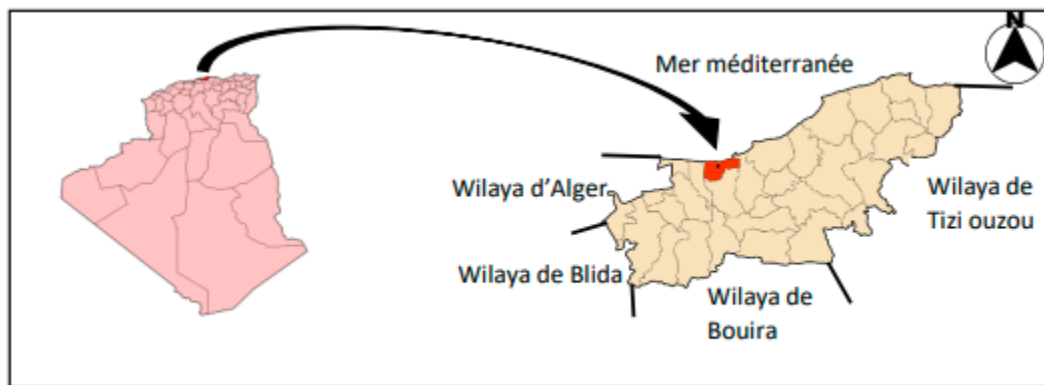


Figure 1 : cartes de situation de Boumerdes Source : www.wikipedia.com

1.2.Aspect administratif :

La Wilaya de Boumerdes est créée suite à la promulgation de la loi n°84-09 du 04 Février 1984 relative au découpage territorial administratif. Elle compte actuellement 32 Communes regroupées autour de 09 Dairas : Boumerdes – Boudouaou – Bordj-Ménaïel – Baghlia – Dellys – Isser – Khemis El Khechna – Naciria et Thénia

Tableau N° 01 : Découpage administratif de la wilaya de Boumerdes

Daïra	Communes
Boumerdes	Boumerdes - Corso - Tidjelabine
Dellys	Dellys – Afir – BENCHOUD
Naciria	Naciria – OuledAïssa
Bordj Ménaïel	Bordj Ménaïel – Zemmouri – Leghata – Djinet
Isser	Isser – Si Mustapha – Timezrit – Chabet El Aneur
Thénia	Thénia- Souk El Had – Ammal- BeniAmrane
Boudouaou	Boudouaou – Boudouaou El Bahri – Kharrouba – BouzegzaKeddara – Ouled Haddad
Khemis El Kechna	Khemis El Khechna – Ouled Moussa – Larbatache – Hamad

Baghlia

Baghlia – Sidi Daoud – Taourga

2. Situation démographique

La population de la wilaya de Boumerdès a été estimée à 802 083 habitants dans les résultats préliminaires du RGPH 2008. Au 31/12/98, elle était de 647.389 habitants (RGPH, 1998), le taux d'accroissement annuel étant donc de 1,2%, ce qui se traduit par une augmentation en valeur absolue de 139.213 habitants. Une forte concentration dans la commune de Khemis El Khechna soit 75 962 habitants représentant 9% de la population totale de la wilaya.

La jeunesse de la population constitue un atout majeur. En effet 11% des habitants de la wilaya de Blida sont âgés entre 20-24 ans. La population ayant un âge inférieur à 15 ans représentant 26% du total de la population, constitue dans les années à venir une importante ressource humaine.

3. Le relief :

Le relief de la Wilaya de Boumerdès se caractérise par la juxtaposition d'ensembles physiques bien différenciés : Les plaines et les vallées au nord, les collines et plateaux dans la partie intermédiaire et les montagnes au Sud.

4. Le Climat :

La wilaya de Boumerdes est caractérisée par un climat méditerranéen (hivers froids et humides et étés chauds et secs). La pluviométrie est irrégulière et varie entre 500 et 1 300 mm/an. Il y a lieu de signaler que la région de Dellys est plus arrosée que le reste de la wilaya avec une pluviométrie moyenne égale à 900 mm/an. Les amplitudes thermiques annuelles sont en général faibles dans la wilaya ; ceci étant dû à la proximité de la mer. La température moyenne est de 18° près de la côte et de 25° à l'intérieur des terres.

2. Infrastructures de base

2.1.Réseau routier

De par sa situation géographique stratégique, la wilaya est devenue un carrefour inévitable, dont un réseau routier intense la parcourt, notamment la RN24, la RN25 et la RN5. Le réseau routier compte aussi un linéaire total de 1483 Kms, réparti-en :

- 282 Km de routes nationales
- 350 Km de chemins de Wilaya
- 851 Km de chemins communaux

La wilaya de Boumerdès est également liée par le grand projet de l'autoroute Est-ouest, et les rocares.

2.2.Réseaux ferroviaires

Le réseau ferroviaire traverse la wilaya de Boumerdes dans sa partie Nord ainsi que dans sa partie Sud-Est. Il est long de 67,5 Km et se répartit en trois tronçons :

- ❖ le tronçon à voie double électrifié de 20,5 Km relie Boudouaou à Thenia
- ❖ le tronçon de 17,20 Km relie Thenia à Ammal sur une seule voie
- ❖ le tronçon Thenia_Naciria en une seule voie long de 29,5 Km. Elle dispose aussi d'un réseau ferroviaire qui prodigue des services de qualité.

Il est jalonné par 7 gares ferroviaires qui se présentent d'Ouest en Est comme suit:

- ❖ La gare de CORSO
- ❖ La gare de BOUMERDES
- ❖ La gare de THENIA
- ❖ La gare d'ISSER
- ❖ La gare de BORDJ-MENAIEL
- ❖ La gare de NACIRIA
- ❖ La gare de BENI AMRANE

2.3.Infrastructures portuaires :

Les infrastructures portuaires de la wilaya sont constituées de 3 ports de pêche :

- a. **Le port de Dellys :** Il a été réalisé en 1952, il est abrité par la pointe de Dellys qui le protège des fortes houles d'Ouest et du Nord. C'est un port mixte : pêche et commerce .Il se situe à 58 Km du chef lieu de la wilaya, à 46 à l'Est de Zemmouri. La flottille existante est composée de 162 unités de pêche.
- b. **Le port de Zemmouri :** Il est situé à 48 Km à l'Est d'Alger et à 12 Km à l'Est du chef lieu de la wilaya. C'est un port d'une capacité de 183 unités de pêche.
- c. **Le port de Djinet :** Il est situé à 35 Km à l'Est du chef lieu de la wilaya, c'est un port en voie d'achèvement d'une capacité de 115 unités de pêche.

2.4.Réseau électrique et Gaz:

Le taux global d'électrification de la Wilaya, qui ne dépassait pas 36% en 1984, est passé, après la réalisation des différents programmes à 98,8% à la fin 2010. Durant cette période, il a été électrifié 537 centres couvrant 31 633 foyers et 1788,612 Km.

- a. **Taux D'électrification :**

Des efforts importants ont été consentis afin de généraliser l'électrification à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Avec le raccordement au réseau des nouveaux programmes de logements réceptionnés le parc logements électrifié de la wilaya totalise 164 439 unités soit un taux d'électrification appréciable de 98.97%. Le taux d'électrification dépasse 90% dans l'ensemble des communes de la wilaya à l'exception des communes d'El Kharrouba et Baghlia avec respectivement : 79.52% et 83.06%.

b. Taux De Raccordement Au Gaz Naturel :

La Couverture en gaz naturel de la wilaya de Boumerdes s'améliore d'année en année. Le nombre de logements raccordés au gaz naturel a atteint 62 240 unités, ce qui a permis d'améliorer le taux de raccordement à 37.47% partant les conditions de vie des citoyens.

Le Raccordement au gaz naturel touche principalement les agglomérations chef lieu de communes et vari sensiblement d'une commune a une autre, la commune de Thenia enregistre le taux de raccordement le plus élevé avec 92.04%, alors que a commune de Bououaou El Bahri n'est qu'a 1.14%.

Les communes de Bouzegzakeddara, AfirTimezrit, OuledAissa, Ammal, Taourga, Leghata et El Kharrouba, demeurent toujours dépourvues de cette commodité.

2.5.Tourisme :

La wilaya de Boumerdes est caractérisée par :

- Une variété de reliefs alternant plaines côtières, vallées encaissées, montagne, massif boisés, hautes plaines et des plages délimitées parfois par des becs rocheux qui plongent à pic dans la mer offrent des points panoramiques :
- ✓ Rocher Noir
- ✓ Figuier -Cap Blanc
- ✓ Cap Djinet
- L'existence de 13 zones d'expansions touristiques (ZET) qui totalisent une superficie de 4893 ha :
- ✓ Daïra de Boudouaou : 01 ZET de 419 ha.
- ✓ Daïra Boumerdes – Thénia : 03 ZET de 542 ha.
- ✓ Daïra de Bordj Ménaïel : 03 ZET de 2 731 ha.
- ✓ Daïra de Baghlia : 01 ZET de 520 ha.
- ✓ Daïra de Dellys : 02 ZET de 300 ha.

Potentialités de développement

⇒ Perspectives de développement

La wilaya de Boumerdès connaît une dynamique importante, résultant des différentes actions entreprises dans le cadre du développement et de la promotion du secteur aux échelons national et local.

⇒ Les projets d'investissement touristique :

La wilaya totalise 28 projets d'investissement touristique initiés par des promoteurs privés. Ces projets permettront le renforcement du parc hôtelier avec une capacité supplémentaire de **3 550** lits et la création de **1 055** emplois.

Section 2 : Mise en œuvre du projet de la zone d'expansion touristique de boumerdès

1. Présentation de la zone d'expansion touristique de boumerdès

1.1. Situation et limites :

La ZET de Boumerdès est située sur tout le littoral du côté ouest de l'agglomération secondaire du sahel au côté est de la commune ; d'une superficie de 175 ha. délimitée comme défini dans le décret exécutif 88-232 portant déclaration des zones d'expansion touristique comme suit :

- Au Nord : la méditerranée.
- Au Sud : la RN24
- A l'Est : la ligne fictive qui passe au rocher pourri perpendiculaire à la RN 24
- A l'Ouest : le méridien lambre 567.84¹

Carte N° 02 : Carte géographique de Boumerdes par Google Earth

¹ Journal officiel de la république algérienne, 14 décembre 1988



Figure 20 : Carte de boumerdes , Google earth traitée par auteurs

Programme touristique de la zone d'expansion touristique¹

Zet EST : cette partie constitue la banlieue de Boumerdes, située dans la partie est du Rocher noir, son programme constitue également des hôtels/villages touristiques

Tableau N° 02 : Programme touristique ZET ouest

LOT n	Affectation	superficie	Nombre de lit	Emplois indirecte	Emplois indirecte
01	Village de vacance	21494.00m ²	250	100	250
02	Aqua parc	19633.00m ²	/	/	/
03	Centre commercial et de loisir	18009.00m ²	/	300	700
04	Hotel	8223.00m ²	85	80	155
05	Hotel	6780.00m ²	70	40	120
06	Hotel	7983.00m ²	80	45	150
07	Village de vacance	15313.00m ²	140	70	200
08	parking	4210.00m ²	280 places	05	10
09	Mosquée El KOUTB	29260.00m ²	2000 fideles	/	/
10	Résidence touristique	15512.00m ²	180	70	220
11	Résidence touristique	24203.00m ²	150	70	205
12	Village de vacance	24203.00m ²	350	120	300
13	Village de vacance	41180.00m ²	100	47	163
23	parking	9434.00m ²	600p	10	20
24	parking	8146.00m ²	550p	10	20
Totale des lots		248103.00m²	1405	967	2513

La ZET ouest présente la partie du littoral située à l'ouest du rocher noir, son programme constitue majoritairement des hôtels/résidences touristiques

¹ PAT de boumerdès

LOT N°	AFFECTATION	SUPERFICIE	NOMBRE DE LITS	EMPLOIS INDIRECT	EMPLOIS INDIRECT
14	PARKING	7602.00m ²	500 PLACES	05	15
15	SERVICE	1160.00m ²	/	20	50
16	HOTEL	3080.0m ²	/	25	80
17	HOTEL	5456.00m ²	100	37	163
18	RESIDENCE TOURISTIQUE	7980.00m ²	180	50	110
19	PARKING	4256.00m ²	280 PLACES	05	10
20	HOTEL	3484.00m ²	50	30	80
21	HOTEL	2121.00m ²	50	20	50
22	RESIDENCE TOURISTIQUE	4696.00m ²	150	70	205
TOTALE DES LOTS		39835.00m ²	530	262	763

Source : Google images

Constat : Dans le programme touristique de la ZET (EST et OUEST) une présence dominante des résidences d'hébergement touristiques (hôtel, village touristique, résidence) mais un grand manque d'infrastructure de loisirs et d'activités accompagnant ces hébergements

2. Actions sur la ZET (zone d'expansion touristique)

- Proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle pour mieux préserver l'esprit des lieux, limiter l'afflux automobile et ses impacts sur les paysages, la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre

- Favoriser l'immersion du visiteur à vélo, à pied, à cheval dans un territoire et un paysage remarquable Donne plus de sens et de singularité à l'offre touristique

- Réduire la marginalisation des personnes a mobilités réduites en leur proposant des rampes pour accéder a la mer , et des parcours avec des matériaux et mobiliers adéquats pour leur permettre une baignade et une bonne circulation en toute sécurité sur le sable

3. Principe d'aménagement selon le PAT (plan d'aménagement touristique) :

Le PAT s'inscrit dans le cadre des instruments d'aménagements du territoire et de l'urbanisme. C'est un ensemble de règles générales et particulières d'aménagement d'une zone faisant partie de la ZET, les prescriptions spécifiques d'urbanisme et de construction ainsi que les servitudes applicables quant à l'utilisation et la protection des biens et immeubles bâtis selon la vocation touristique du site¹. Ce plan d'aménagement comprend : un règlement portant sur les droits a construire et les servitudes ainsi que des plans techniques d'aménagement des infrastructures

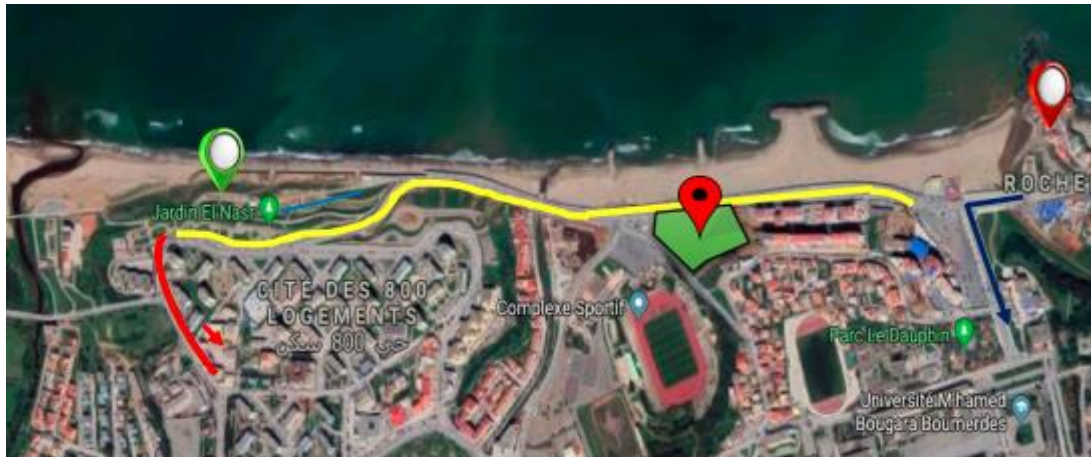
4. Présentation de la zone d'intervention

¹ PAT de la ZET el Karma Boumerdes phase n°3







4.1 Situation et limites

Dans notre analyse de la zet de Boumerdes on va s'intéresser à la ZET Ouest (qui contient notre site d'intervention). Située entre le jardin des 800 et le rocher noir, avec une superficie de 38 hectares.

Carte N° 03 : Carte de la ZET OUEST



Légende

	Jardin El Nasr		Boulevard du front de mer
	Rocher noir		Vers RN 5
	Site d'intervention		RN24

Source: Google earth traitée par auteurs

4.2 Accessibilité:

On remarque sur la figure ci-dessus que la zet ouest de Boumerdes est accessible par:

- **Ouest** : la **RN 5** (coté de Corso) qui mène au boulevard des martyres (les 800logements)
- La **RN 24** qui la traverse en prévenance du figuier (l'est), et qui dessert des liaisons dans la ZET qui aboutissent au front de mer. (Coté rocher noir)

2.3 Environnement immédiat

Carte N° 04 : La zone d'intervention,



Source : Google earth traitée par auteurs

a. **Eléments naturels:** on constate une dominance du bâti par rapport aux espaces verts dans la zone d'intervention, ce qui est expliqué par le fait que le site d'intervention se situe dans un tissu urbain.

b. **Eléments artificiels:**

- **Habitat:** le secteur de l'habitat vient en deuxième position après l'administratif, du point de vue de la dominance sur la ville. Présent sous différentes formes : habitat collectif/individuel
- **Equipements :** poly-fonctionnalité des équipements dans la zone d'intervention, on y trouve le complexe sportif, habitat individuel, collectif, hôtels, commerces, restauration, maison de la culture, université/institut ce qui rend cette zone riche architecturalement.

c. **Points de repères**

Image N° 01 : Points de repères



Figure 25 le rocher noir, source : boumerdes ancienne ville



Figure 26 : Maison de la culture



Figure 28 : université m'hamed bouguera , source : auteurs



Figure 27 : parking maison de la culture, source : auteurs



Figure 30 complexe sportif D. bounama , source : auteurs



Figure 29 : jardin el nasr source : auteurs



Figure 31 : jardin 21 mai 2003 , source : auteurs

Source : Google images

d. Les nœuds

Image N° 02 : Les nœuds



Figure 33 Nœud du parking



Figure 32 noeud du complexe sportif D
bounama , source : auteurs

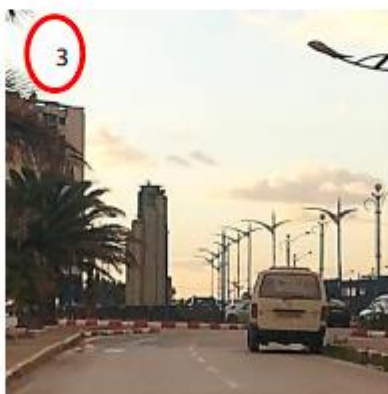


Figure 34 noeud du jardin el nasr des 800

Source : Google images

2.4 Analyse de la façade maritime

Sur tout le long du boulevard du front de mer on remarque la dominance de la couleur bleu qui reflète la mer sur les constructions.

Image N° 03 : Façades maritimes



Source : Google images

Image N° 04 : Boulevard de la façade maritime (Fréquence 1)



Figure 36 boulevard de la façade maritime , source : auteurs

Sequence1 :

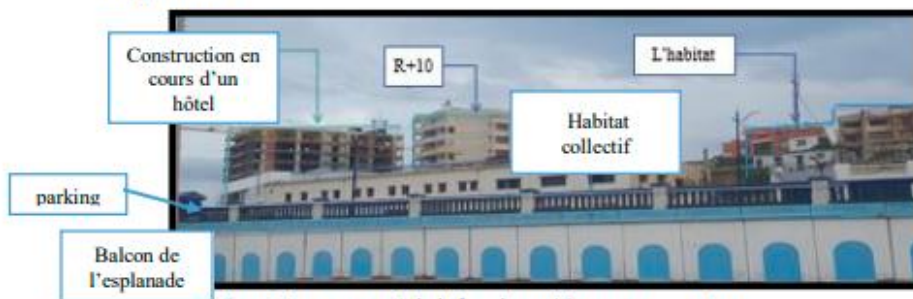


Figure 37 : sequence1 de la façade maritime , source : auteurs

Source : Google images

La première séquence constitue plusieurs hôtels dont quelque uns sont en cours de construction, le grand parking marque le début de la balade du front de mer.

Image N° 05 : Boulevard de la façade maritime (Fréquence 2)

Séquence 2



Figure 38 séquence2 de la façade maritime , source : auteurs

Source : Google images

Cette séquence est la plus dominante, elle contient de l'habitat collectif dont certains appartements sont destinés aux vacanciers, au niveau du soubassement on y trouve du commerce principalement la restauration.

Image N° 06 : Boulevard de la façade maritime (Fréquence 3)

Séquence 3 :



Figure 39 : séquence3 de la façade maritime , source : auteurs

Source : Google images

Cette partie marque la fin des restaurants du front de mer et aussi l'emplacement de notre site d'intervention. Elle constituant un passage inintéressant de la balade qui aboutit au jardin elNasr, marquant la séparation entre le passage mécanique et la plage.

Image N° 07 : Boulevard du front de mer et mobiliers



Figure 40 Boulevard du front de mer et mobiliers , source : auteurs

Présence du
mobilier urbain

Source : Google images

3. Analyse du site d'intervention

- **Choix du site :**

Notre choix s'est porté sur ce site, pour sa situation stratégique dans le boulevard du front de mer, pour répondre aux carences et aux manques des infrastructures de loisirs touristiques de la ville de Boumerdes

- **Situation :**

Le site d'intervention se situe dans la ZET ouest de Boumerdes, Pas loin du noyau central Rocher noir qui fut le point de départ de la création de la ville de Boumerdes avant son extension actuelle.

Carte N° 05 : Situation du site d'intervention



Figure 41 : situation du site d'intervention, source : auteurs

Source : Google images

Carte N° 06 : Présentation du site d'intervention



Figure 42 carte de présentation du site ,
source : Pdau traité par auteurs



Figure 43 séquence de la façade maritime ,
source : auteurs

Source : Google images

1-Limité par:

Nord: boulevard du front de mer.

Sud: une voie secondaire.

Est: cité 192 logements EPLF

Ouest: une voie qui mène au centre-ville.

Accessibilité:

Notre site se caractérise d'une bonne accessibilité, entouré par trois vois de différente hiérarchie
Boulevard du front de mer, les deux voies secondaires et tertiaires (sud et ouest)

Carte N° 07 : Accessibilité du site d'intervention

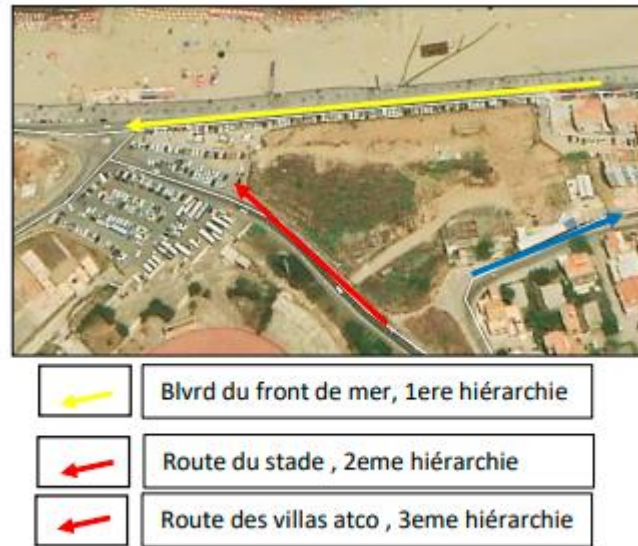


Figure 44 : accessibilité du site , source
Google maps traitée par auteurs

Source : Google images

Section 3 : L'impact de l'aménagement de la zone balnéaire de boumerdès sur développement territorial de la ville

Dans cette section, on présentera les impacts de l'aménagement de la zone balnéaire sur le développement territorial quelques soient positifs ou bien négatifs.

I. Les impacts positifs

On trouve : les impacts socioculturels, les impacts économiques et les impacts sur l'environnement.

I.1 .les impacts socioculturels

L'aménagement de la zone balnéaire peut avoir des effets non négligeables sur les modes de vie, la culture, et les relations sociales des populations hôtes. Appelés impacts humains, ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie, les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, la santé, et la sécurité dans les destinations touristiques. Les effets sociaux et culturels

du tourisme font l'objet d'une attention particulière de la part des gestionnaires et des scientifiques et sont largement documentés. En fait, c'est maintenant une discipline universitaire à part entière, avec des applications non seulement dans le tourisme mais aussi en géographie, en histoire moderne, en anthropologie et bon nombre d'autres disciplines.

Ces conséquences sociales et culturelles ne font pas vraiment partie de ce dossier et leur présentation est donc limitée à quelques problèmes récurrents dans de nombreuses destinations. Cependant, ceci ne réduit pas leur importance dans le concept de tourisme durable, qui appelle à un tourisme géré (pour la majeure partie) par des populations locales, qui respecte les traditions et les cultures locales, et qui améliore de façon notable et équitable les conditions de vie dans les destinations touristiques.

Des problèmes d'occupation de la terre et de propriété sont apparus, spécialement autour des parcs et des réserves nationales ayant été aménagées sur des terres appartenant traditionnellement aux communautés indigènes

Le rôle et les droits des populations locales (y compris les communautés indigènes) vivant dans ces zones protégées ont donné naissance à des conflits entre ces communautés et les autorités en charge de l'aménagement du territoire ;

La concentration d'infrastructures de tourisme surpeuplées peut créer des ghettos touristiques où les ressources et les infrastructures de base sont à partager entre les équipements touristiques, l'industrie locale, et les propriétaires locaux. Lorsque les ressources viennent à manquer en début de saison, les infrastructures touristiques sont prioritaires, ce qui peut soulever certaines tensions avec les populations locales; Quelques attractions touristiques sont aussi des lieux de culte et d'intérêt culturel pour les populations locales, ce qui peut aboutir à des conflits entre les communautés locales et l'industrie du tourisme ;

L'apparente richesse des touristes peut provoquer certains antagonismes et encourager l'effet de démonstration. Les touristes sont vus en possession de biens matériels comme des appareils photos, des appareils électroniques, des vêtements à la mode, etc. Les touristes paraissent mener une vie insouciant et divertissante, une impression accentuée par le fait que les gens en vacances se comportent de façon moins responsable et plus décontractée qu'ils ne le feraient chez eux. Ceci peut développer un complexe d'infériorité chez les populations locales, particulièrement chez les jeunes qui en viennent à changer leurs valeurs et styles de vie en imitant le comportement et les modes de consommation des touristes.

Bien que l'industrie touristique soit un très gros employeur, les métiers réservés aux employés locaux sont souvent peu qualifiés et peu rémunérés, alors que les métiers de direction sont réservés aux expatriés. Dans ce cas, le tourisme ne contribue pas à améliorer les capacités et les conditions de vie locales. Afin de faire face à ce problème, beaucoup de destinations touristiques ont établi une législation visant à limiter l'emploi des expatriés; Le tourisme a introduit et augmenté l'alcoolisme, les jeux d'argent, la prostitution, et l'abus de drogue dans les populations locales, aggravant notamment la criminalité et les problèmes de santé ;

Alors que l'aménagement des zones balnéaires entretient le marché des arts traditionnels, il est accusé d'encourager le développement d'un pseudo-art, qui fait tort et dévalue l'artisanat et la culture traditionnelle. Il est aussi dit que les pratiques traditionnelles présentant le plus d'intérêt pour les touristes sont souvent les moins importantes et les moins significatives pour les cultures locales.

➤ **Affirmation et échange culturels**

Les visites aux communautés traditionnelles et autochtones forment souvent l'attraction principale d'un voyage au cœur d'une aire naturelle. Les attractions naturelles acquièrent un intérêt renouvelé pour les touristes quand ils peuvent les approcher à partir de l'optique et des paroles des habitants de ces mêmes aires. La possibilité d'apprendre directement d'une culture traditionnelle est de plus en plus appréciée par les voyageurs, et la participation de la communauté ajoute une valeur considérable à un programme d'écotourisme. Simultanément, les communautés traditionnelles ressentent une plus grande estime personnelle suite à l'intérêt respectueux que leur montrent les visiteurs, et ceci particulièrement si les gens de l'extérieur avaient auparavant tendance à les regarder de haut.

« Néanmoins, le succès d'une telle visite dépendra de la position des habitants locaux, c'est à-dire si, sachant s'affirmer, ils ont eux-mêmes la maîtrise et le contrôle de la situation. Les touristes devraient aussi être préparés à participer à un échange culturel réciproque, bien qu'il soit important de rappeler que certaines communautés ne sont pas intéressées par un échange culturel avec les gens venant de l'extérieur »¹. Ces échanges ont généralement pour effet de sensibiliser les visiteurs, élargir leur horizon de pensée sur le monde et les aider à mieux comprendre la conservation.

¹ S.IDIR &A.Ouhadda, « L'impact du tourisme sur la population local de la wilaya de Bejaia », mémoire de licence en gestion hôtelière et touristique. Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST).Juin 2007, p42

➤ **Changement culturel**

Les changements culturels amenés par le tourisme peuvent être positifs ou négatifs. Beaucoup de visiteurs ne veulent pas que les populations autochtones changent, désirant que leurs cultures soient préservées.

D'autres personnes venant de l'extérieur perçoivent les autochtones comme autant de nouveaux marchés à influencer et désirent ainsi leur changement et diversification. Les populations autochtones elles mêmes ont des sentiments mitigés. Certains désirent moderniser leur culture et recherchent par conséquent activement les changements. D'autres recherchent de nouveaux moyens de développement économique et acceptent tout simplement les changements culturels qui l'accompagnent. D'autres encore ne voient pas de raison de changer et ne sont pas prêts à modifier leurs traditions et coutumes.

Les changements culturels apportés par le tourisme surviennent généralement sans que les communautés aient une chance de décider si elles désirent changer ou non. Le rapport de forces est souvent déséquilibré entre les touristes et les habitants locaux. Sans le vouloir, les touristes peuvent être à l'origine de changements subtils qui se produisent sans l'accord des habitants, ce qui peut créer des sources de conflits au sein des communautés ou dans le rapport des communautés avec les touristes. Les communautés non préparées et sans les moyens de refouler le tourisme sont particulièrement portées à être le théâtre d'impacts culturels négatifs. Les programmes d'écotourisme permettent aux communautés de s'informer correctement sur les bénéfices et les coûts de l'écotourisme afin qu'elles puissent elles-mêmes décider du degré de changement auquel elles sont prêtes à se soumettre. Considérations clés pour le développement de l'écotourisme au niveau de la communauté.

Depuis peu, la plupart des défenseurs de la conservation reconnaissent qu'il est fondamental de travailler avec les communautés si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour les aires protégées et faire réussir les stratégies destinées à la conservation, y compris concernant l'écotourisme. Un certain nombre de principes de base devraient être pris en compte lors de la planification du rôle de la communauté dans les activités éco touristiques.

➤ **Renaissance de l'artisanat et des cérémonies traditionnelles¹**

Le tourisme a été, dans de nombreux pays d'accueil, le principal catalyseur de la renaissance de l'artisanat et, parfois, de festivals menacés de disparaître. Nombreux sont les

¹Jean Michel Hoerner, « géographie de l'industrie touristique », édition :Ellipse, 1997,p ;16

exemples où l'intérêt des touristes a été la principale motivation du regain et de l'essor de traditions presque oubliées.

I.2. Les impacts économiques¹

➤ Revenu durable

Les nouvelles sources des revenus peuvent se générer en percevant des droits d'accès aux parcours, grâce à l'hébergement et aux services de guide, à la préparation et vente de nourriture, de produits d'artisanat, etc. Il est probable que ces revenus réduiront la dépendance par rapport à des activités non durables telles que la coupe de bois. Néanmoins, il est important que ce projet de planification évite de créer une trop forte dépendance envers le tourisme, ce qui pourrait conduire à une érosion de la qualité des attractions naturelles et culturelles des communautés ainsi qu'à une forte vulnérabilité économique face aux fluctuations économiques du marché qui outrepassent leur contrôle.

➤ Impact sur la génération d'un surplus en devises

L'aménagement de territoire en général et l'aménagement des zones balnéaires en particulier est un élément vital dans le secteur du tourisme. A son tour le tourisme peut être aussi un moyen générateur de devises. Par exemple, ces dernières années, on enregistre une nette progression qui reflète la revitalisation de la destination touristique " Algérie".

➤ Impact sur la résorption du chômage par la création d'emplois

L'indicateur d'estimation des emplois générés par l'activité touristique, est celui du nombre de lits mis en exploitation.

Les ratios adoptés par l'Organisation Mondiale du Tourisme font qu'un lit réalisé, génère 0,5 emploi direct et 1.5 emplois indirects ; ces emplois dits "induits" sont créés en connexion directe avec les premiers. Ce sont par exemple les agences de voyages, les guides, les chauffeurs, mais également les douaniers, les policiers, nombreux dans les aéroports ... etc.

En Algérie par exemple, les données du secteur a en 2013, et sur la base d'un volume additionnel de 115 000 lits aux capacités d'hébergement actuelles font ressortir les chiffres suivants : 57 500 emplois directs et 172 500 emplois indirects induits ; soit un total de 230 000 emplois

➤ Amélioration des services

¹BOUGANDOURA. Hamza, op.cit.p.29

Dans la mesure où la communauté dans son ensemble reçoit un nouveau revenu sous forme, par exemple, de droits versés au fonds de la communauté, il deviendra possible d'améliorer les services de santé et d'éducation. A long terme, ces droits peuvent élever la conscience des populations communautaires envers la conservation et réduire les activités menaçant l'environnement. De meilleurs services de santé peuvent élever l'attractivité générale d'une communauté et augmenter ses capacités à attirer le tourisme.

➤ **La contribution de l'aménagement à la réduction de la pauvreté**

L'aménagement des zones balnéaires peut contribuer à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement y compris les moins avancés pour différentes raisons :

- Le consommateur se rendant « dans le produit », les opportunités de consommation et les impacts sont multiples ;
- La forte identité des patrimoines naturels, culturels et historiques des PED constitue un avantage comparatif important ;
- Le caractère récent du développement touristique dans de nombreux PMA leur permet d'intégrer les meilleures options de développement durable
- La diversité de la demande touristique et les aspects saisonniers permettent à la plupart des acteurs d'un territoire d'offrir des produits spécifiques susceptibles d'intéresser un segment de clientèle, qui, même infime, peut constituer une source de revenus complémentaires et un catalyseur important localement ;
- Economie de synthèse de cinq grandes activités humaines (industrie, artisanat, agriculture, transports, services), il est générateur d'offres de travail pour un large éventail d'emplois, de très qualifiés à non qualifiés, et d'opportunités de création de nombreuses petites ou micro-entreprises ;
- Le tourisme permet de valoriser les patrimoines culturels et naturels et d'en faire des atouts économiques, de contribuer à la protection et à la conservation des ressources naturelles et de conscientiser et responsabiliser sur ces sujets ;
- Du fait de la saisonnalité de la consommation touristique, le tourisme peut s'adapter plus facilement aux économies rurales et participer à une diversification des activités agricoles.

Mais ce potentiel est rarement pleinement exploité. Trop souvent, les retombées économiques pour les populations locales sont modestes au regard des sommes transitant par

les opérateurs touristiques internationaux. Ce manque à gagner pour les territoires d'accueil est d'autant plus important que le tissu économique local est faiblement structuré.

Ainsi, pour que le tourisme soit un moteur de développement durable, il convient non seulement d'accroître la fréquentation mais simultanément, de faire en sorte qu'une part croissante des dépenses soit réalisée au niveau local, en particulier au bénéfice des populations les plus pauvres. Il est pour cela nécessaire d'élargir la diversité des produits offerts sur place aux touristes et d'en améliorer la qualité. Cela concerne en particulier les dépenses personnelles des touristes, et, par conséquent, les filières artisanales et agroalimentaires dont la qualité spécifique liée au terroir est porteuse de valeur ajoutée. Le comportement des entreprises touristiques peut être à cet égard grandement favorisé par des politiques publiques dans les pays d'accueil.

➤ **Amélioration du management environnemental**

Une bonne gestion des politiques d'aménagement de territoire en premier lieu l'aménagement des zones balnéaires, peut augmenter les bénéfices des zones naturelles. Mais ceci requiert, en amont, une organisation minutieuse pour un développement contrôlé, basé sur une analyse des ressources environnementales de chaque zone. L'organisation et la planification permettent de se décider sur un choix en cas d'utilisations contraires possibles, ou d'identifier des moyens de les rendre compatibles. Dans le cas du développement du tourisme, une bonne organisation en amont permet de prévenir des erreurs dommageables et coûteuses et d'éviter une détérioration graduelle des atouts environnementaux qui nuirait à terme au tourisme.

Dans de nombreuses parties du monde, le tourisme a permis l'introduction de moyens de gestion et de contrôle pour maintenir la qualité de l'environnement et de permettre aux clients de vivre une expérience satisfaisante. De telles mesures prennent la forme de permis de construire, d'autorisations administratives incluant des critères environnementaux pour le développement d'infrastructures, des plans de circulation routière, la création de zones de protection des écosystèmes, la formation et l'octroi de licences aux professionnels du tourisme, la limitation du nombre de visites, etc. Malheureusement, ces contrôles sont, dans la plupart des cas, réalisés seulement après que les atteintes à l'environnement soient à déplorer, triste résultat d'une expansion incontrôlée, d'une surexploitation des ressources et du site, d'une gestion des déchets non maîtrisée¹, etc.

¹Ibid. P ;93

➤ **Sensibilisation aux questions environnementales**

En proposant un contact direct avec la nature et l'environnement, l'aménagement des zones balnéaires a le potentiel de sensibiliser le public à l'environnement ainsi qu'aux problèmes s'y rapportant. Cette confrontation peut aider à mieux comprendre la valeur intrinsèque de la nature, aboutir à un comportement plus responsable et mener à prendre part à des activités de préservation de l'environnement. L'industrie du tourisme peut jouer un rôle clé en dispensant des informations sur l'environnement et en sensibilisant les touristes aux conséquences environnementales de leurs actes. Les touristes et les entreprises liées au tourisme consomment une énorme quantité de produits et de services. Les encourager à n'utiliser principalement que ce qui est produit ou proposé dans le respect de l'environnement, du berceau à la tombe, pourrait avoir un très fort impact bénéfique sur l'environnement à l'échelle planétaire.

➤ **La contribution au développement territorial**

A travers les différents postulats du tourisme, il semble essentiel de lui accorder une place dans le développement de certains territoires. Actuellement, dans les espaces souvent peu touristiques les acteurs se tournent vers le tourisme lorsque le territoire est en crise. Il est considéré alors comme une activité de dernière chance. Dans un territoire dynamique la présence du tourisme valorise l'image et l'animation des lieux. Le tourisme entre, donc, dans les principales politiques de développement territorial et les collectivités misent sur la réussite de ce secteur pour revitaliser les campagnes en crise.

II. Les impacts négatifs

On trouve : les impacts socioculturels, les impacts économiques et les impacts sur l'environnement.

II.1. Les impacts socioculturels

Ces impacts touchent la relation entre résidents et visiteurs et la diffusion des maladies, des parasites.

➤ **Relation entre résidents et visiteurs**

De nombreuses études se sont attachées aux relations entre les résidents et les visiteurs. Nous pouvons cependant souligner certains aspects. Le contact entre le visiteur et le résident est sans doute, potentiellement, l'expérience la plus importante des vacances d'un touriste ; mais elle peut aussi être la plus conflictuelle. Pour éviter que le conflit ne dégénère en agressivité et hostilité, il convient d'essayer d'éliminer les possibles motifs de malentendus. A cet égard, le manque ou le faible niveau de connaissances des visiteurs sur la culture locale s'avère être l'un

des principaux problèmes. Il est fréquent par ailleurs que les communautés locales connaissent mal, ou pas du tout, les cultures des visiteurs étrangers.

➤ **Diffusion des maladies, des parasites**

Le tourisme peut être devenir un problème sanitaire. On cite le tourisme sexuel avec les MST.

Autour des aéroports, des cas de paludisme sont fréquemment répertoriés même pour des gens qui n'ont jamais voyagé mais qui peuvent avoir été en contact avec quelqu'un qui aurait séjourné dans un pays à risques¹

II.2.les impacts économiques

➤ **Augmentation des prix**

Les augmentations des prix peuvent créer des problèmes lorsque les visiteurs et les habitants locaux désirent acheter les mêmes biens et services, y compris l'alimentation en général, l'essence, les restaurants. Il est probable que les prix augmentent car les visiteurs sont prêts à payer beaucoup plus que le prix établi suivant la loi du marché local.

Quelques solutions sont possibles afin de remédier à cette inflation. La première consiste à appliquer un système de prix à deux vitesses (l'un pour les habitants locaux, l'autre pour les visiteurs). Les vendeurs de biens et de services peuvent alors profiter de la richesse relative des visiteurs tout en respectant la faculté de payer des habitants locaux. Il peut s'avérer difficile d'établir et de faire fonctionner deux systèmes de prix, mais cela permettra t'arriver à un équilibre équitable entre les niveaux de revenus des deux groupes.

Une solution similaire souvent choisie par les communautés consiste à créer des biens et des services exclusivement destinés aux touristes. Certains aliments ou produits d'artisanat sont seulement produits en vue d'être achetés par les touristes, les prix étant fixés en conséquence. Ces alternatives prévues pour les touristes aident souvent les habitants locaux à conserver leur accès aux produits traditionnels.

Autre solution à l'augmentation des prix est l'augmentation de l'offre en biens et services. Certaines communautés ne sont pas en mesure de le faire, mais d'autres peuvent y voir un moyen de promouvoir la croissance et le développement économique. Les touristes ne sont pas uniquement des rivaux, ils représentent aussi des nouveaux marchés.

¹ Jean Michel Hoerner, op. Cit. P. 23

L'aménagement des zones balnéaires provoque la rareté des espaces ce qui mène aussi à l'augmentation des prix des terrains et de l'immobilier, ce qui aura effet désastreux pour les habitants locaux. Lorsque les visiteurs découvrent de nouveaux endroits impressionnants, ils veulent parfois acheter un terrain sur place, surtout compte tenu de la différence des prix par rapport à leur pays d'origine.

➤ **Contrôle de l'extérieur**

Une menace dérivant de l'augmentation des prix : les gens venant de l'extérieur risquent de prendre « un trop grand » contrôle des zones touristiques. Il s'agit souvent d'une évaluation subjective mais qui peut se convertir en source d'inquiétude pour les habitants locaux et autres personnes attachées à ces zones. Les promoteurs et investisseurs venus de l'extérieur regorgent de ressources financières et d'années d'expérience dans le développement du tourisme. Les habitants locaux peuvent être facilement écartés des possibilités de faire des affaires s'ils ne sont pas à la hauteur de l'expérience et moyens financiers de leurs concurrents externes.

L'écotourisme devrait servir d'instrument destiné à augmenter la capacité d'une communauté à gérer ses propres affaires, à lui permettre de s'affirmer, mais la réalité est autre. Les intérêts touristiques extérieurs s'accaparent fréquemment des projets éco-touristiques prometteurs et laissent les populations locales dans les positions subalternes. En conséquence, ils ne peuvent s'en approprier les résultats ni la responsabilité. Les communautés peuvent se mettre à ressentir de la rancune pour le tourisme si elles sentent qu'il échappe à leur contrôle.

➤ **Fuite économique**

Un concept économique souvent utilisé pour se référer au contrôle externe est le concept de « fuite économique ». La fuite se produit tout d'abord en l'absence d'entreprises touristiques locales ou lorsqu'elles ne sont pas capables de satisfaire la demande. Face au vide, les entreprises internationales importeront des produits et services plutôt que de développer les marchés locaux. Dans d'autres cas, les touristes préfèrent les produits internationaux aux produits locaux, pensant que les premiers sont de qualité supérieure. Dans un cas ou dans l'autre, de l'argent qui pourrait venir renforcer l'économie locale quitte la zone.

Une fuite économique est usuelle dans le tourisme de la nature, mais elle devrait être limitée dans le cadre de l'écotourisme. Heureusement, à mesure que les touristes en savent davantage sur l'environnement culturel et physique, ils désirent généralement de plus en plus acheter des biens et des services qui viennent soutenir les groupes autochtones et les économies locales parce qu'ils comprennent que ces achats contribuent au développement et à la

conservation de l'aire. Les entreprises touristiques répondent à cette demande et commencent à monter des entreprises locales. Outre les forces du marché, les politiques et régulations locales et nationales peuvent contribuer à maîtriser ces fuites.

II.3. Les impacts sur l'environnement

Comme toutes les industries, le tourisme a un impact sur l'environnement. Il est un grand consommateur de ressources naturelles telles que le sol, l'eau, le pétrole, l'électricité, et la nourriture, et génère des quantités importantes de déchets et de rejets atmosphériques. On estime à 1000 millions le nombre de touristes internationaux pour l'année 2010 et ce chiffre ne cesse d'augmenter d'année en année, pouvant même aller jusqu'à 1500 millions d'ici 2020 selon une estimation de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Ces chiffres ne tiennent compte que du tourisme international et non des voyageurs nationaux, dont le nombre est pourtant souvent significativement plus élevé que celui des touristes étrangers.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, l'industrie du tourisme représente 231 millions d'emplois à travers le monde¹, et l'on estime que les secteurs privés et publiques de par le monde dépenseront 1010,7 milliards de dollars US sous forme de nouveaux investissements pour le tourisme et les voyages, soit 9.3 % du total des investissements mondiaux². L'impact environnemental de cette industrie est de toute évidence d'une grande importance. Le tourisme a tout intérêt à maintenir la qualité de l'environnement puisqu'elle constitue pour ce secteur une ressource essentielle. Un environnement propre et sain est vital pour le succès du tourisme.

Partout dans le monde, des côtes asiatiques, des Caraïbes, de la Méditerranée aux parcs nationaux africains et aux stations de ski de l'Amérique du Nord et d'Europe, la dégradation de l'environnement provoquée par le tourisme continue de générer des pertes financières. Personne ne veut aller sur des plages dont les eaux sont polluées, ni voir des paysages bétonnés, ni se promener dans des parcs couverts de déchets et d'emballages. La chute du nombre de visiteurs entraîne celle des prix puis des profits. Les prix baissent d'autant plus que la concurrence entre opérateurs est rude. Les fonds disponibles pour l'entretien, les réparations ou la gestion des déchets ne sont alors pas suffisants et les impacts sur l'environnement continuent d'aggraver la situation. De piètres installations et une faible qualité de service réduisent l'attractivité des

¹ExécutiveSummary : Travel and tourism 'Navigating the PathAhead', 2007, WorldTravel&Tourism Council.

²Ibid

destinations et la demande continue de chuter. Pour mettre un terme à ce cercle vicieux, l'amélioration de la qualité de l'environnement devient vitale.

Conclusion

De nombreuses actions peuvent être entreprises pour optimiser les avantages de l'aménagement des zones balnéaires et en limiter les effets négatifs. Elles requièrent une approche coordonnée des gouvernements, des privés et des nombreuses organisations nationales et internationales que le tourisme préoccupe et intéresse. Le tourisme étant essentiellement une activité internationale, une coordination doit s'instaurer à l'échelle internationale pour atteindre certains objectifs.

Ces sites nécessitent des opérations de restauration afin de les protéger de la dégradation naturelle. Pour lutter contre les effets dévastateurs de l'homme, il est recommandé de clôturer les sites historiques, les doter de gardiens et y interdire tout projet de construction.

Pour les promoteurs du tourisme, le développement des activités touristiques peut jouer le rôle d'un vecteur d'aménagement des territoires, autour desquels se relancent les activités annexes.

Le tourisme étant essentiellement une activité internationale, une coordination doit s'instaurer à l'échelle internationale pour atteindre certains objectifs. Donc, de tout ça, on déduit que la relation entre le tourisme et le développement local en Algérie est une relation complémentaire, chacun des deux nécessite la présence de l'autre.

Chapitre IV

**Perceptions des acteurs
territoriaux de l'impact de la
zone balnéaire sur le
développement territorial**

Introduction

Située au bord de la mer, la commune de Boumerdes recèle une beauté et des potentialités naturelles et historiques inestimables qui font d'elle une zone de détente qui peut provoquer une curiosité touristique immense.

Après avoir présenté la wilaya de Boumerdes, le tourisme balnéaire et l'impact de la zone balnéaire de Boumerdes sur le développement territorial, le présent chapitre nous permettra de mettre la lumière sur la perception des acteurs locaux de l'impact de la zone balnéaire de Boumerdes sur le développement territorial

A ce titre, l'objet de notre chapitre, est de présenter l'impact environnemental du tourisme balnéaire à Boumerdes telle que nous l'avons vu dans le troisième chapitre. Afin de réaliser les objectifs de ce travail, nous allons en premier lieu analyser notre enquête auprès des sociétés civiles et associations, En deuxième lieu, nous présenterons l'enquête de terrain menée auprès des entreprises de la région. Enfin, nous donnerons les résultats obtenus par cette enquête.

➤ La structure du questionnaire

Nous avons élaboré des questionnaires sur un ensemble de questions soumises à des échantillons de différents types : sociétés civiles, associations et entreprises.

➤ Echantillons du questionnaire

Après recherche, nous avons retenu :

- 50 Citoyens civils ;
- 12 Associations ;
- 15 Entreprises.

➤ Architecture du questionnaire

Notre questionnaire pour les trois échantillons est divisé en deux parties fondamentales

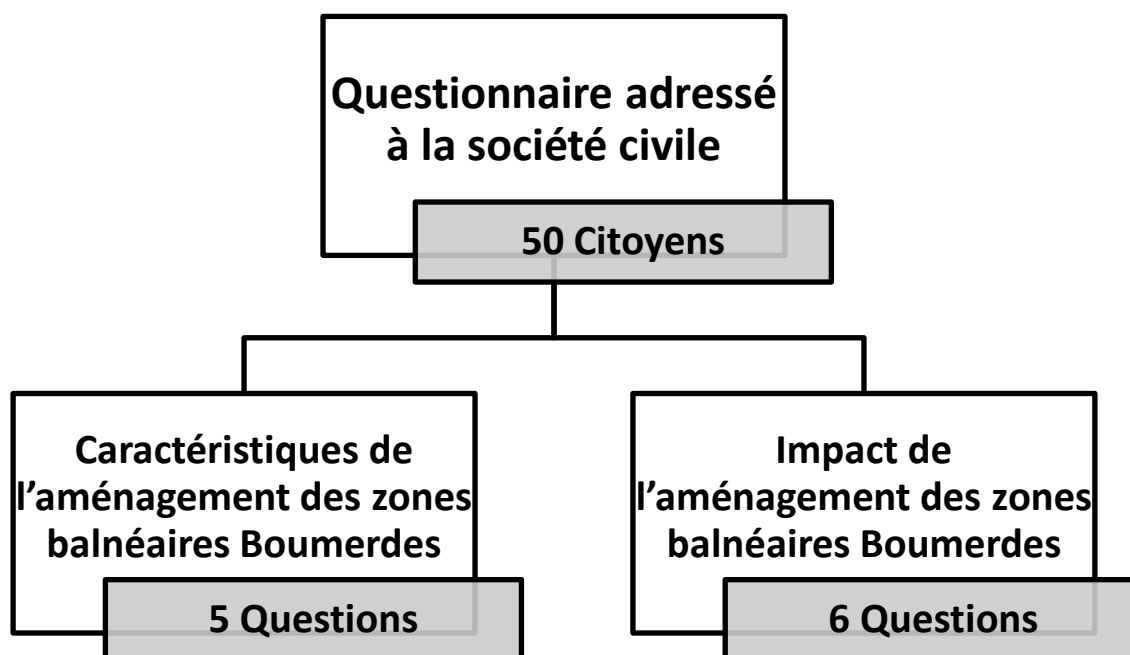
- Caractéristiques de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes
- Impact de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes

Section 1 : Analyse descriptive des données recueillies auprès des sociétés civiles et des associations

Les études de l'enquête sur l'impact social, nous ont indiqué que le tourisme balnéaire a des conséquences positives et négatives sur la culture et le développement local, chose qu'on essaiera d'établir dans cette section à travers l'ensemble des informations reçues. Nous allons tenter de décortiquer la réponse pour chaque question posée en vue d'avoir une vision plus claire.

1. la société civile

Schéma N° 01 : Architecture du questionnaire destiné à la société civile



Source : Construction personnelle

A/ Caractéristiques de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes

1/Répartition des citoyens enquêtés par âge

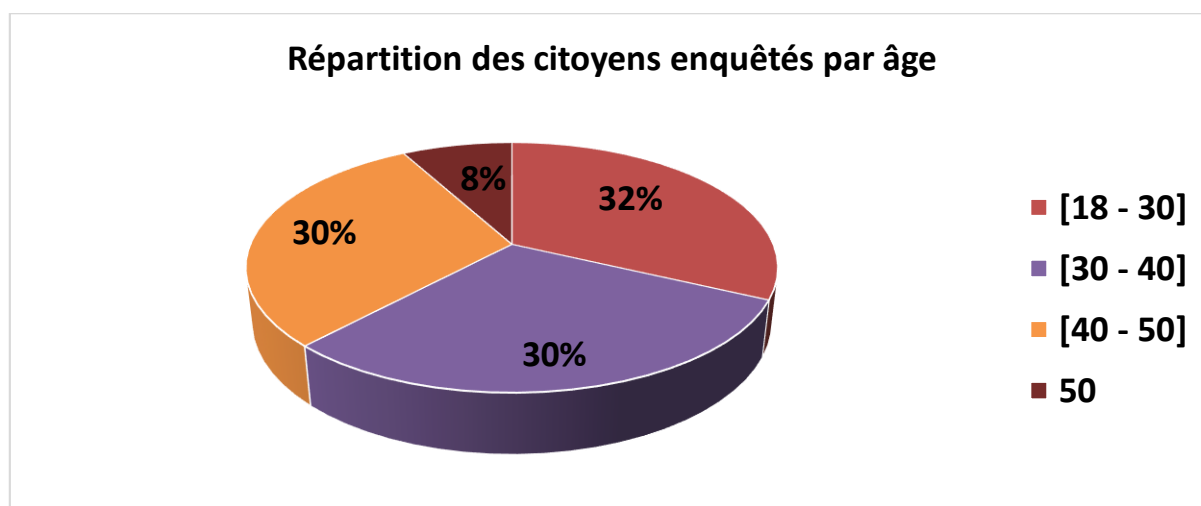
La fréquence la plus répandue sur l'âge est la tranche d'âge se situant dans l'intervalle de [18 – 30 ans] soit 16 citoyens, viennent en second lieu les deux tranches d'âge des deux intervalles [30 - 40] et [40 - 50] représentées avec un pourcentage de 30% chacune, et enfin les citoyens les plus âgés de +50 sont en nombre de 4 personnes, c'est-à-dire 8%.

Tableau N° 03 : Répartition des citoyens enquêtés par âge

Variables	Nombres	Pourcentages
[18 – 30]	16	32%
[30 - 40]	15	30%
[40 - 50]	15	30%
+ 50	4	8%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 01 : Répartition des citoyens enquêtés par âge



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 01 : L'échantillon de notre enquête a visé différentes catégories d'âge dans le but que les résultats soient fiables et réels

2/ Répartition des citoyens enquêtés par genre

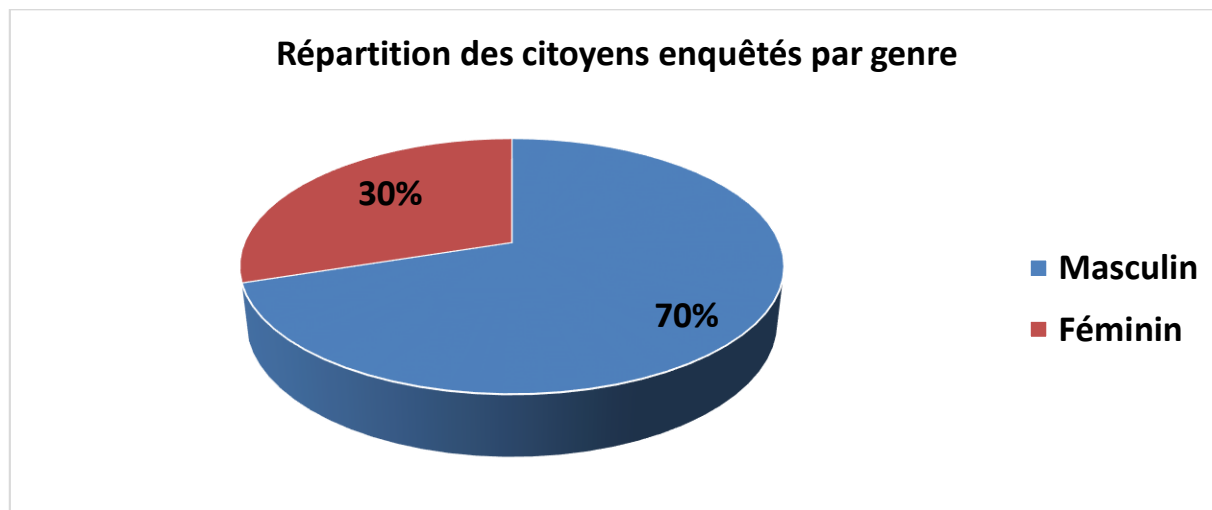
Ici les femmes représentent moins d'un tiers de l'échantillon d'étude, soit 30% et les hommes représentent 70% soit 5 hommes.

Tableau N° 04 : Répartition des citoyens enquêtés par genre

Variables	Nombres	Pourcentages
Masculin	35	70%
Féminin	15	30%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 02 : Répartition des citoyens enquêtés par genre



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 02 : Les résultats de la répartition des citoyens par genre selon notre échantillon composé de 50 citoyens tendent à être plus pour les hommes que pour les femmes, cela est dû au fait que au niveau de notre région les ont tendances à avoir plus de contacts avec les zones touristiques que les femmes.

3/Répartition des citoyens enquêtés selon le niveau d'instruction

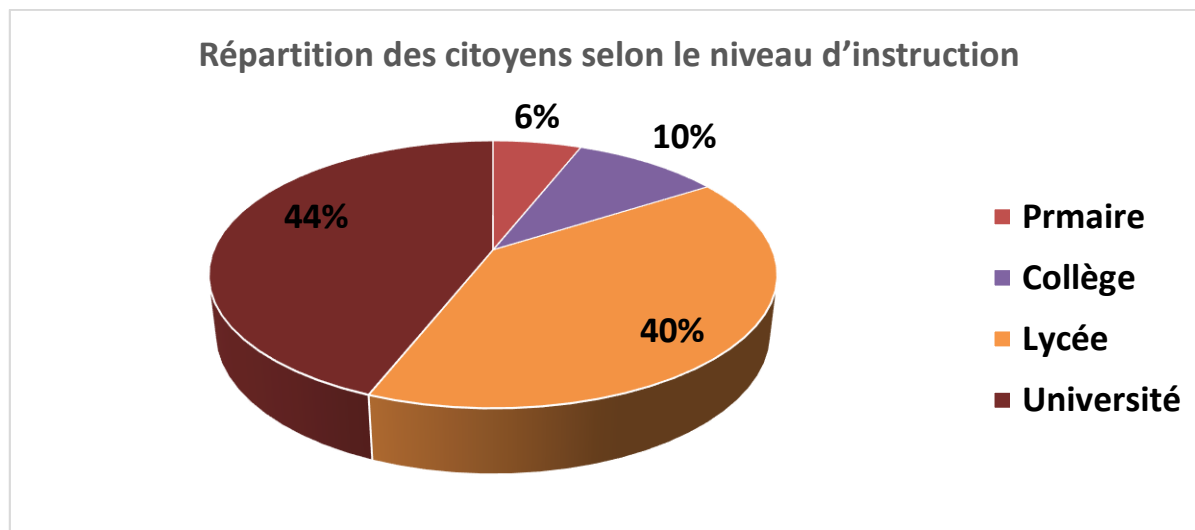
Le tableau ci-dessous montre que le niveau d'instruction des citoyens enquêtés est majoritairement universitaires et atteint 44%, suivi des citoyens qui ont le niveau lycéen soit 40%, puis 10% avec niveau moyen et 5% n'ont pas dépassé le primaire.

Tableau N° 05 : Répartition des citoyens selon le niveau d'instruction

Variables	Nombres	Pourcentages
Primaire	3	6%
Collège	5	10%
Lycée	20	40%
Université	22	44%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 03 : Répartition des citoyens selon le niveau d'instruction



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 03 : L'enquête a été traitée davantage avec des personnes instruites et intellectuelles afin qu'on puisse traiter les questions avec eux pour des résultats précis et certains.

4/ Répartition des citoyens enquêtés selon la vie professionnelle

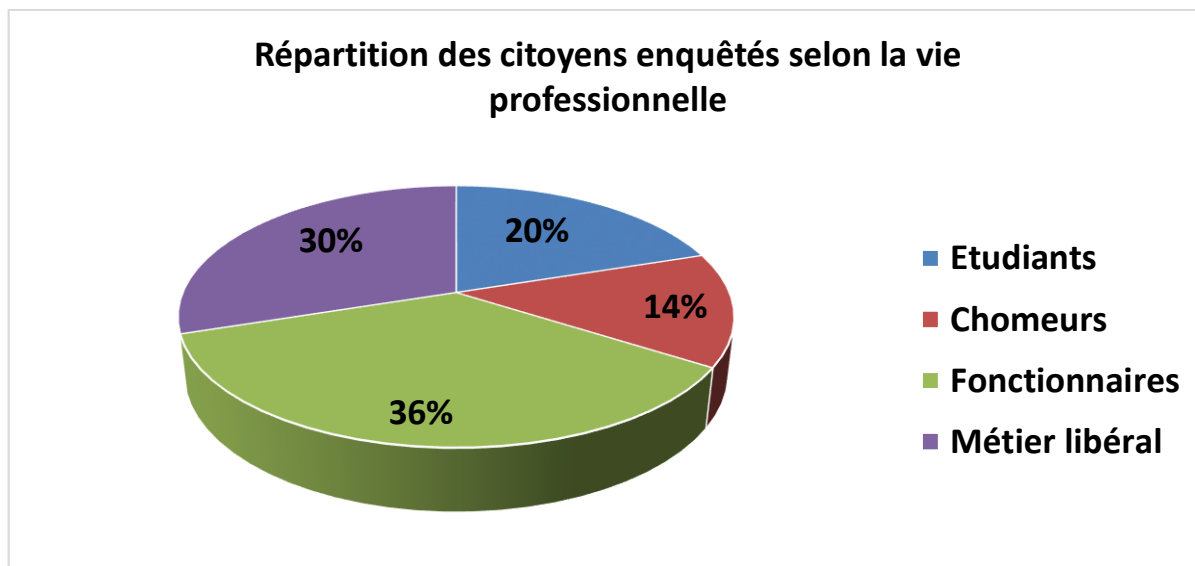
Plus qu'un tiers de notre échantillon soit 36% sont des fonctionnaires, que ça soit chez l'Etat ou le privé, 30% sont indépendant avec leur métier libéral, un cinquième soit 20% sont encore des étudiants, et une minorité qui ne dépasse pas 14% représente les chômeurs.

Tableau N° 06 : Répartition des citoyens enquêtés selon la vie professionnelle

Variables	Nombres	Pourcentages
Etudiants	10	20%
Chômeurs	7	14%
Fonctionnaires	18	36%
Métier libéral	15	30%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 04 : Répartition des citoyens enquêtés selon la vie professionnelle



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 04 : Les enquêtés sont de différentes vies professionnelles mais majoritairement ce sont des fonctionnaires et des propriétaires de métier libéral.

5/ Répartition des citoyens enquêtés selon le lieu de résidence

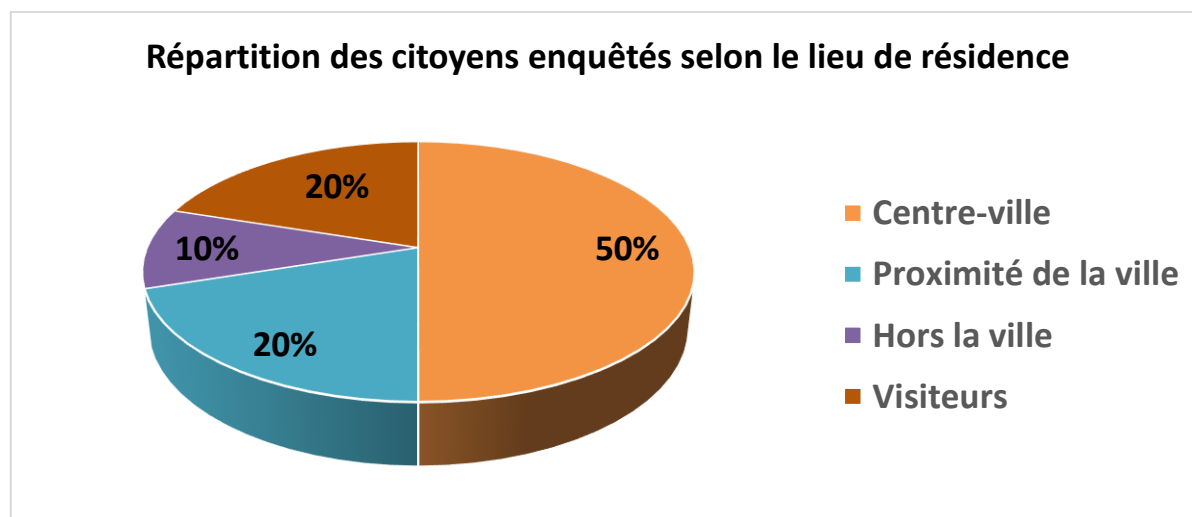
Les citoyens enquêtés sont principalement résidents dans le centre-ville et ils représentent la moitié de notre échantillon, par contre ceux des alentours ne dépassent pas 20%, ce qui est également égal au taux de visiteurs de la région, tandis que les hors la ville ne représentent que 10%.

Tableau N° 07 : Répartition des citoyens enquêtés selon le lieu de résidence

Variables	Nombres	Pourcentage
Centre-ville	25	50%
Proximité de la ville	10	20%
Hors la ville	5	10%
Visiteurs	10	20%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 05 : Répartition des citoyens enquêtés selon le lieu de résidence



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 05 : L'enquête est menée auprès d'un échantillon composé essentiellement des habitants, du centre-ville, du fait qu'ils sont plus proches et en meilleur contact avec les zones balnéaires que les autres.

B/ Impact de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes

1/ Réponses des citoyens enquêtés sur la région la plus visitée

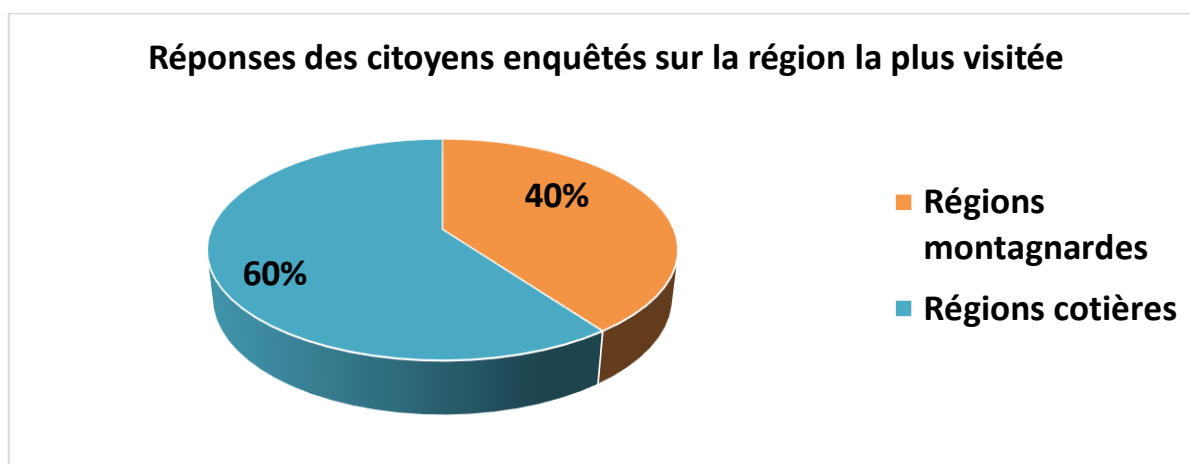
D'après les réponses des citoyens enquêtés, 60% ont une tendance à visiter les zones côtières que pour les régions montagnardes, ici les citoyens préférant ces dernières ne dépassent pas 40%.

Tableau N° 08 : Réponses des citoyens enquêtés sur la région la plus visitée

Variables	Nombres	Pourcentages
Régions montagnardes	20	40%
Régions côtières	30	60%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 06 : Réponses des citoyens enquêtés sur la région la plus visitée



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 06 : Selon l'échantillon, la tendance aux régions côtières est fortement présente, ce qui nous permet de dire que ces régions côtières sont plus attrayantes et attractives pour les visiteurs, les touristes et même les habitants de la région.

2/ Répartition des citoyens enquêtés par rapport à leur position envers la réalisation de la zone balnéaire

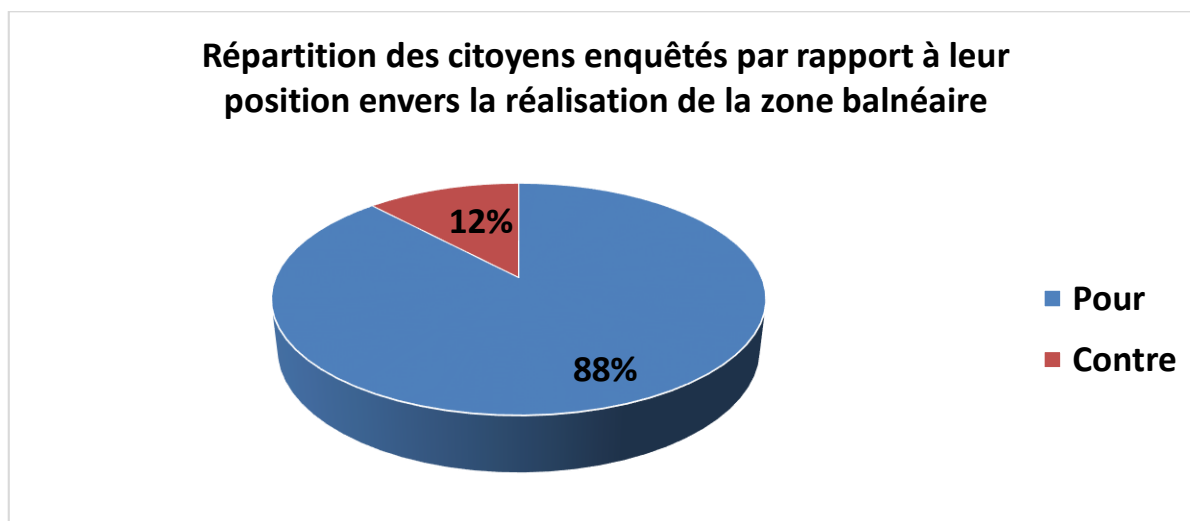
La quasi-totalité des citoyens enquêtés sont pour la réalisation de la zone balnéaire, par contre, on trouve une minorité qui s'y oppose, et son taux ne dépasse pas 12%.

Tableau N° 09 : Répartition des citoyens enquêtés par rapport à leur position envers la réalisation de la zone balnéaire

Variables	Nombres	Pourcentages
Pour	44	88%
Contre	6	12%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 07 : Répartition des citoyens enquêtés par rapport à leur position envers la réalisation de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 07 : Le projet de réalisation de la zone balnéaire à Boumerdes est bien accueilli et approuvé par la majorité dans la région.

3/ Réponse des citoyens enquêtés concernant le fait d'être touché par le projet d'aménagement de la zone balnéaire

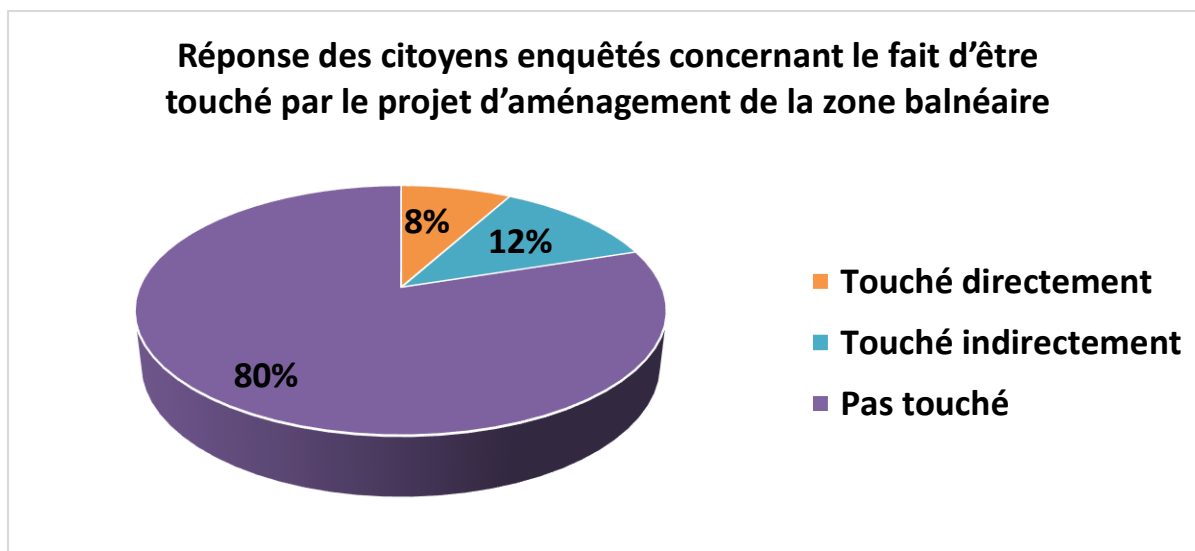
Les résultats obtenus par notre enquête, nous renseigne que les citoyens sont majoritairement non touchés par le projet d'aménagement de la zone balnéaire, cependant, certains, qui ne dépassent pas 20% cumulés, se plaignent d'avoir été touchés, directement ou indirectement.

Tableau N° 10 : Réponse des citoyens enquêtés concernant le fait d'être touché par le projet d'aménagement de la zone balnéaire

Variables	Nombres	Pourcentages
Touché directement	4	8%
Touché indirectement	6	12%
Pas touché	40	80%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 08 : Réponse des citoyens enquêtés concernant le fait d'être touché par le projet d'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 08 : Le projet d'aménagement de la zone balnéaire est un bénéfice et un intérêt pour la région et ses habitants, plutôt que d'être dangereux ou nuisible.

4/ Réponse des citoyens enquêtés touchés par le projet, en ce qui concerne l'état de dédommagement (10 citoyens)

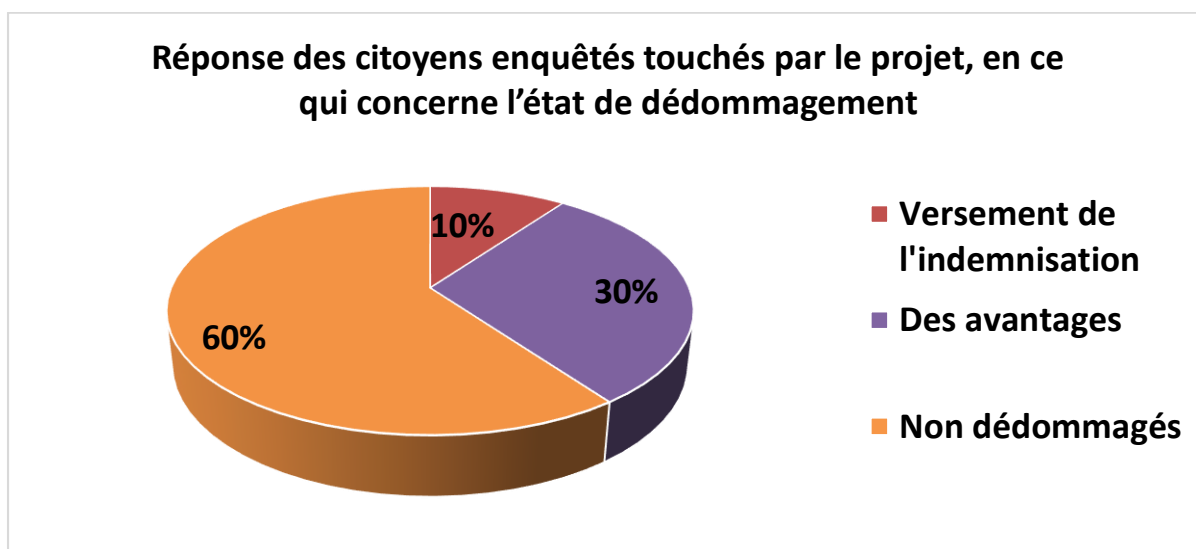
Le tableau ci-après nous montre une forte dominance soit 60% pour l'absence totale du dédommagement auprès des citoyens touchés par le projet d'aménagement de la zone balnéaire, 30% ont été rémunérés avec des avantages, et pas plus de 10% étaient ceux qui ont reçu des versements d'indemnisations.

Tableau N° 11 : Réponse des citoyens enquêtés touchés par le projet, en ce qui concerne l'état de dédommagement

Variables	Nombres	Pourcentages
Versement de l'indemnisation	1	10%
Des avantages	3	30%
Non Dédommagés	6	60%
Total	10	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 09 : Réponse des citoyens enquêtés touchés par le projet, en ce qui concerne l'état de dédommagement



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 09 : Le projet d'aménagement de la zone balnéaire manque encore de finalisations et de perfectionnisme, d'autant plus qu'il ne doit surtout pas être entrepris au déterminant des citoyens.

5/Réponse des citoyens enquêtés sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

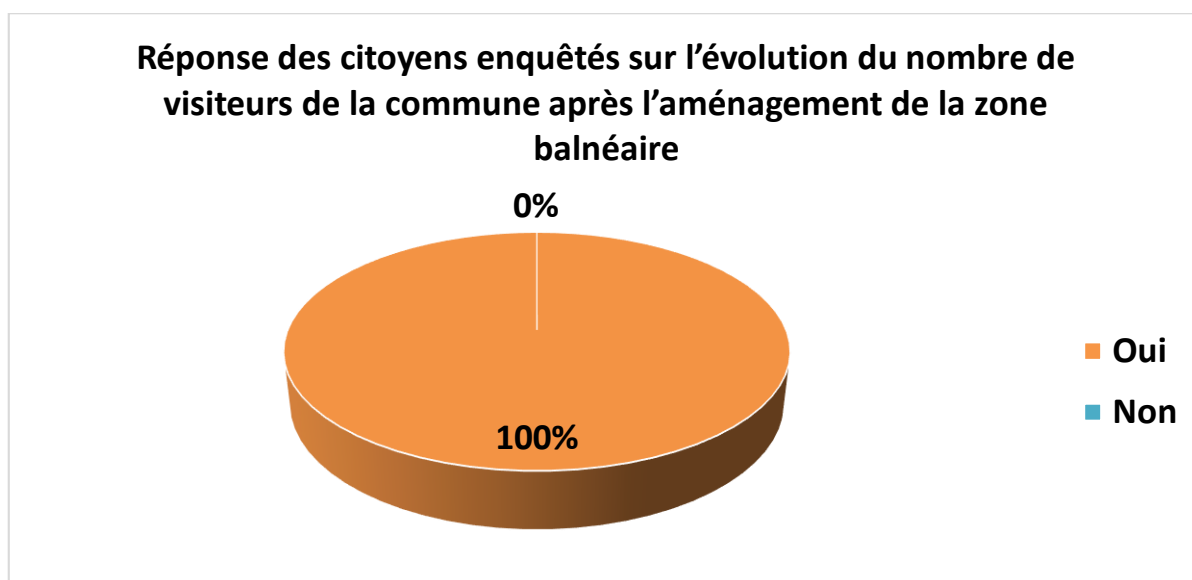
L'enquête effectuée au prôt des citoyens civils, montre que la totalité des enquêtés, soit 100% confirment l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire.

Tableau N° 12 : Réponse des citoyens enquêtés sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

Variables	Nombres	Pourcentages
Oui	50	100%
Non	00	00%
Total	50	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 10 : Réponse des citoyens enquêtés sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 10 : La commune de Boumerdes a pénétré le domaine du tourisme à travers de nouveaux horizons et des dimensions différentes, ce qui a profité pour elle et à ses habitants, avec des bénéfices et des évolutions.

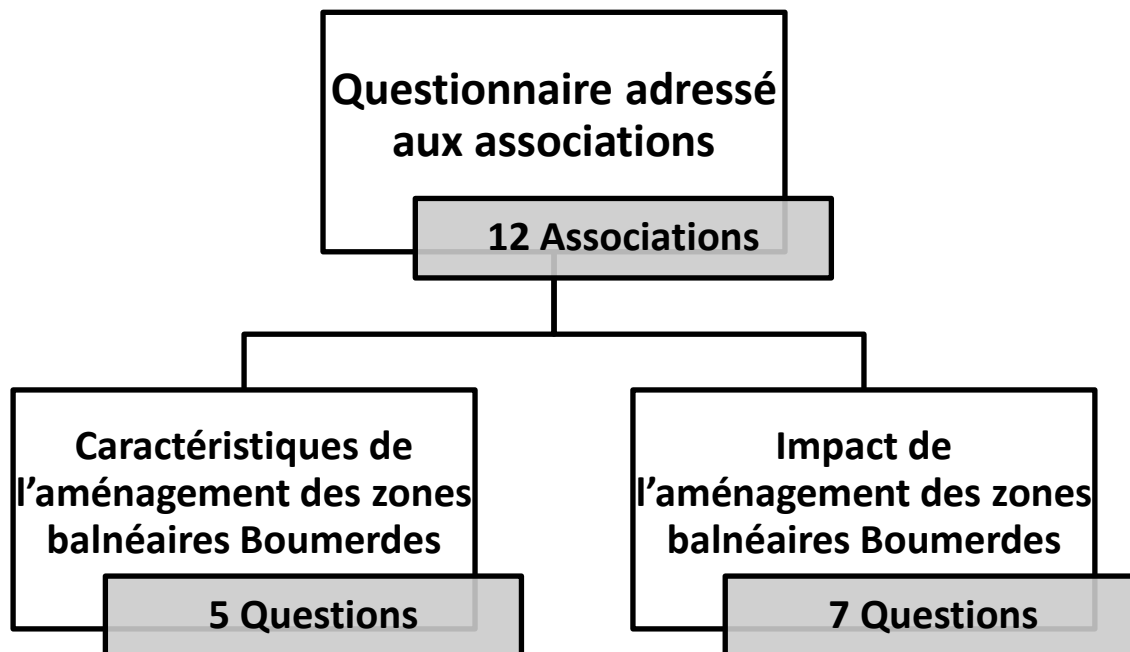
6/Limites exprimés par les citoyens enquêtés pour le projet d'aménagement de la zone balnéaire de Boumerdes.

A travers cette question, nous voulions extraire les imperfections du projet d'aménagement des zones balnéaires de Boumerdes, du point de vue des simples citoyens civiles afin que la vision soit plus proche, plus claire et encore plus vraie, les réponses de l'échantillon étaient claires et certaines d'entre elles devraient être classées comme obligation sur les autorités envers ces citoyens, on les résume comme suit :

- Insuffisance et même absence de dédommagement des personnes touchées par le projet,
- Inégalité des dédommagements présentés entre les citoyens,
- Manque d'entretien et de prise en charge des espaces verts.
- Marginalisations des zones enclavées,
- Manque des espaces familiaux et d'épanouissement.

2. Les associations :

Schéma N° 02 : Architecture du questionnaire destiné aux associations



Source : Construction personnelle

A/ Caractéristiques de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes

1/ Réponses des associations à propos de la date de leurs créations

Les associations composantes notre échantillon varient entre ancienne et nouvelle, entre traditionnelle et moderne, ce qui nous a permis d'étendre nos recherches avec une meilleure crédibilité et une analyse plus profonde.

Schéma N° 03 : Echelle de temps pour la constitution des associations



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

2/ Répartition des associations enquêtées par localisation

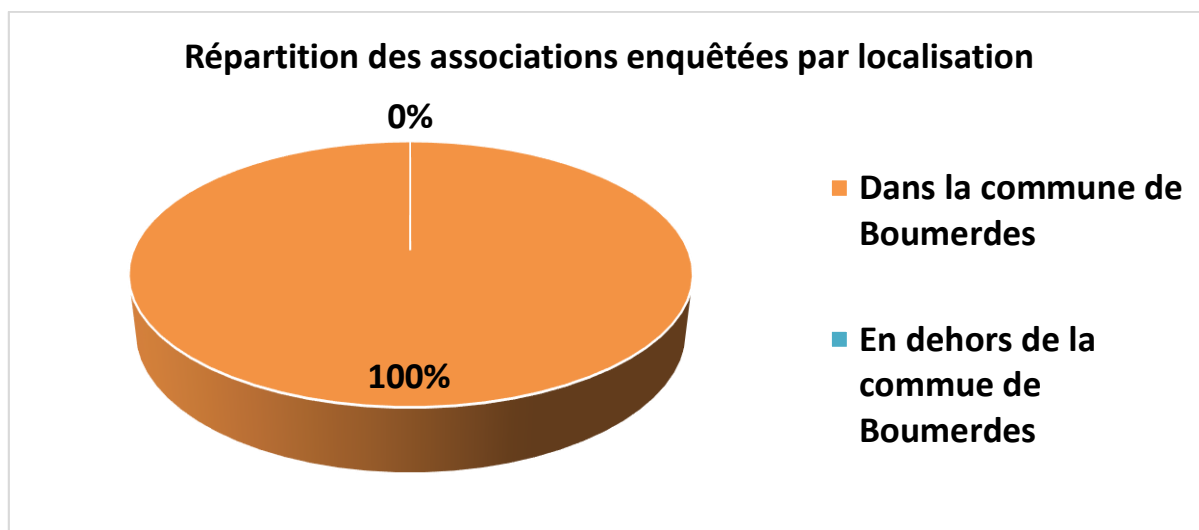
100% de l'échantillon enquêté soit 12 associations, nous ont informés que les sièges sociaux de leurs associations se trouvent à l'intérieur de la commune de Boumerdes.

Tableau N° 13 : Répartition des associations enquêtées par localisation

Variables	Nombres	Pourcentages
Dans la commune de Boumerdes	12	100%
En dehors de la commune de Boumerdes	0	0%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 11 : Répartition des associations enquêtées par localisation



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 11 : La totalité des associations enquêtées attestent que la localisation de leurs sièges se situe à l'intérieur de la commune, cela est dû à la vitalité et l'activité du site.

3/ Répartition des associations sur le principal public bénéficiaire de leurs activités associatives

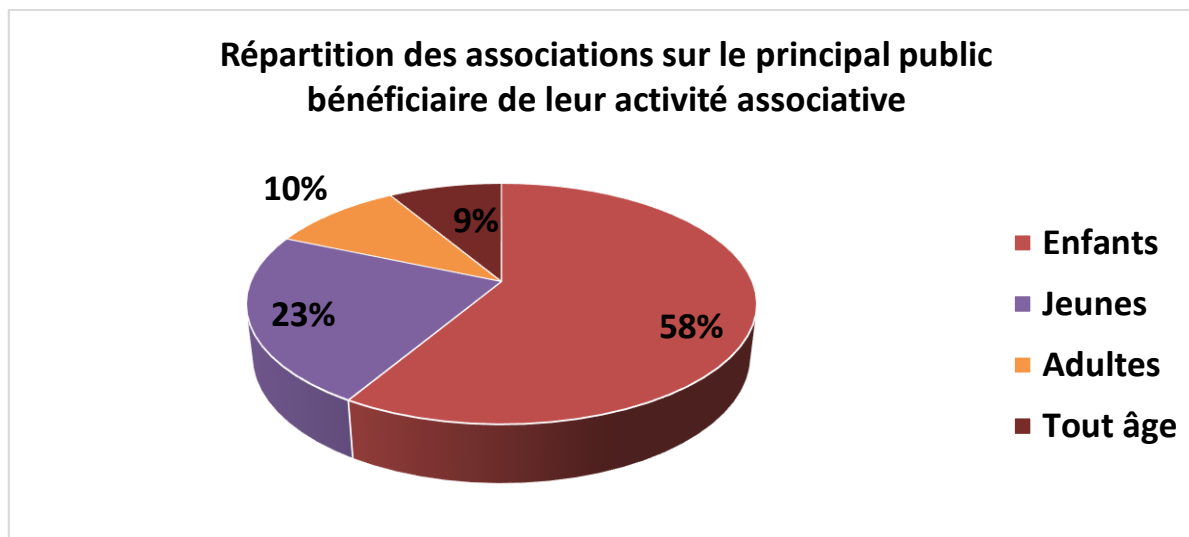
A travers notre enquête, nous avons vu que les associations de notre échantillon, soit 58.33% ont une activité associative destinée à toutes catégories d'âges, tandis qu'un quart seulement d'entre elles visent les jeunes, au moment où les activités associatives destinées pour les enfants ne dépassent pas 16.66% de notre échantillon.

Tableau N° 14 : Répartition des associations sur le principal public bénéficiaire de leur activité associative

Variables	Nombres	Pourcentages
Enfants	2	16.66%
Jeunes	3	25%
Adultes	0	0%
Tout âge	7	58.33%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 12 : Répartition des associations sur le principal public bénéficiaire de leur activité associative



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 12 : Les associations de la région servent en gros toutes les tranches d'âge, sans la moindre inclination pour aucun segment de la société

4/ Répartition des associations en dépend de leur territoire d'intervention

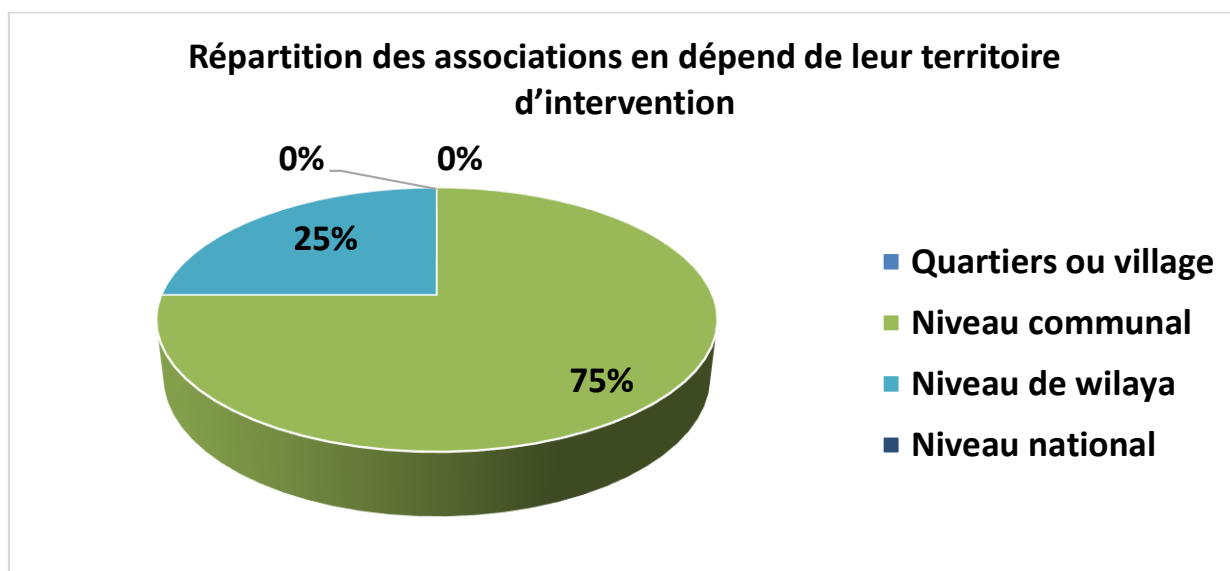
Les résultats de l'enquête effectuée montrent que 75% des associations sont actives au niveau local, contre uniquement 25% qui se manifestent au niveau de la wilaya, au moment où aucune d'elles ne présente ses activités associatives au niveau des quartiers, ni villages ni même au niveau national.

Tableau N° 15 : Répartition des associations en dépend de leur territoire d'intervention

Variables	Nombres	Pourcentages
Quartiers ou villages	0	0%
Niveau communal	9	75%
Niveau de wilaya	3	25%
Niveau national	0	0%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 13 : Répartition des associations en dépend de leur territoire d'intervention



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 13 : Les plupart des bénéficiaires des associations optent pour l'activité au niveau local qu'à autre niveaux, cela peut être justifié par le fait qu'elle veulent être à proximité du citoyens et présenter de meilleurs services.

5/ Répartition des associations par rapport à leur principal domaine

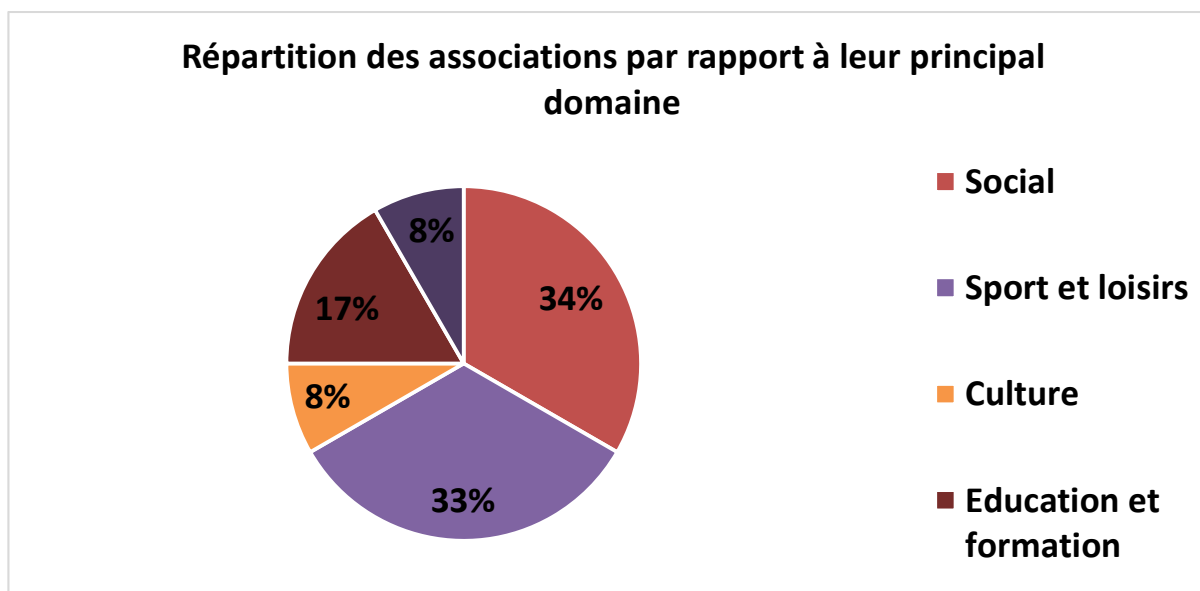
Les activités principales des associations de l'échantillon sont les activités sociales et les activités de sports et loisirs à des proportions égales, suivi de l'éducation et formation professionnelles à un taux de 17%; puis arrive la culture et la religion avec une proportion de 8% pour chaque domaine.

Tableau N° 16 : Répartition des associations par rapport à leur principal domaine

Variables	Nombres	Pourcentages
Social	4	33.33%
Sports et loisirs	4	33.33%
Culture	1	8%
Education et formation	2	17%
Religion	1	8%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 14 : Répartition des associations par rapport à leur principal domaine



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 14 : Les associations de la commune activent dans plusieurs secteurs d'activités et chaque secteur touche à plusieurs métiers sauf que ces activités sont dominées par le domaine social et sportif.

B /Impact de l'aménagement des zone balnéaire :

1/ Réponse des associations par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

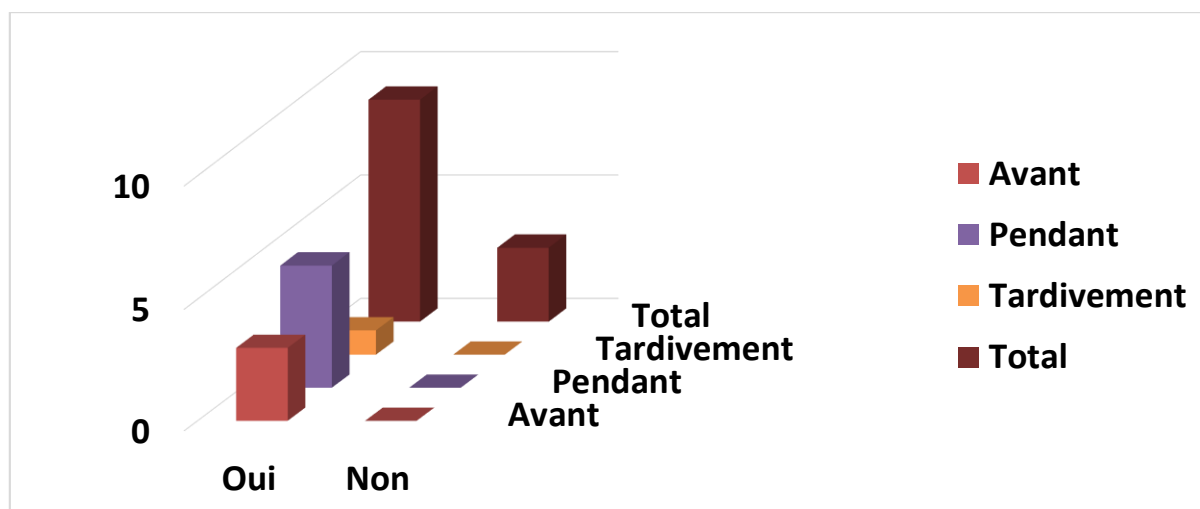
L'interrogation des associations en ce qui concerne la mise au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire, 75% confirment qu'elles étaient mis au courant par les autorités contre 25% qui l'infirment, concernant celles qui ont confirmés et qui l'ont su avant la réalisation sont au nombre de 3, quant au reste, qui l'ont su pendant la réalisation sont au total de 5 associations, par contre uniquement 1 association a été mis au courant tardivement.

Tableau N° 17 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Variable	Nombre				Pourcentage			
	Avant	Pendant	Tardivement	total	Avant	Pendant	Tardivement	Total
Oui	3	5	1	9	25%	41.66%	8.33%	75%
Non	3				25%			
Total	12				100%			

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 15 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 15 : La grande part de notre échantillon a eu accès à l'information à propos la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire, dont 41.66% ont bénéficié de ces informations avant la réalisation et 25% durant la réalisation, et moins que 10% tardivement, on peut constater donc que les autorités ont respecté les associations et ils les ont mis dans l'image sur ce projet.

2/ Répartition des associations en dépend de la nature de leur contribution à l'aménagement de la zone balnéaire

L'interrogation des entreprises sur la contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire atteste que seulement 16.66% confirment qu'ils ont contribué d'une manière directe, alors que la grande part soit 75% ont contribué indirectement à ce projet, au moment où 8.33% n'ont exprimé aucune contribution.

Tableau N° 18 : Répartition des associations en dépend de la nature de leur contribution à l'aménagement de la zone balnéaire

Variables	Nombres	Pourcentage
Directe	2	16.66%
Indirecte	9	75%
Autre (Non contribué)	1	8.33%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 16 : Répartition des associations en dépend de la nature de leur contribution à l'aménagement de la zone balnéaire

Répartition des associations en dépend de la nature de leur contribution à l'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 16 : La grande part des contributions que le projet d'aménagement de la zone balnéaire a reçu de la part des associations de la commune sont des contributions indirectes plutôt qu'indirectes.

3/Répartition des associations par rapport à la nature de leurs contributions dans le projet d'aménagement des zones balnéaires

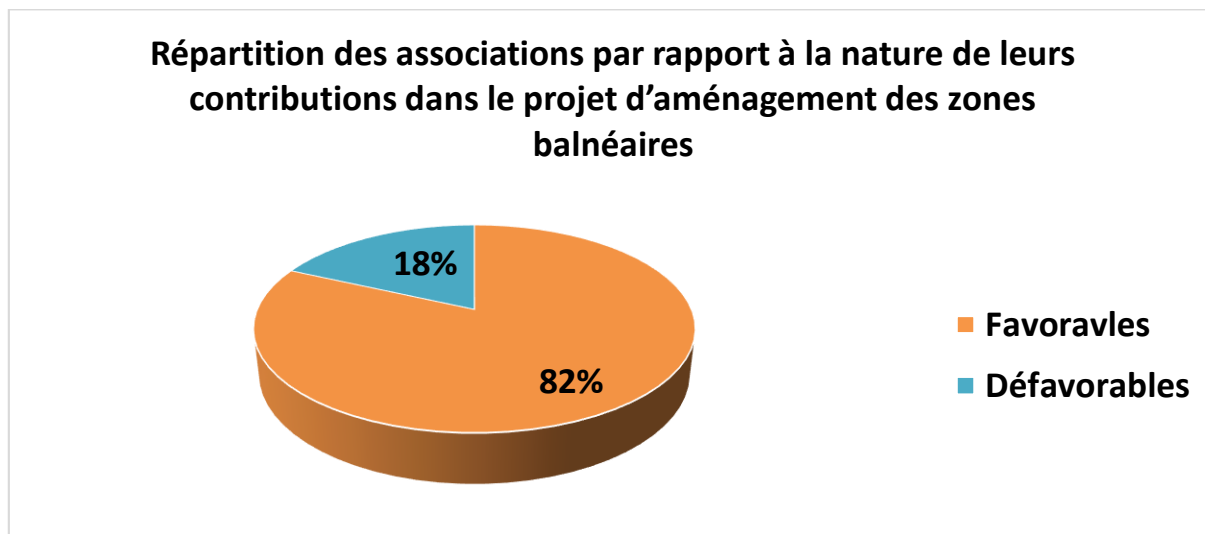
En arrivant à cette question, nous avons effectué notre enquête uniquement avec 11 associations, puisque tel vu dans la question précédente, y a une association qui n'a apporté aucune aide au projet, donc la réponse donnée par la quasi-totalité des associations sur leurs jugements concernant leurs contributions à ce projet d'aménagement est « Favorables ». En effet, plus de 80% de l'échantillon attestent que l'aide qu'elles ont apporté est digne d'être apprécié. Alors que seulement 18% jugent leur position dans cette contribution d'être défavorable.

Tableau N° 19 : Répartition des associations par rapport à la nature de leurs contributions dans le projet d'aménagement des zones balnéaires

Variables	Nombres	Pourcentage
Favorables	9	81.81%
Défavorables	2	18.18%
Total	11	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 17 : Répartition des associations par rapport à la nature de leurs contributions dans le projet d'aménagement des zones balnéaires



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 17 : Les plupart associations sont très satisfaites de leur contribution et de la motivation qu'ils ont accordé au projet.

4/ Réponses des associations par rapport au fait d'avoir reçu des réclamations de la part du public concernant la réalisation de projet d'aménagement de la zone balnéaire

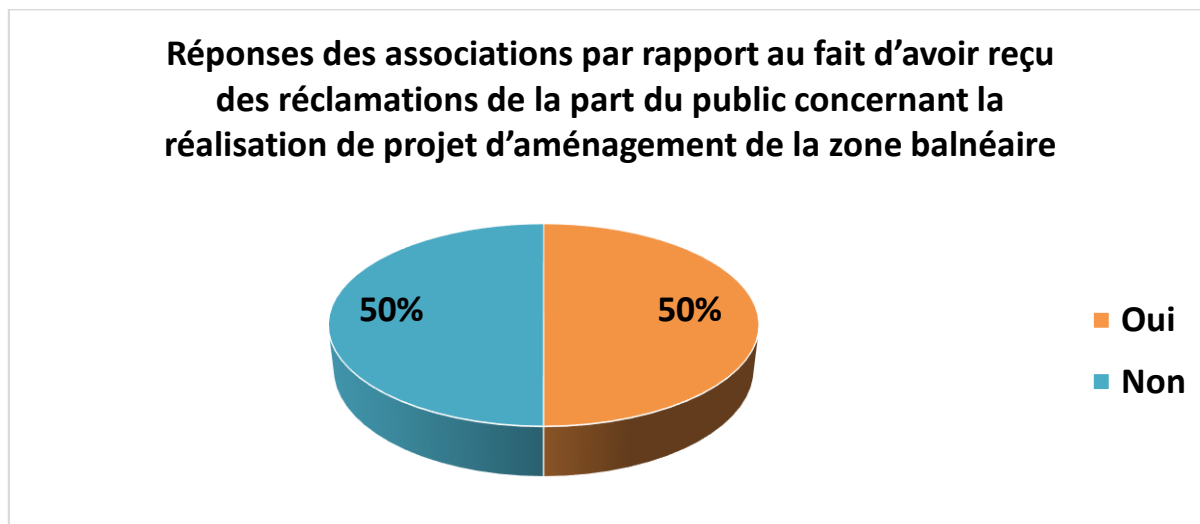
Les résultats de l'enquête effectuée reflètent une égalité entre les associations exprimant divers réclamations de son public et les associations qui ne le font pas, puisque chacune des deux parties réclame un taux de 50%.

Tableau N° 20 : Réponses des associations par rapport au fait d'avoir reçu des réclamations de la part du public concernant la réalisation de projet d'aménagement de la zone balnéaire

Variables	Nombres	Pourcentage
Oui	6	50%
Non	6	50%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 18 : Réponses des associations par rapport au fait d'avoir reçu des réclamations de la part du public concernant la réalisation de projet d'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 18 : Le public associatifs qui a porté plainte auprès des associations contre le projet d'aménagement des zones balnéaires, réclamaient ses lots de terrains et des espaces de loisirs surtout pour les enfants.

5/ Répartition des associations en dépend de l'influence de l'aménagement de la zone balnéaire sur leurs activités

75% des réponses des associations (soit 9) ont affirmé que le projet avait eu de nombreux impacts sur elles ; notamment la promotion, l'expansion et la délocalisation, tandis qu'une minorité qui ne dépasse pas un quart l'infirme.

Chapitre IV :

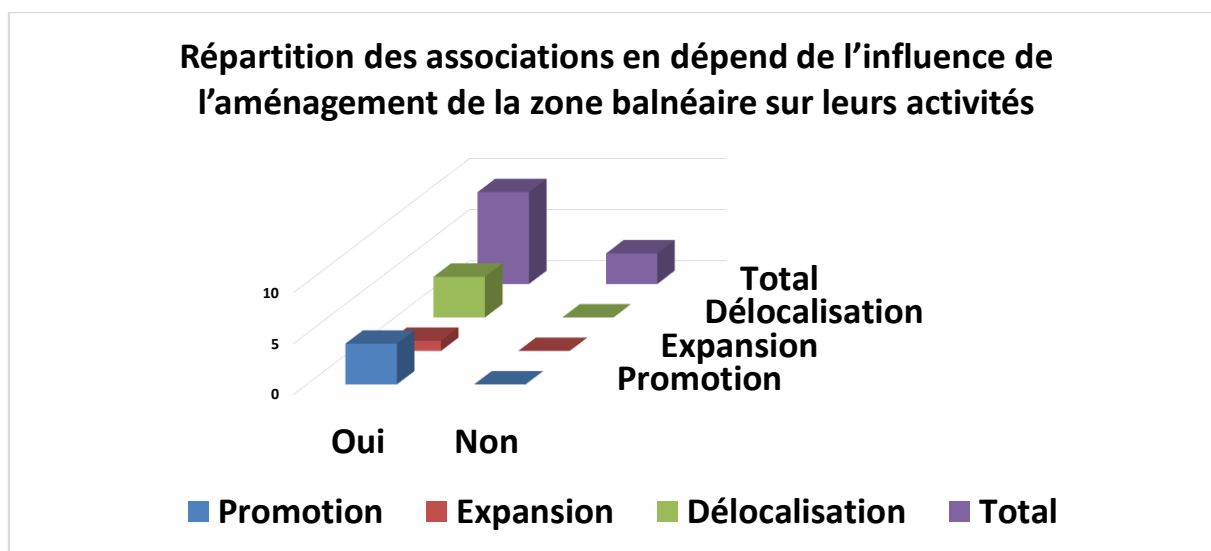
Perceptions des acteurs territoriaux de l'impact de la zone balnéaire sur le développement territorial

Tableau N° 21 : Répartition des associations en dépend de l'influence de l'aménagement de la zone balnéaire sur leurs activités

Variables	Nombre				Pourcentage			
	Promotion	Expansion	Délocalisation	Total	Promotion	Expansion	Délocalisation	Total
Oui	4	1	4	9	33.33%	8.33%	33.33%	75%
Non	3				25%			
Total	12				100%			

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 19 : Répartition des associations en dépend de l'influence de l'aménagement de la zone balnéaire sur leurs activités



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 19 : L'impact du projet d'aménagement des zones balnéaires demeure bénéfique pour les associations de la commune et reste en leur faveur de plusieurs manières, principalement la promotion et l'expansion.

6/ Réponse des associations sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

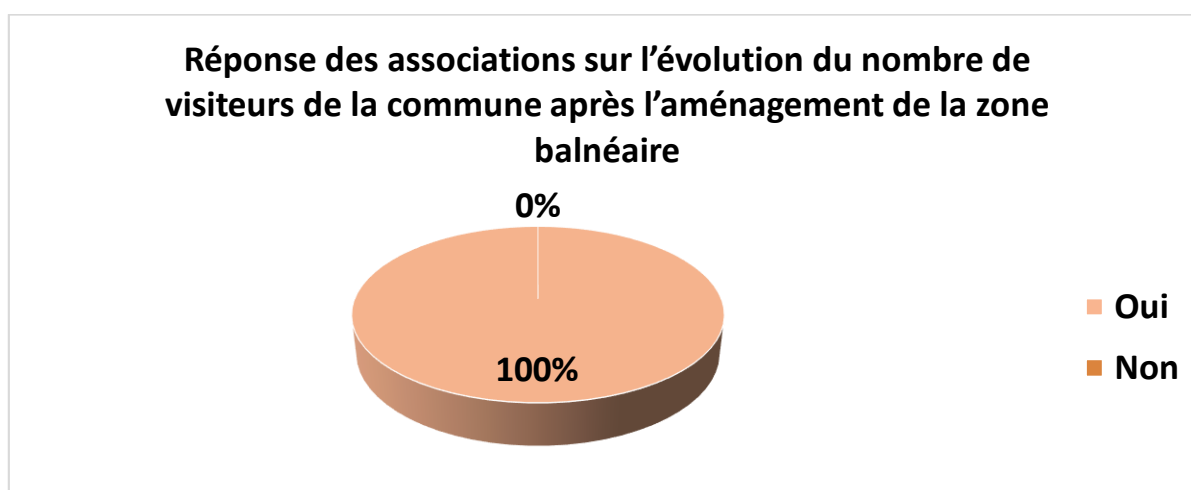
100% de l'échantillon enquêté soit 12 associations, ont jugé que le nombre de visiteurs de la région est fortement plus important après la réalisation du projet d'aménagement des zones balnéaires, de leurs points de vue, l'importance du projet consiste non seulement dans l'apport des visiteurs mais aussi dans leurs fidélisation.

Tableau N° 22 : Réponse des associations sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

Variables	Nombres	Pourcentage
Oui	12	100%
Non	00	00%
Total	12	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 20 : Réponse des associations sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 20 : La totalité des associations confirment que l'aménagement des zones balnéaires est devenu une action indispensable pour la réussite du tourisme dans la région et même des autres activités.

7/ Commentaire (avis, réclamation, suggestion....) des associations sur le projet d'aménagement de la zones balnéaire de Boumerdes.

A ce stade-là, nous avons demandé à notre communauté composante de l'échantillon d'enquête de nous donner un avis, une réclamation, une suggestion ou autres, concernant la réalisation de ce projet d'aménagement de la zone balnéaire de Boumerdes, les réponses de nos enquêtés étaient plusieurs et varient entre positifs et négatifs, on les résume comme suit :

- Un projet de valeur, bénéfique pour la commune et ses habitants,
- Réclamation d'autres projets du genre, qui soutiennent les différentes activités sociales, commerciales...
- Excellente initiative qui a amélioré le niveau et la qualité du tourisme et sa rentabilité,
- Manque de transparence et de fiabilité,
- Marginalisation de quelques domaines d'activités.

Conclusion :

Notre enquête effectuée a confirmé que les régions côtières sont plus populaires et plus visitées, ce qui fait de l'aménagement de la zone balnéaire à Boumerdes un projet accueilli et approuvé, notamment parce qu'il est bénéfique pour la région et ses habitants, malgré les lacunes dont il souffre encore et qui nuisent principalement au confort et au bien-être des citoyens.

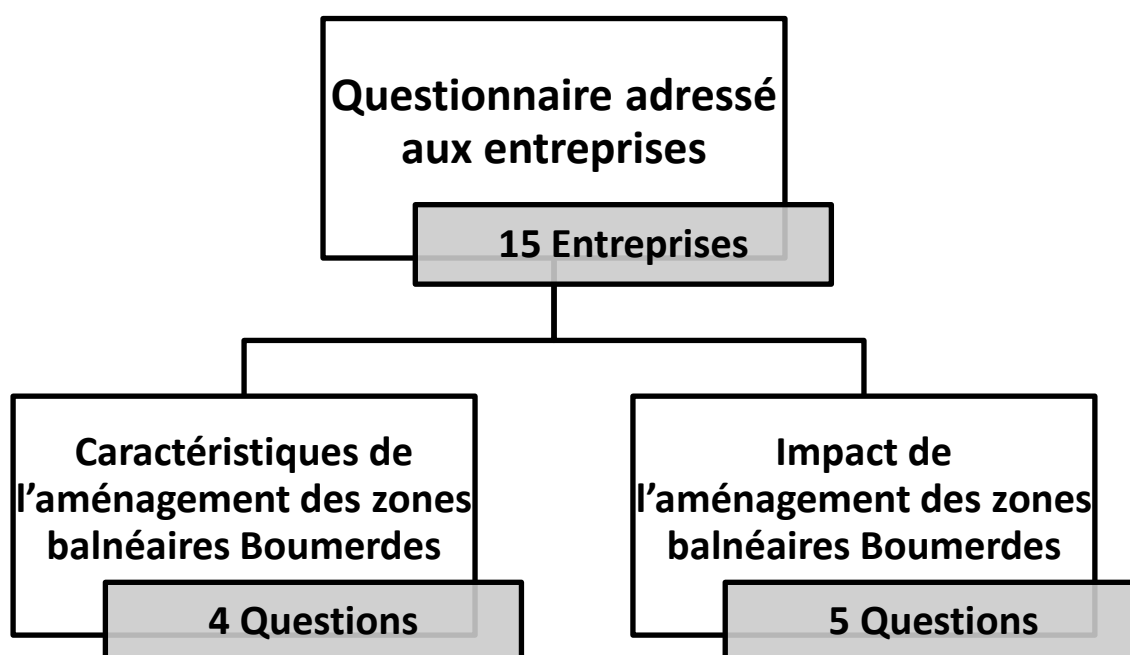
Ainsi, l'étude de cas que nous avons menée auprès des associations de la région de Boumerdes nous a montré que la localisation est centrée à l'intérieur de la commune pour la plupart des associations et même leurs bénéficiaires optent pour l'activité locale. Ces associations desservent toutes les catégories de la société sans préjugés sauf que concernant le domaine d'activités, on trouve qu'elles tendent vers l'aspect social et sportif.

Le fait que les associations aient été informées du projet a créé des avantages mutuels entre les deux parties, d'une part, le projet a reçu un soutien des associations, même s'il était indirect, d'autre part, les associations ont réussi à avoir des promotions et des expansions. Par conséquent, les associations insistent sur la nécessité de l'aménagement des zones balnéaires dans la région. Cependant, il y a eu quelques critiques par rapport à la transparence et la fiabilité du projet.

Section 2 : Analyse descriptive des données recueillies auprès des entreprises

Comme d'autres secteurs, le tourisme est une activité contributive du développement économique, dans cette section nous allons faire face la nature de La contribution du tourisme à travers les zones balnéaires à l'économie locale et s'approfondir dans son impact sur cette dernière.

Schéma N° 04 : Architecture du questionnaire adressé aux entreprises



Source : Construction personnelle

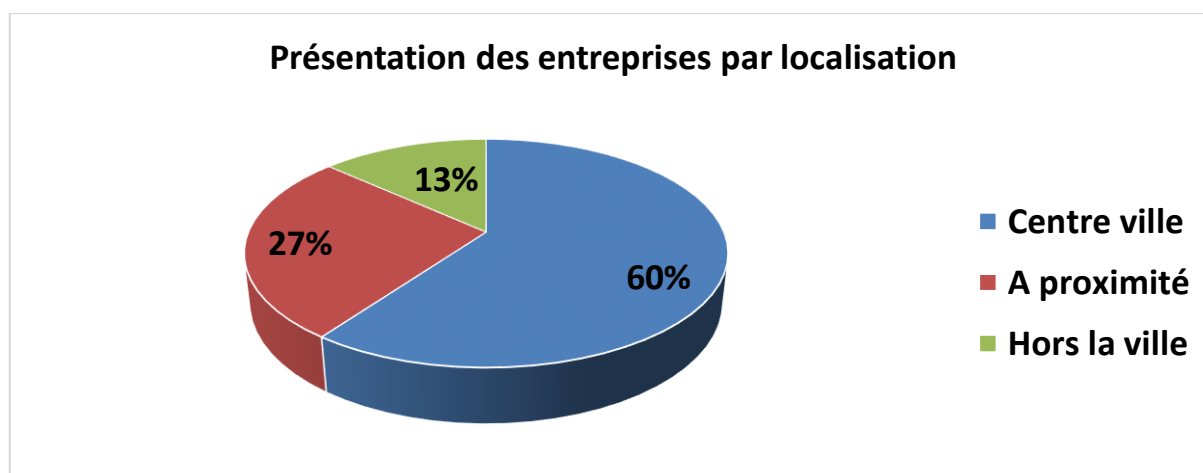
A/ Caractéristiques de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes**1/ Répartition des entreprises enquêtées par localisation**

Les résultats de la répartition des entreprises par localisation selon notre échantillon composé de 15 Entreprises, montrent que celles du centre-ville représentent 60% soit 9 entreprises, celles à proximité sont 26.66% soit 4 entreprise et les hors la ville sont d'un pourcentage de 13.33 c'est-à-dire 2 entreprise. Ces résultats disent que la localisation des entreprises au centre-ville est plus importante que la localisation à proximité, cette dernière à son tour est plus importante que la localisation hors la ville, comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-après :

Tableau N° 23 : Répartition des entreprises enquêtées par localisation

Variables	Nombre	Pourcentage
Centre-ville	9	60 %
A proximité	4	26.66 %
Hors la ville	2	13.33 %
Total	15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 21 : Répartition des entreprises enquêtées par localisation

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 21 : les entreprises au niveau de la commune de Boumerdes optent plus pour la localisation dans le centre-ville qu'ailleurs, le centre de la commune est plus actif.

2/ Répartition des entreprises enquêtées par statut juridique

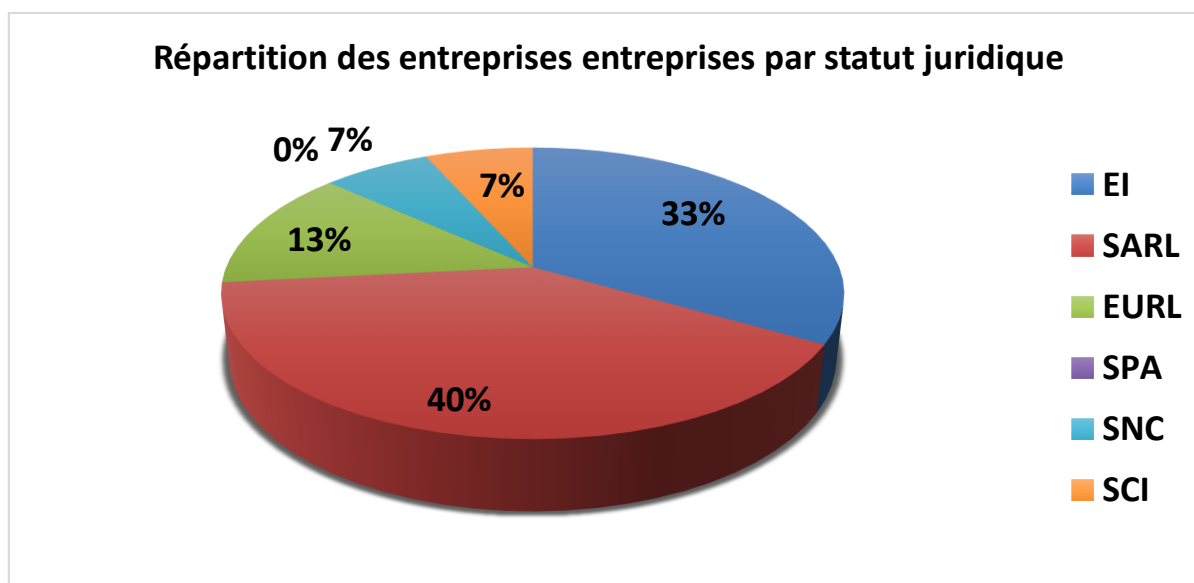
Les résultats de notre enquête montrent que deux quart, soit 40% des enquêtés ont des entreprises de type SARL, contre 33.33% des personnes répondant Entreprise individuelle, au moment où les EURL sont possédées par 13.33% des enquêtés, tandis que les SNC et les SCI se contentent d'un taux de 6.66% chacune, mais aucun de nos enquêtés n'a eu recours aux entreprises de type SPA.

Tableau N° 24 : Répartition des entreprises enquêtées par statut juridique

Variables	Nombre	Pourcentage
EI	5	40%
SARL	6	33.33%
EURL	2	13.33%
SPA	0	0%
SNC	1	6.66%
SCI	1	6.66%
Total	15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 22 : Répartition des entreprises enquêtées par statut juridique



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 22 : Nous constatons que la majorité des entreprises au sein de la commune de Boumerdes s'orientent essentiellement aux SARL.

3/ Répartition des entreprises par secteur d'activité

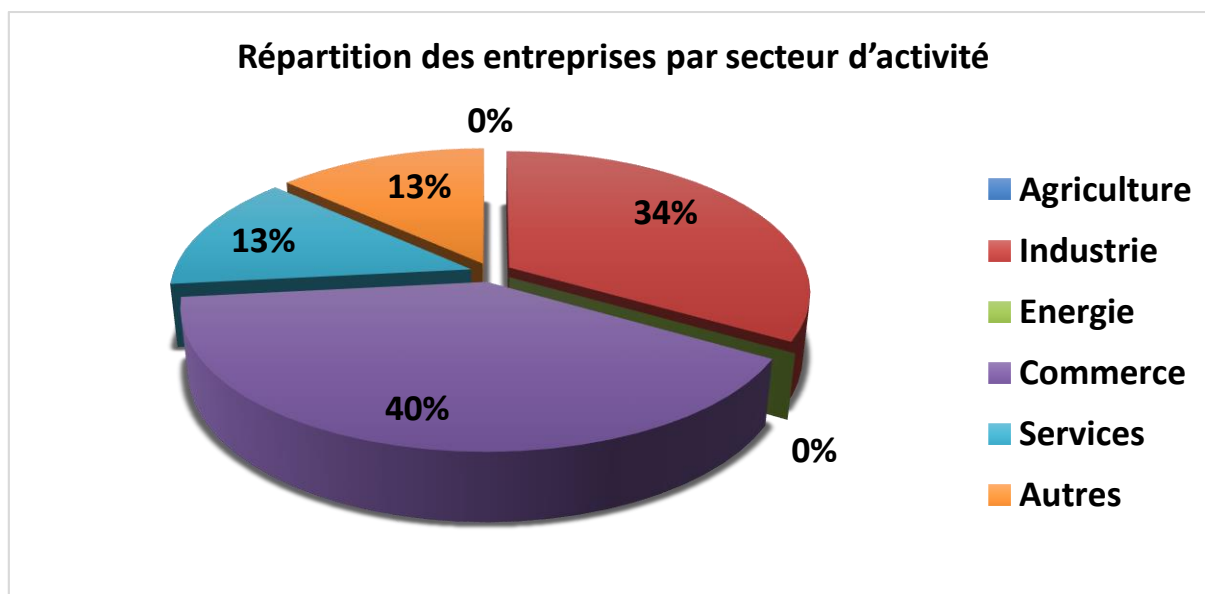
L'activité principale des entreprises de l'échantillon est le commerce à 40%, suivi de l'industrie à 33.33%, puis les services à 13.33%, pour ce qui concerne la catégorie « autre » qui représente aussi 13.33% elle englobe la promotion immobilière et la construction bâtiment, quant aux secteurs d'agriculture et d'énergie ils sont à 0%.

Tableau N° 25 : Répartition des entreprises par secteur d'activité

Variables	Nombres	Pourcentage
Agriculture	0	0%
Industrie	5	33.33%
Energie	0	0%
Commerce	6	40%
Service	2	13.33
Autres	2	13.33
Total	15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 23 : Répartition des entreprises par secteur d'activité



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 23 : Les entreprises de la région de Boumerdes touchent à plusieurs secteurs d'activités et chaque secteur touche à plusieurs métiers qui a chacun ses avantages et ses inconvénients mais la quote part la plus représentative c'est celle du secteur commercial.

4/ Répartition des entreprises par taille

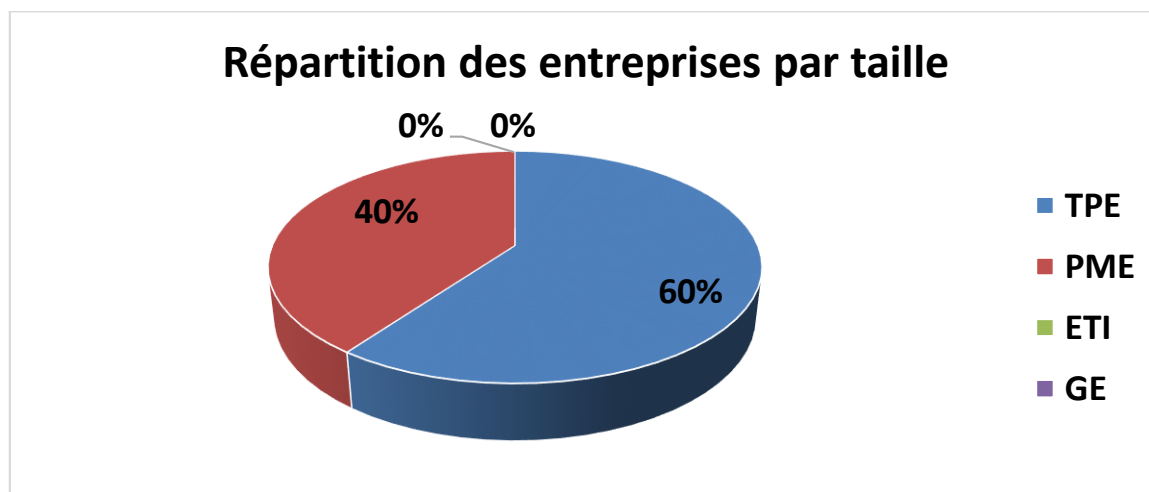
D'après les résultats de notre enquête, on remarque que la majorité des entreprises représentée par 60% se sont dirigés vers la création de TPE, tandis que seulement 40% d'entre elles ont créé des entreprises de type PME. Tandis que aucune d'entre elles ne s'est présentée au tant qu'entreprise de type ETI ou GE.

Tableau N° 26 : Répartition des entreprises par taille

Variables	Nombre	Pourcentage
TPE	9	60%
PME	6	40%
ETI	0	0%
GE	0	0%
Total	15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 24 : Répartition des entreprises par taille



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 24 : La plupart des entreprises qui composent notre échantillon ont une préférence pour les très petites entreprises qu'autres type.

B/Impact de l'aménagement des zones balnéaires Boumerdes

1/ Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

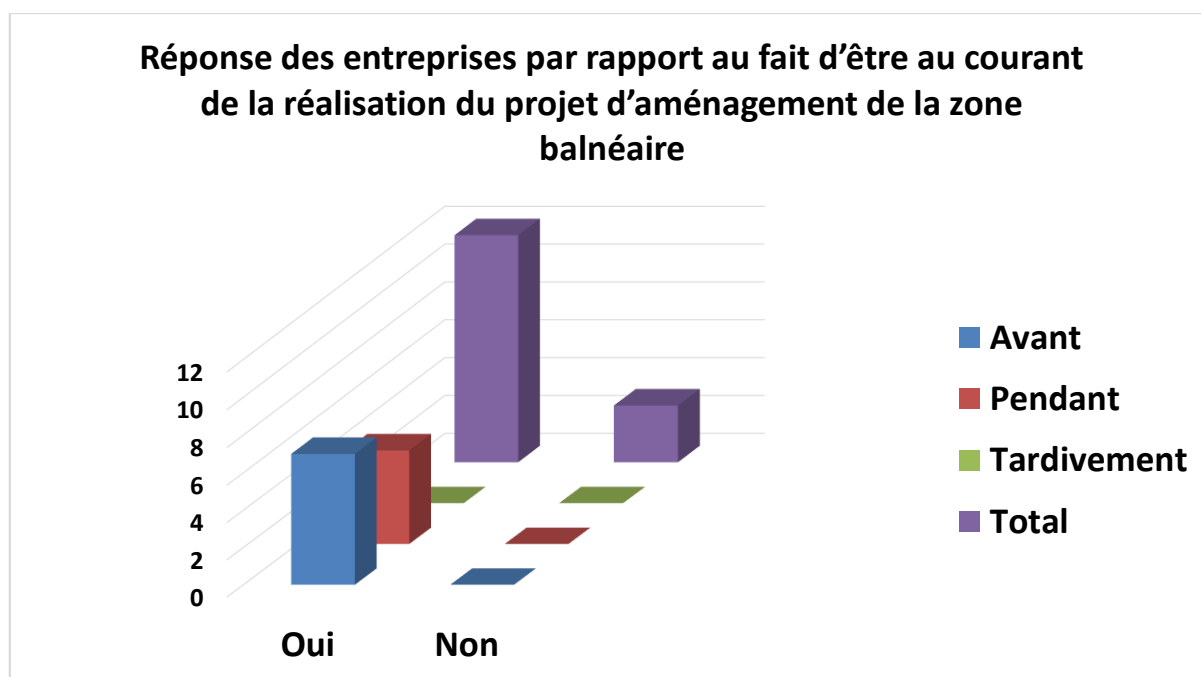
L'interrogation des entreprises en ce qui concerne la mise au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire, 80% confirment qu'elles étaient mis au courant par les autorités contre 20% qui l'infirment, concernant celles qui ont confirmés et qui l'ont su avant la réalisation sont au nombre de 8, quant au reste et qui l'ont su pendant la réalisation sont au total de 5 entreprises.

Tableau N° 27 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Variable	Nombre				Pourcentage			
	Avant	Pendant	Tardivement	total	Avant	Pendant	Tardivement	Total
Oui	7	5	0	12	46.66%	33.33%	0%	80%
Non	3				20%			
Total	15				100%			

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 25 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 25 : La grande part de notre échantillon a eu accès à l'information à propos la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire, dont 46.66% ont bénéficié de ces formations avant la réalisation et 33.33% durant la réalisation, on peut constater donc que les autorités ont pris en quelques sortes en considération l'accord des entreprises sur ce projet.

2/ Répartition des bénéficiaires selon leurs positions concernant la réalisation de l'Aménagement des zones balnéaires

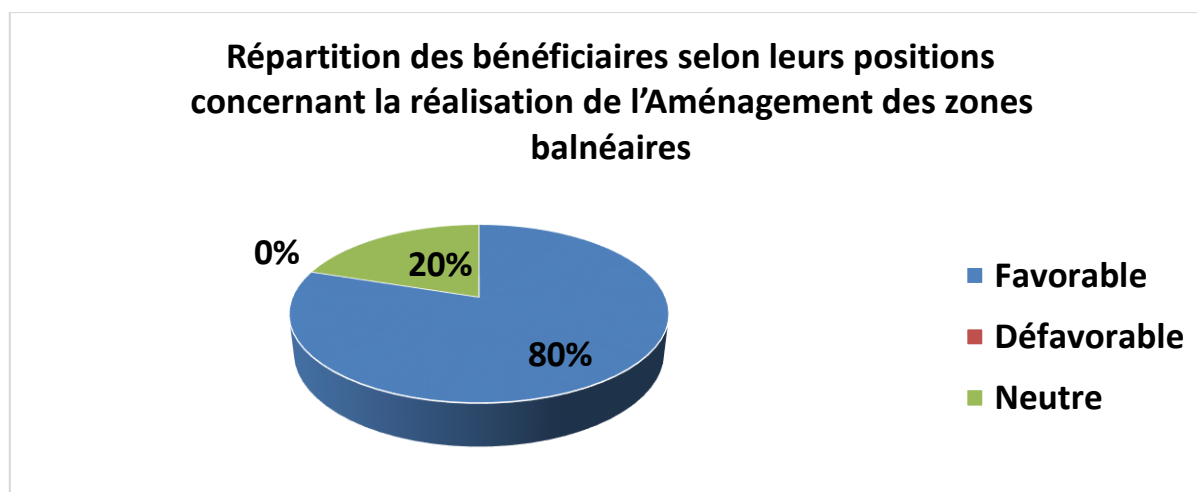
D'après le résultat de notre enquête, les entreprises sont majoritairement d'accord avec la réalisation de l'Aménagement des zones balnéaires, 80% de l'échantillon ont une position favorable pour le projet, contre 20% qui étaient neutre, par contre aucune entreprise n'a réclamé sa position défavorable.

Tableau N° 28 : Répartition des bénéficiaires selon leurs positions concernant la réalisation de l'Aménagement des zones balnéaires

Variables	Nombre	Pourcentage
Favorable	12	80%
Défavorable	0	0%
Neutre	3	20%
Total	15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 26 : Répartition des bénéficiaires selon leurs positions concernant la réalisation de l'Aménagement des zones balnéaires



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 26 : Les entreprises de la commune de Boumerdes soutiennent l'Aménagement des zones balnéaires pourvu que ça soit dans l'intérêt de la communauté.

3/ Réponse des entreprises par rapport à leur contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

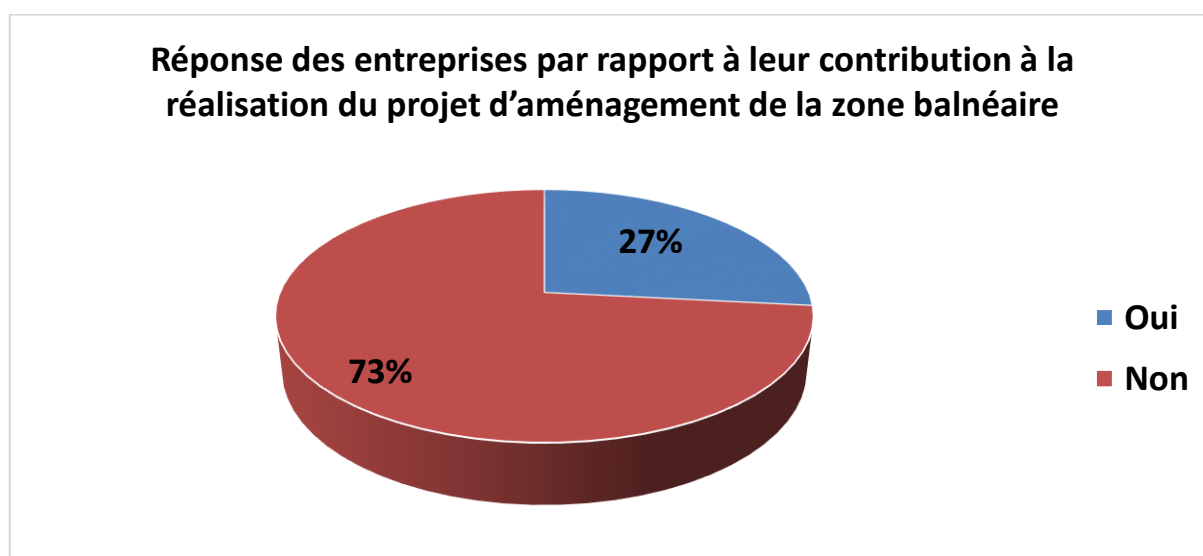
L'interrogation des entreprises sur la contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire atteste que seulement 26.66% confirment qu'ils ont apporté de l'aide de près ou de loin à la réalisation de ce projet, contre 73.33% qui l'infirmement.

Tableau N° 29 : Réponse des entreprises par rapport à leur contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Variables	Nombre	Pourcentage
Oui	4	26.66
Non	11	73.33
Total	15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 27 : Réponse des entreprises par rapport à leur contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 27 : Une faiblesse surmonte la contribution des entreprises de la région à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire, ce qui peut se justifié par l'indisponibilité de capacités ou par le fait qu'elles n'ont pas été mis au courant à temps.

4/ Réponse des entreprises à propos de l'impact du projet de l'aménagement de la zone balnéaires sur différent volet

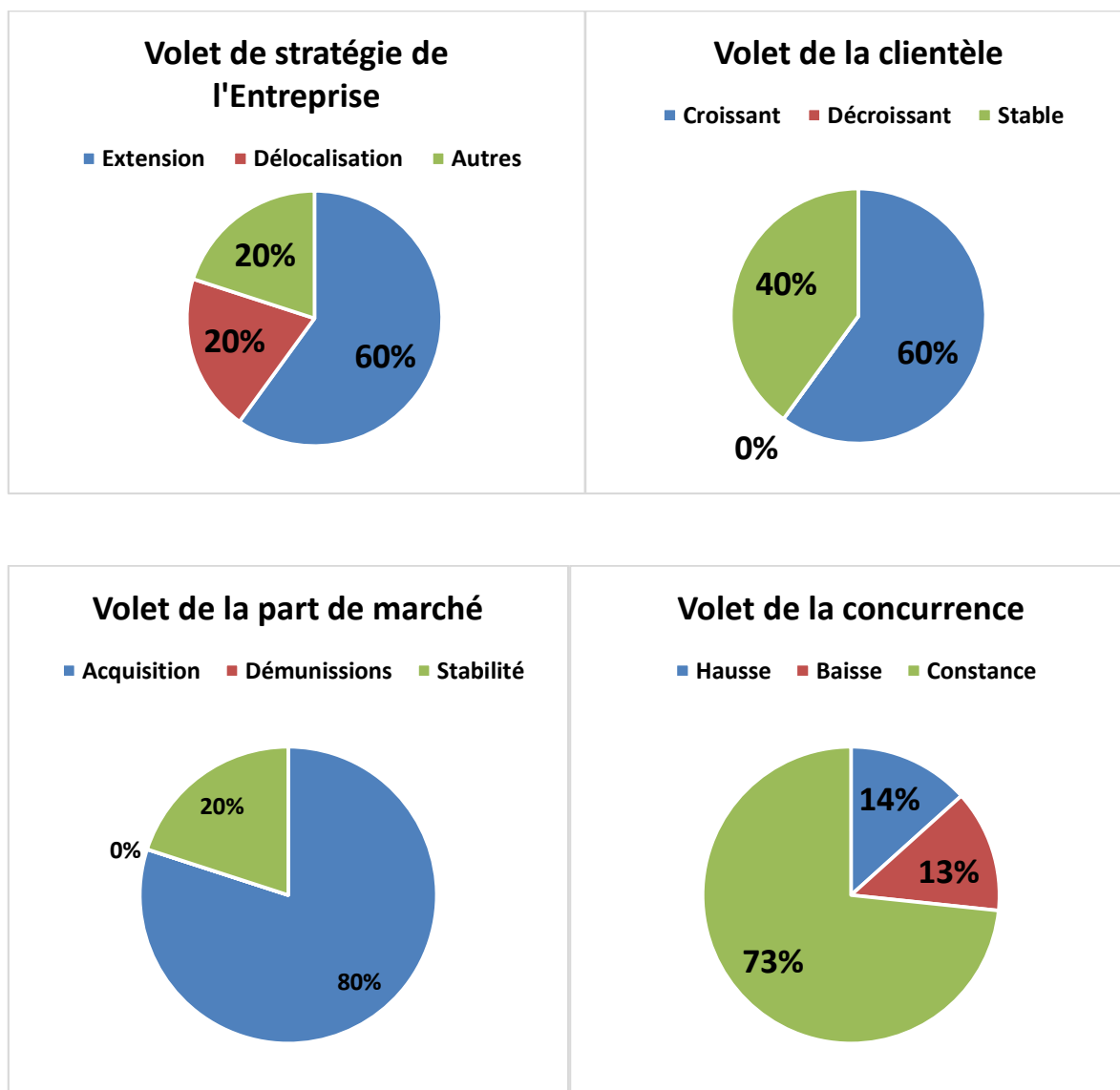
A travers notre enquête, nous avons vu que l'impact du projet de l'aménagement de la zone balnéaires sur les entreprises de notre échantillon change constamment avec le changement du volet, autrement dit, par rapport à la stratégie de l'entreprise 60% ont fait appel à l'extension à côté de la délocalisation. Sur le volet clientèle 60% aussi ont remarqué une croissance à ce niveau, concernant la part de marché, la majorité des entreprises soit 80% ont réalisé des acquisitions. Reste à la concurrence, cette dernière demeure constante pour la plupart des entreprises, soit 73.33%.

Tableau N° 30 : Réponse des entreprises à propos de l'impact du projet de l'aménagement de la zone balnéaires sur différent volet

Variables		Nombres	Pourcentages
Stratégie de l'Entreprise	Extension	9	60%
	Délocalisation	3	20%
	Autres	3	20%
Total		15	100
Clientèle	Croissant	9	60%
	Décroissant	0	0%
	Stable	6	40%
Total		15	100%
Part de marché	Acquisition	12	80%
	Démunissions	0	0%
	Stabilité	3	20%
Total		15	100%
Concurrence	Hausse	2	13.66%
	Baisse	2	13.66%
	Constance	11	73.33%
Total		15	100%

Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Figure N° 28 : Réponse des entreprises à propos de l'impact du projet de l'aménagement de la zone balnéaires sur différent volet



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Constat N° 28 : Le projet d'aménagement de la zone balnéaire dans la région de Boumerdes sur ses différents volets, a eu un impact positif sur les entreprises de la région.

5/ Commentaire (avis, réclamation, suggestion....) des entreprises sur le projet d'aménagement de la zones balnéaire de Boumerdes.

A ce stade-là, nous avons demandé à notre communauté composante de l'échantillon d'enquête de nous donner un avis, une réclamation, une suggestion ou autres concernant la réalisation de ce projet d'aménagement de la zone balnéaire de Boumerdes, les réponses de nos enquêtés étaient plusieurs, on les résume comme suit :

- La réalisation d'autres projets de ce genre sur toute la cote de la commune sera bénéfique pour la région ;
- L'acquisition d'autres projets semblables sera un plus pour la commune et la wilaya ;
- Bonne initiative qui a créé une nouvelle clientèle pour les entreprises ;
- Excellent projet pour la région ainsi que ses habitants ;

Conclusion

A travers l'enquête qu'on vient de présenter, nous constatons que le centre de la commune de Boumerdes est plus actif par conséquent il comporte de la majorité des entreprises, en particulier les très petites entreprises de type SARL, ces dernières tendent vers divers secteurs d'activités mais elles sont plutôt commerciales.

Bien que certaines entreprises n'aient pas été mises au courant du projet d'aménagement de la zone balnéaire auparavant, elles soutiennent sa réalisation pour l'impact positif et les avantages dont elles ont bénéficié après son achèvement. Malheureusement, bien qu'elles aient bénéficié du projet, elles ne lui ont pas suffisamment tendu la main.

Le projet d'aménagement de la zone balnéaire représente un complément vital, fort et riche pour le territoire, que ce soit sur le plan touristique, commercial ou encore social, et les entreprises de la région demandent de projet similaires à l'avenir.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Le tourisme peut être considéré comme un secteur économique de première importance. C'est un secteur qui n'a pas seulement un rôle important dans la sphère économique par la création de la richesse et l'amélioration de la qualité de vie des populations; il contribue également à mettre les individus et les communautés humaines en contact et à croiser les cultures et les civilisations. Il a donc un rôle important à jouer, celui de «facilitateur de dialogue entre les cultures ».

D'un point de vue économique, le tourisme est le secteur qui produit les revenus les plus élevés, dans les plus brefs délais et avec les moindres investissements. Compte tenu de fait qu'il y a beaucoup de pays pauvres et des régions dans le monde qui ne possèdent pas suffisamment de ressources pour développer des économies industrielles, le tourisme devient une solution pertinente et rapide pour améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté à l'image du pays voisin la Tunisie.

D'après tout ce que on a vu sur le développement du tourisme et tous les paris réalisés depuis l'indépendance a ce jour notamment la création des postes d'emplois et l'absorption du chômage par le biais des PME PMI /et vu la valeur ajoutée dégagée par ce dernier des exportations hors hydrocarbures réalisées : Ce qui conforte notre première hypothèse.

Les autorités régionales et locales de la Wilaya de Boumerdès ont contribué essentiellement au développement économique au niveau régional et territorial. Les autorités locales ont un rôle stratégique, celui d'apporter les directives aux promoteurs du développement économique territorial en combinant et rassemblant activement leurs décisions pour concourir aux objectifs stratégiques de développement économique de la communauté locale. Le secteur du tourisme privé représente une réelle opportunité de création de richesse et de développement économique local.

Notre étude de cas de la zone balnéaire de la wilaya de Boumerdès nous a permis de vérifier la deuxième hypothèse puisque les résultats de notre cas empirique ont révélé que la plupart des infrastructures dédiées aux tourisms sont privées. Avec un grand potentiel naturel et des efforts dévoués pour maintenir le développement du tourisme. L'infrastructure est complétée pour répondre aux besoins des touristes qui choisissent la destination de Boumerdès, très prisée surtout en été.

Conclusion générale

La problématique de l'aménagement du territoire est l'une des questions d'actualité en Algérie. Elle a constamment constitué l'une des priorités de l'Etat, pour résorber l'inadéquation du développement des diverses régions du pays.

L'aménagement du territoire a pour but d'organiser stratégiquement l'espace économique, social et politique, en effet il a été conçu pendant longtemps comme une politique volontariste fondée sur le rejet du marché comme mode privilégié de formation des espaces économiques. Alternative à la mobilité des hommes, cette politique présentait un caractère fondamentalement redistributif dans le but de réduire les disparités régionales associées à la croissance.

L'aménagement du territoire devient indispensable pour rééquilibrer, corriger et/ou diminuer ce genre de déséquilibres territoriaux, à travers une politique publique concernant l'utilisation du sol, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités dans l'espace géographique. Cette intervention permet aussi de s'adapter rapidement à l'économie de marché, caractérisée par une tendance d'ouverture sur plusieurs regroupements régionaux. On doit investir sur le territoire pour le rendre plus attractif, compétitif et dynamique. Dans tous les secteurs économiques, la capacité de répondre à la fois aux exigences d'attractivité, dynamisme des territoires et la meilleure satisfaction de la population, exige une action participative entre les autorités publiques, les opérateurs économiques et les citoyens, et divers acteurs locaux (tout le monde est concerné pour une telle action).

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- AYDALOT (Ph), « Economie régionale et urbaine », éd. Economica, 1985.
- BAGUENARD (J), « La décentralisation », éd. l'Harmattan, paris, 2006.
- BERTIN (G) et Al., « Développement local et intervention sociale », éd, l'Harmattan, 2003.
- BLANCHET(A), GOTMAN(A), « L'entretien : L'enquête et ses méthodes », éd. Armand Colin, 2010.
- BRUNET (B), MANGIN(J), « Le guide du développement local », éd. L'Harmattan, Paris, 1999.
- CASTEIGTS (M), « L'aménagement de l'espace », éd. L.G.D.J, paris, 1999.
- DELAMARRE (A), LACOUR (C), THOIN (M), « 50 ans d'aménagement du territoire », éd. la documentation française, Paris, 2015.
- FAVREAU (L) et LEVESQUE (B), « Développement économique communautaire, économie sociale et intervention », éd. Sainte-Foy pub, 1996.
- JACQUIER (C), « Les villes européennes face aux enjeux de développement durable », Université Pierre Mendès France, Septembre 2005.
- HOUEE (P), « Le développement local au défi de la mondialisation », éd. l'Harmattan, Paris, 2003.
- GREFFE (X), « Le développement local » éd. De L'Aube- DATAR, 2002.
- GREFFE (X), «Territoires en France : les enjeux économiques de la décentralisation », éd. Economica, Paris, 1986.
- GUIGOU (J.L), GERARD-VARET (L.A) et MOUGEOT (M), LIPIETZ (A), « Aménagement du territoire », éd. La Documentation Française, Paris, 2001.
- LACOUR (C), DELAMARRE (A), « 40 ans d'aménagement du territoire », éd. La Documentation Française, Paris, 2006.
- LAJUGIE (J), DELFAUD (P), LACOUR(L), « Espace régional et aménagement du territoire », éd. Dalloz, paris, 1985.
- LE BERRE (M), « Encyclopédie de la géographie », éd. Economica, 1992.
- MADIOT (Y), « Aménagement du territoire », éd. Armand Colin/Masson, Paris, 1996
- . - MARC (J), « Histoire de la décentralisation française », éd. Librairie général française, Paris, 1996.
- MERLIN (P), « L'aménagement du territoire », éd. PUF, Paris, 2002
- . -PECQUEUR (B), « Le développement local », éd. Syros-Alternatives économiques, 2000.

Articles de revues et communications

Bibliographie

-BELLATAF (M) ET IDIR (A), «Le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques », communication au colloque international : « Articulation Espace local /Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin 2006.

-DENIEUIL (P), « introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : analyse et synthèses bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25 et 27/11/1999», document de travail N°70Bureau international de travail, Genève.

-DINET (M), Union National des acteurs et structure de développement local (France), « pour une mondialisation de la fraternité. Fondements et axes des coopérations international », économie et humanisme (1999), N°350, Lyon. Dans Denieul (p), 2005.

-JACQUIER (C), « Les villes européennes face aux enjeux de développement durable », Université Pierre Mendès France, Septembre 2005.

-LAKHDAR HAMINA (Y) et ABBAS (L), « Evolution des instruments de planification spatiale et de gestion urbaine en Algérie », cinq continents (11), 2015.

-TREMBLAY (S), « Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repère théorique», collection «travaux et études en développement régional», Université du Québec à Chicoutimi, 1999.

Règlement et textes législatifs

-Loi n°01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, Journal officiel de la république algérienne n°77-01.

Mémoires

-MEHDI (F), « Aménagement du territoire et localisation industrielle. Cas des communes : Elkseur et Akbou, mémoire de Master, Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat, université A. Mira de Bejaia, FSECG, 2014.

-SOULEYMANE (D), « dynamiques et développement local urbain dans le contexte de décentralisation », (mémoire online), 2006.

Webographie

<http://autonote.net/ses/ocoex1011/>

https://www.memoireonline.com/01/12/5114/m_De-la-decentralisation-territoriale-en-RDC---regard-sur-lautonomie-organique-et-financiere-des-E7.html

<https://www.djazairess.com/fr/lemaghreb/41204>

<http://wikimemoires.net/2011/02/>

<https://www.djazairess.com/fr/latribune/29417>

Bibliographie

<http://portail.cder.dz/>

<http://www.academia.edu/13126746>

Listes

Listes des cartes

Carte N° 01 : Situation de Boumerdes dans la carte nationale

Carte N° 02 : Carte géographique de Boumerdes par Google Earth

Carte N° 03 : Carte de la ZET OUEST

Carte N° 04 : La zone d'intervention,

Carte N° 05 : Situation du site d'intervention

Carte N° 06 : Présentation du site d'intervention

Carte N° 07 : Accessibilité du site d'intervention

Liste des images

Image N° 01 : Points de repères

Image N° 02 : Les nœuds

Image N° 03 : Façades maritimes

Image N° 04 : Boulevard de la façade maritime (Fréquence 1)

Image N° 05 : Boulevard de la façade maritime (Fréquence 2)

Image N° 06 : Boulevard de la façade maritime (Fréquence 3)

Image N° 07 : Boulevard du front de mer et mobiliers

Liste des schémas

Schéma N° 01 : Architecture du questionnaire destiné à la société civile

Schéma N° 02 : Architecture du questionnaire destiné aux associations

Schéma N° 03 : Echelle de temps pour la constitution des associations

Schéma N° 04 : Architecture du questionnaire adressé aux entreprises

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : Découpage administratif de la wilaya de Boumerdes

Tableau N° 02 : Programme touristique ZET ouest

Tableau N° 03 : Répartition des citoyens enquêtés par âge

Tableau N° 04 : Répartition des citoyens enquêtés par genre

Tableau N° 05 : Répartition des citoyens selon le niveau d'instruction

Tableau N° 06 : Répartition des citoyens enquêtés selon la vie professionnelle

Tableau N° 07 : Répartition des citoyens enquêtés selon le lieu de résidence

Tableau N° 08 : Réponses des citoyens enquêtés sur la région la plus visitée

Tableau N° 09 : Répartition des citoyens enquêtés par rapport à leur position envers la réalisation de la zone balnéaire

Tableau N° 10 : Réponse des citoyens enquêtés concernant le fait d'être touché par le projet d'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 11 : Réponse des citoyens enquêtés touchés par le projet, en ce qui concerne l'état de dédommagement

Tableau N° 12 : Réponse des citoyens enquêtés sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 13 : Répartition des associations enquêtées par localisation

Tableau N° 14 : Répartition des associations sur le principal public bénéficiaire de leur activité associative

Tableau N° 15 : Répartition des associations en dépend de leur territoire d'intervention

Tableau N° 16 : Répartition des associations par rapport à leur principal domaine

Tableau N° 17 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 18 : Répartition des associations en dépend de la nature de leur contribution à l'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 19 : Répartition des associations par rapport à la nature de leurs contributions dans le projet d'aménagement des zones balnéaires

Tableau N° 20 : Réponses des associations par rapport au fait d'avoir reçu des réclamations de la part du public concernant la réalisation de projet d'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 21 : Répartition des associations en dépend de l'influence de l'aménagement de la zone balnéaire sur leurs activités

Tableau N° 22 : Réponse des associations sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 23 : Répartition des entreprises enquêtées par localisation

Tableau N° 24 : Répartition des entreprises enquêtées par statut juridique

Tableau N° 25 : Répartition des entreprises par secteur d'activité

Tableau N° 26 : Répartition des entreprises par taille

Tableau N° 27 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 28 : Répartition des bénéficiaires selon leurs positions concernant la réalisation de l'Aménagement des zones balnéaires

Tableau N° 29 : Réponse des entreprises par rapport à leur contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Tableau N° 30 : Réponse des entreprises à propos de l'impact du projet de l'aménagement de la zone balnéaires sur différent volet

Liste des figures

Figure N° 01 : Répartition des citoyens enquêtés par âge

Figure N° 02 : Répartition des citoyens enquêtés par genre

Figure N° 03 : Répartition des citoyens selon le niveau d'instruction

Figure N° 04 : Répartition des citoyens enquêtés selon la vie professionnelle

Figure N° 05 : Répartition des citoyens enquêtés selon le lieu de résidence

Figure N° 06 : Réponses des citoyens enquêtés sur la région la plus visitée

Figure N° 07 : Répartition des citoyens enquêtés par rapport à leur position envers la réalisation de la zone balnéaire

Figure N° 08 : Réponse des citoyens enquêtés concernant le fait d'être touché par le projet d'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 09 : Réponse des citoyens enquêtés touchés par le projet, en ce qui concerne l'état de dédommagement

Figure N° 10 : Réponse des citoyens enquêtés sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 11 : Répartition des associations enquêtées par localisation

Figure N° 12 : Répartition des associations sur le principal public bénéficiaire de leur activité associative

Figure N° 13 : Répartition des associations en dépend de leur territoire d'intervention

Figure N° 14 : Répartition des associations par rapport à leur principal domaine

Figure N° 15 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 16 : Répartition des associations en dépend de la nature de leur contribution à l'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 17 : Répartition des associations par rapport à la nature de leurs contributions dans le projet d'aménagement des zones balnéaires

Figure N° 18 : Réponses des associations par rapport au fait d'avoir reçu des réclamations de la part du public concernant la réalisation de projet d'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 19 : Répartition des associations en dépend de l'influence de l'aménagement de la zone balnéaire sur leurs activités

Figure N° 20 : Réponse des associations sur l'évolution du nombre de visiteurs de la commune après l'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 21 : Répartition des entreprises enquêtées par localisation

Figure N° 22 : Répartition des entreprises enquêtées par statut juridique

Figure N° 23 : Répartition des entreprises par secteur d'activité

Figure N° 24 : Répartition des entreprises par taille

Figure N° 25 : Réponse des entreprises par rapport au fait d'être au courant de la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 26 : Répartition des bénéficiaires selon leurs positions concernant la réalisation de l'Aménagement des zones balnéaires

Figure N° 27 : Réponse des entreprises par rapport à leur contribution à la réalisation du projet d'aménagement de la zone balnéaire

Figure N° 28 : Réponse des entreprises à propos de l'impact du projet de l'aménagement de la zone balnéaires sur différent volet

Table des matières

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale 01

Chapitre I :

Caractérisation des politiques d'aménagement des territoires en Algérie

SECTION 1 : Cadre conceptuel et analyse du développement local et territorial	04
1 Historique et présentation du développement local	04
1.1 Emergence du concept de développement local	04
1.2 Définitions du développement local	05
1.3 Notion du territoire	06
2 Caractéristiques et attribution du développement local	07
2.1 Caractéristiques du développement local	07
2.2 Attribution du développement local	08
3 Composantes et approches du développement local	09
3.1 Les composantes du développement local	09
3.1.1 Le territoire	09
3.1.2 Acteurs agissants sur le territoire	10
3.2 Les approches territoriales du développement local	11
3.2.1 Le district industriel	11
3.2.2 Les systèmes productifs locaux (SPL)	12
3.2.3 L'approche des milieux innovateurs	13
3.2.4 L'approche des clusters	13
4 L'association du développement local à son environnement	14
4.1 Un croisement des logiques : économique, sociale et politique	14
4.2 L'articulation du local à son environnement	15
4.2.1 Les relations internes à l'environnement local	15
4.2.2 Les relations externes à l'environnement local	15
SECTION2 : Politique publique de l'aménagement du territoire : concept et caractéristiques	17
1 La politique publique d'aménagement du territoire	17
1.1 Définition des politiques publiques	17
1.2 Définition de la politique d'aménagement du territoire	17

Table des matières

1.3 Objectifs de la politique d'aménagement de territoire	19
2 Les acteurs de la politique publique d'aménagement du territoire : gouvernance et coordination.....	19
2.1 L'Etat : Conception de la Politique d'aménagement du territoire	19
2.2 La société civile	20
2.3 Les entreprises	20
2.4 Les collectivités territoriales	21
3 Etapes et évolution de la politique de l'aménagement du territoire : de l'approche centralisée au développement durable.....	22
3.1 Les étapes de la politique d'aménagement du territoire	22
3.1.1 Le bilan diagnostique.....	22
3.1.2 Les prévisions et les scénarios	22
3.1.3 Les objectifs et les partis d'aménagement.....	23
3.1.4 Les actions à entreprendre et les implications	23
3.1.5 Le montage	23
3.1.6 Le contenu du plan	24
3.1.7 La mise en œuvre	24
3.2 L'évolution de la politique de l'aménagement du territoire	24
3.2.1 Approche centralisée : politique a-spatiale d'aménagement du territoire (1960)	24
3.2.2 Approche territoriale et développement durable de l'aménagement du territoire.....	25
4 Critères politiques d'aménagement du territoire	26
4.1 Les options relatives aux objectifs à atteindre	26
4.1.1 Critères économiques ou critères sociaux	26
4.1.2 De l'objectif national aux zets territoriaux	26
4.1.3 Aménagement à long terme ou à moyen terme (Horizons de la politique d'AT)	26
4.2 Options relatives aux actions à entreprendre.....	26
4.2.1 Entre une planification poussée ou simple orientation	26
4.2.2 Action-dispersion ou l'action-concentration	27
SECTION 3 : Politiques d'aménagement du territoire en Algérie.....	28
1 Evolution de la politique d'aménagement du territoire en Algérie l'industrialisation	28
1.1 La période 1962-1965.....	28
1.2 La stratégie Algérienne de Développement 1966	28
1.3 Période 1967-1979	29

Table des matières

1.4	La période 1980-1989 : PAT à l'épreuve de la restructuration des EP	30
1.5	Période 1990-1999 : plan d'ajustement structurel	30
2	Renouveau du politique d'aménagement du territoire Algérien : plan d'instrumentalisation de la politique d'aménagement du territoire	30
2.1	Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	31
2.2	Le diagnostic territorial.....	31
2.3	Les scénarios de l'aménagement du territoire	33
2.4	Les lignes directrices de l'aménagement du territoire.....	33
3	La politique de l'aménagement du territoire et le développement	33
3.1	La politique d'aménagement du territoire.....	34
3.2	La politique de développement.....	35
3.3	La relation entre les deux politiques.....	37

Chapitre II

Aménagement touristique et spécificité des zones balnéaires

Section 1	: Notion et aperçu global sur l'activité touristique	40
1	Présentation de la notion d'activité touristique	40
1.1	Les concepts de base	40
1.1.1	Tourisme	40
1.1.2	Touriste :	41
1.2	Evolution du tourisme à travers les temps	42
1.2.1	Les prémices du phénomène touristique	42
1.2.2	Le tourisme après la seconde guerre mondiale	43
1.2.3	La standardisation de l'activité touristique.....	43
1.3	Spécificités de l'activité touristique	43
1.3.1	Activité touristique	43
1.3.2	Site touristique	44
1.3.3	De l'écotourisme au tourisme durable	44
2	Rôles du tourisme	45
2.1	Rôle politique	45
2.2	Rôle économique	45
2.3	Le rôle social	46
2.4	Le rôle culturel.....	46

Table des matières

3	Classification du tourisme	46
3.1	Selon la clientèle	47
3.2	Selon l'activité	47
3.2.1	Le tourisme des jeunes	47
3.2.2	Le tourisme de cure, de santé ou thermal	47
3.2.3	Le tourisme sportif	47
3.2.4	Le tourisme culturel	48
3.2.5	Le tourisme religieux	48
3.2.6	Le tourisme d'affaires	49
3.2.7	Le tourisme durable	50
3.2.8	Le tourisme vert, bleu et blanc	50
3.2.9	Tourisme saharien	50
3.2.10	Tourisme balnéaire	51
4	Les formes du tourisme	51
4.1	Selon le lieu où s'exerce le tourisme « l'emplacement »	51
4.2	Selon la durée	51
4.3	Selon la taille de groupe	51
4.4	Selon le budget	52
4.5	Selon le mode d'hébergement	52
4.6	Selon le degré d'ascension de vacances (l'âge)	52
	Section 2 : Aménagement touristique	53
1	Aspect théorique et processus de l'aménagement touristique	53
1.1	Définition de l'aménagement touristique	53
1.2	Normes et standards	53
1.2.1	Le zonage	53
1.2.2	Les normes et ratios d'intensité	54
1.2.3	La méthode de la densité	54
1.3	Les études d'aménagement touristique (Plans)	54
2	L'aménagement touristique et l'espace	55
2.1	Les caractéristiques de l'espace touristique	55
2.2	Les types d'espaces touristiques	56
3	La particularité de l'aménagement touristique des espaces	56
3.1	L'aménagement touristique dans l'espace montagnard	57

Table des matières

3.1.1	Présentation	57
3.1.2	Politique d'aménagement touristique de l'espace montagnard.....	57
3.2	Le tourisme dans l'espace rural	57
3.2.1	Les atouts du tourisme rural	57
3.2.2	Les espaces ruraux du tourisme	58
3.2.3	L'aménagement touristique en milieu rural.....	58
3.3	L'espace touristique urbain	58
3.4	L'espace touristique saharien	59
3.5	L'aménagement touristique dans l'espace littoral.....	59
3.5.1	L'aspect environnemental	60
3.5.2	Les mesures de protection	61
3.5.3	Les différentes formes d'implantations touristiques littorales	61
	Section 3 : Aménagement touristique en Algérie.....	63
1	Instruments d'aménagement pour la relance du tourisme en Algérie	63
1.1	Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT 2025)	63
1.2	Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 ».....	64
1.3	Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya (PAW)	65
1.4	Les pôles touristiques d'excellence (POT)	66
1.5	Les zones d'Expansion touristique (ZET).....	66
2	Les acteurs de l'aménagement touristique en Algérie.....	67
2.1	Les acteurs publics	67
2.2	Les acteurs privés.....	68
2.3	Partenariat public / privé.....	68
3	Les dotations touristiques en Algérie	68
3.1	Les ressources naturelles.....	68
3.2	Les ressources artistiques, culturelles et du patrimoine historiques.....	69
3.3	Manque de ressources en infrastructures touristiques	69
4	Stratégie et évolution de développement du tourisme durable.....	69
4.1	Stratégie de développement du tourisme durable	70
4.2	Dernières évolutions de ces plans de développement	71
5	Points forts et points faible de la politique d'aménagement du territoire en Algérie	72
5.1	Les faiblesses de l'aménagement touristique algérien	72
5.2	Les facteurs de force de l'aménagement touristique algérien	73

Chapitre III

Etude de l'impact de la zone balnéaire de Boumerdes sur le développement territorial de la ville

Introduction	75
17 Section1 : Présentation de la wilaya de boumerdès.....	75
18 Situation et limites :	75
1. Situation géographique	75
1. Aspect administratif :	76
2. Situation démographique	77
Le relief :	77
3. Le Climat :	77
19 Infrastructures de base	78
Section 2 : Mise en œuvre du projet de la zone d'expansion touristique de boumerdès.....	81
5. Présentation de la zone d'expansion touristique de boumerdès	82
5.1. Situation et limites :	82
Programme touristique de la zone d'expansion touristique	82
6. Actions sur la ZET(zone d'expansion touristique)	83
Principe d'aménagement selon le PAT (plan d'aménagement touristique	83
Présentation de la zone d'intervention	83
4.1 Situation et limites:.....	83
4.2 Accessibilité:	84
2.3 Environnement immédiat :	85
2.4 Analyse de la façade maritime:	87
20 Analyse du site d'intervention:.....	89
1-Limité par.....	91
Section 3 :l'impact de l'aménagement de la zone balnéaire de boumerdès sur développement territorial de la ville	92
III. Les impacts positifs	92
I.1 .les impacts socioculturels	92
I.2. Les impacts économiques	95
IV. les impacts négatifs	99
II.1.Les impacts socioculturels	99
II.2.les impacts économiques	100

Table des matières

II.3.Les impacts sur l'environnement	102
Conclusion.....	103

Chapitre IV

Perception des acteurs territoriaux de l'impact de la zone balnéaire de boumerdés sur le développement territorial

Section 1 : la société civile et association	106
1. La société civile	106
2. Les associations	118
Section 2 : Les entreprises	131
Conclusion générale	143
Bibliographie	
Table des matières	